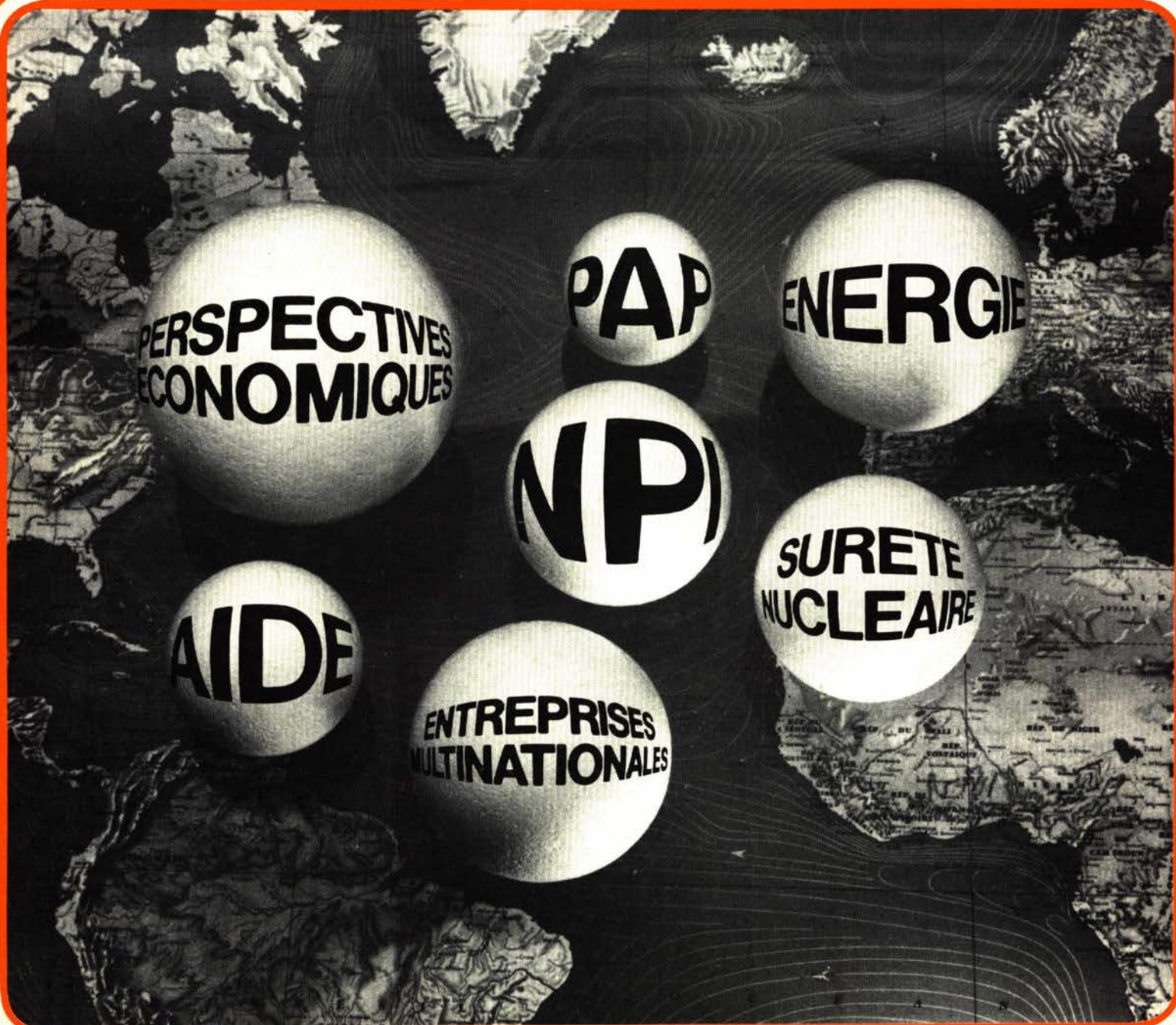


# L'OBSERVATEUR de l'**OCCDE**



Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION :  
Service de l'information de l'OCDE,  
Château de la Muette, 2 rue André-Pascal,  
F 75775 PARIS CEDEX 16.

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de L'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités.

**Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.**

Abonnement (un an):  
F 30; £ 3,60; \$ 7,50.

Le numéro:  
F 6,00; £ 0,75; \$ 1,50.

RÉDACTEUR EN CHEF:  
Jane Bussièrè

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT:  
Ulla Ranhall-Jeanneney

DIRECTION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE:  
Marc Delemme

ASSISTANT:  
Gérald Tingaud

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE:  
Silvia Lépot

Toute la correspondance doit être adressée au rédacteur en chef.

PHOTOS : Couverture, page 5 : L. Jouan — OCDE ; page 7 : Robert Mottar — OCDE ; page 12 : Sygma ; page 18 : US National Reactor Testing Center, Idaho Falls ; page 25 : L. Jouan — OCDE ; pages 26-27 : Paul Rimmerfors ; page 28 : Wilhem Braga ; page 29 (gauche à droite) : J.P. Laffont, Davolle — Sygma, Almasy ; page 32 : Wilhem Braga ; page 36 (haut) : ministère danois des Affaires étrangères ; (bas) : Pavlovski — Sygma ; page 37 (haut) : Hubert ; (bas) : Pavlovski — Sygma ; page 37 (haut) : Hubert ; (bas) : Central Office of Information, Londres ; page 40 (gauche) : VW ; (droite) : IBM.

## Sommaire

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ✂ POLITIQUE ÉCONOMIQUE	3
CONSEIL DE L'OCDE AU NIVEAU MINISTÉRIEL : COMMUNIQUÉ	4
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE N° 25 Juillet 1979	8
ÉNERGIE : UNE ÈRE NOUVELLE <i>par Ulf Lantzke, Directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie</i>	17
APRÈS HARRISBURG : AMÉLIORER LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE <i>par Klaus Stadie, Chef de la division de la sûreté nucléaire de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire</i>	18
LES RESSOURCES MISES À LA DISPOSITION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT EN 1978	23
LES ÉCHANGES DE L'OCDE AVEC LES NOUVEAUX PAYS INDUSTRIELS (NPI) <i>par Stephen Marris, Conseiller économique auprès du Secrétaire général de l'OCDE</i>	28
LES POLITIQUES D'AJUSTEMENT POSITIVES (PAP)	34
L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET LES ENTREPRISES MULTINATIONALES — RÉEXAMEN PAR LES MINISTRES DE L'OCDE	39
LES NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE	42

# POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

# POLITIQUE ÉCONOMIQUE



**L**a tension du marché pétrolier et la forte hausse des prix du pétrole ont été au centre des informations économiques au cours des mois de juin et juillet. D'après les estimations de l'OCDE, le prix du pétrole a maintenant augmenté de 60% par rapport à son niveau de décembre 1978. Quant aux approvisionnements, les perspectives restent incertaines, malgré la décision prise récemment par l'Arabie Saoudite d'accroître sa production.

L'incidence qu'a sur la situation économique le renchérissement du pétrole ressort clairement dans les Perspectives économiques de l'OCDE (p. 9). Les prévisions concernant la croissance économique pour les douze prochains mois, qui s'établissaient à l'origine à 2 3/4% — soit déjà un point de moins que le taux de 1978 — ont dû être fortement révisées en baisse à la suite de la hausse du prix du pétrole intervenue en juin et l'on ne table plus maintenant que sur un peu moins de 2%. Le Conseil de l'OCDE réuni au niveau ministériel (p. 4) a prévenu que « faute d'une action efficace pour rétablir l'équilibre sur les marchés pétroliers mondiaux, la hausse des prix du pétrole pourrait, comme en 1974-75, déclencher une nouvelle récession induite par l'inflation ». Les ministres ont aussi souligné que l'énergie était, après l'inflation, la principale contrainte pesant sur la croissance économique à moyen terme. Ils ont recommandé en particulier de :

- mener, en ce qui concerne le pétrole et les autres sources d'énergie, des politiques en matière de prix et de fiscalité qui reconnaissent qu'à long terme les prix réels de l'énergie ne pourront presque certainement qu'augmenter
- mettre en œuvre des programmes d'économies d'énergie ; entreprendre un effort majeur dans les domaines du charbon et du gaz ; augmenter la production intérieure de pétrole ; poursuivre le développement de l'énergie nucléaire en prenant les mesures de sauvegarde nécessaires (p. 18) ; intensifier les efforts de R-D en matière d'énergie.

Ainsi la politique énergétique est-elle devenue un instrument clef de la politique économique. « Il nous faut », soulignait devant la presse Emile van Lennep, Secrétaire général de l'OCDE, « mener des politiques énergétiques plus vigoureuses, si nous voulons arriver à des taux de croissance économique plus élevés au cours des années quatre-vingts. C'est en ce sens que la politique énergétique est devenue un instrument important pour le rétablissement des grands équilibres économiques (1).

A l'heure qu'il est, un certain nombre de pays ont commencé à faire baisser leur consommation de pétrole et l'on estime que l'on aura atteint, avant la fin de l'année, l'objectif de réduction de 5% de la consommation décidée par les pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) en mars dernier, objectif qui a été réaffirmé de manière pressante lors d'une réunion ministérielle du mois de mai. Plusieurs gouvernements ont par ailleurs annoncé des mesures qui visent à transformer les économies temporaires d'énergie en une modification durable de la structure aussi bien de la consommation d'énergie que de la production d'énergies de remplacement. Ces modifications structurelles sont indispensables si l'on veut que soient atteints les objectifs de réduction des importations de pétrole, tels qu'ils ont été fixés par l'AIE, la CEE et le sommet de Tokyo.

Comme l'a dit Ulf Lantzke, Directeur exécutif de l'AIE et Conseiller spécial auprès du Secrétaire général de l'OCDE pour les questions énergétiques (p. 17), « on peut réduire les importations de pétrole en réduisant la croissance économique ». Mais il ajoute : « Ce n'est évidemment pas une solution valable pour l'économie mondiale. »

(1) Le Comité de politique économique de l'OCDE (CPE) a créé un groupe de travail chargé d'évaluer d'urgence les effets macro-économiques des évolutions intervenues sur le marché pétrolier et les moyens de réduire la contrainte énergétique qui pèse sur la croissance économique. Le Groupe fera rapport au CPE au mois de septembre.

# Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel : communiqué

**L**e Conseil de l'OCDE s'est réuni au niveau ministériel les 13 et 14 juin 1979, sous la présidence de Hannes Androsch, vice-chancelier et ministre fédéral des Finances d'Autriche.

La recrudescence de l'inflation et les incertitudes entourant les approvisionnements en énergie sont devenues des obstacles majeurs à la réalisation d'une croissance économique durable et à l'accroissement de l'emploi dans les pays de l'OCDE. Les politiques économiques et énergétiques doivent réagir à cette situation si l'on veut éviter les conséquences graves qui en découleraient pour les pays développés aussi bien que pour les pays en développement. En agissant ensemble, il sera plus facile aux pays Membres de prendre les décisions délicates qui s'imposent.

Les ministres ont donc reconnu la nécessité d'une solidarité plus étroite entre les pays Membres. Ils ont décidé de prolonger le programme d'action concertée qu'ils avaient adopté l'an dernier et qui a été révisé à la lumière de la situation économique et énergétique actuelle, et ils se sont mis d'accord sur certaines lignes directrices qui devraient inspirer leurs politiques à moyen terme. Ils ont passé en revue les résultats de la cinquième session de la CNUCED et réaffirmé leur attachement à une coopération constructive avec les pays en développement.

## **Obstacles à surmonter en vue d'une croissance économique durable**

Le programme d'action concertée au niveau international, qui avait été adopté l'an dernier, a donné des résultats positifs dans la mesure où il se traduit par une croissance économique mieux équilibrée entre les pays, par une réduction des déséquilibres des paiements et par une plus grande stabilité des taux de change. Il est encourageant de constater que :

- certains pays ont réussi à ramener l'inflation au niveau des années soixante
- là où les taux d'utilisation des capacités ont augmenté et où la rentabilité s'est améliorée, l'investissement productif s'est redressé
- là où les politiques de régulation de la demande et l'évolution des taux de change ont joué dans la bonne direction, les déséquilibres des paiements internationaux ont été considérablement réduits.

En revanche :

- avant même que n'intervienne l'important relèvement des prix du pétrole, le taux d'inflation tendanciel avait commencé de remonter dans un certain nombre de pays
- le chômage se maintient à des niveaux inacceptables dans presque tous les pays Membres
- la situation énergétique à court et à moyen termes s'est considérablement dégradée
- la faiblesse de la croissance et l'importance du chômage font peser en permanence la menace d'un regain de protectionnisme, sous toutes ses formes.

## **Inflation**

Les ministres ont reconnu que la persistance de taux d'inflation élevés dans beaucoup de pays Membres et le risque de voir cette inflation s'accroître constituent l'obstacle le plus tenace à une croissance plus rapide et à une augmentation de l'emploi. L'infla-

tion compromet directement la croissance par les incertitudes qu'elle crée et par le freinage qu'elle exerce sur l'investissement; elle peut aussi amener les gouvernements à appliquer des politiques de régulation de la demande de caractère restrictif.

## **Énergie**

Les ministres ont examiné les implications économiques de la situation énergétique (p. 17). Ils ont pris note des résultats de la réunion du Conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui s'est tenue au niveau ministériel les 21 et 22 mai dernier (voir *l'Observateur de l'OCDE*, n° 98, mai 1979). En vérité, on peut craindre, à défaut de politiques responsables de la part des consommateurs aussi bien que des producteurs de pétrole, que la situation énergétique ne cause des dommages sévères à l'économie mondiale.

Faute d'une action efficace pour rétablir l'équilibre sur les marchés pétroliers mondiaux, la hausse des prix du pétrole pourrait déclencher, comme en 1974-75, une nouvelle récession induite par l'inflation. Bon nombre des mesures requises pour réduire rapidement l'accroissement de la consommation d'énergie risquent d'être pénibles, mais, si elles ne donnaient pas les résultats escomptés, le ralentissement de la croissance et l'aggravation du chômage qu'un regain d'inflation entraînerait alors inévitablement, seraient beaucoup plus onéreux et beaucoup plus préjudiciables du point de vue social.

La réduction des revenus réels provoquée par la hausse des prix du pétrole importé est inéluctable; chercher à la compenser par un relèvement des revenus nominaux ne ferait qu'empirer les choses en aggravant l'inflation et le chômage.

## **Déséquilibres des paiements**

Des résultats dont on peut se féliciter ont été obtenus dans la réduction des déséquilibres des paiements à l'intérieur de la zone de l'OCDE, mais ces déséquilibres pourraient réapparaître en raison de la vigueur ou de la faiblesse des positions concurrentielles des différents pays, et constituer de nouveau une contrainte à la croissance.

L'alourdissement de la facture pétrolière se traduira inévitablement pour les pays importateurs par une dégradation de leur situation de balance des paiements courants. Si les mécanismes financiers existants semblent pouvoir assurer dans la plupart des cas un financement suffisant pour faire face à l'accroissement des déficits de paiements courants, l'augmentation de l'endettement qui en résulte constitue un sujet de préoccupation pour les pays importateurs, et spécialement pour les pays en développement. Les ministres ont noté que, dans les circonstances présentes, les pays fortement tributaires des marchés libres peuvent se trouver confrontés à des difficultés particulières.

## **Actions requises**

Les ministres ont reconnu que les politiques économiques et les politiques énergétiques sont aujourd'hui indissociables. Ils sont convaincus qu'il existe un ensemble de mesures qui peut, avec le temps, considérablement atténuer les contraintes que la situation énergétique et l'inflation font peser sur la croissance économique, et permettre la poursuite du progrès économique et social. A cette

fin, ils se sont mis d'accord sur les lignes directrices suivantes.

### **Politiques pour les 12 à 18 prochains mois**

Les ministres sont convenus de ce qui suit.

1. Les éléments du programme d'action concertée de l'an dernier qui touchaient à la régulation de la demande seront maintenus, en insistant plus particulièrement sur:

- la nécessité d'une accalmie conjoncturelle aux États-Unis pour parvenir à une réduction importante du taux d'inflation
- l'opportunité d'éviter un ralentissement sensible de la croissance de la demande intérieure dans le reste de la zone de l'OCDE dans son ensemble, et le rôle qu'à des degrés divers, l'Allemagne, le Japon, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas et l'Autriche peuvent jouer à cet égard
- la nécessité pour la quasi-totalité des autres pays de mener des politiques prudentes de régulation de la demande afin de réduire l'inflation et, dans certains cas, les déficits extérieurs qui étaient antérieurs à la dernière hausse des prix du pétrole.

2. A cette fin, toutefois, il est essentiel que des mesures efficaces soient prises pour réduire la consommation d'énergie ou accroître la production, ou les deux à la fois, afin de mettre en œuvre les engagements que les pays Membres ont pris dans différentes enceintes de réduire leur demande de pétrole sur le marché mon-

dial d'environ 2 millions de barils par jour. La compréhension du fonctionnement des marchés pétroliers n'est pas actuellement satisfaisante et il conviendrait de l'améliorer.

3. La hausse des prix du pétrole devrait être répercutée de manière appropriée sur les utilisateurs, afin d'encourager les économies d'énergie et le développement d'autres sources d'énergie. Les pays Membres qui ne l'ont pas déjà fait devraient dès que possible porter au niveau mondial les prix du pétrole qu'ils produisent.

4. D'importants efforts seront déployés pour faire admettre que la hausse des prix du pétrole limite, pour toutes les catégories sociales, la possibilité d'une augmentation des revenus réels.

5. Une évaluation, qui sera menée avec toute la célérité voulue, est actuellement entreprise concernant les progrès réalisés par les pays dans la voie d'une réduction de la demande de pétrole, et, sous la direction du Comité de politique économique, les conséquences macro-économiques de la situation énergétique. Lorsque cette évaluation sera achevée, l'Organisation examinera les conséquences à en tirer du point de vue de la politique de régulation de la demande. Si des politiques énergétiques efficaces ne sont pas mises en œuvre et si de nouvelles hausses importantes des prix du pétrole se produisent, les objectifs de croissance pour 1980 devront être révisés en baisse. Faute de limiter la répercus-



*Hannes Androsch, ministre fédéral des Finances, Autriche, et président de la réunion (à droite); Geoffrey Howe, chancelier de l'Échiquier, Royaume-Uni (à gauche); Peter Jankowitsch, ambassadeur, chef de la délégation autrichienne auprès de l'OCDE (au milieu).*



*Emile van Lennep, Secrétaire général de l'OCDE (à gauche); Ingemar Mundebo, ministre des Affaires économiques, Suède (au milieu); Roy Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes (à droite).*



*Jean François-Poncet, ministre des Affaires étrangères, France (à gauche); Warren Christopher, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, États-Unis.*



*Robert Muldoon, Premier ministre et ministre des Finances, Nouvelle-Zélande (à gauche); John Scott, ambassadeur, chef de la délégation néo-zélandaise auprès de l'OCDE.*

sion des hausses de prix du pétrole sur les revenus nominaux, des politiques de régulation de la demande plus prudentes pourraient aussi devenir inévitables.

6. Une coopération monétaire étroite sera poursuivie, notamment dans le cadre des arrangements conclus entre les États-Unis, l'Allemagne, le Japon et la Suisse, dans le cadre du Système monétaire européen et dans celui du FMI.

## *Politiques visant à surmonter les contraintes à moyen terme sur la croissance*

### **La contrainte de l'inflation**

Si tous les pays Membres n'ont pas obtenu les mêmes résultats dans le rétablissement des conditions nécessaires à une croissance durable et non inflationniste, l'amélioration des performances économiques requiert que l'objectif de stabilisation des prix fasse l'objet d'une attention constante et soutenue. Les pays où les pressions intérieures sur le niveau des prix ont été réduites sont mieux placés pour accroître l'activité économique et réduire le chômage. Les autres pays doivent s'attacher à assurer une meilleure stabilité des prix; en y parvenant, ils créeront les conditions nécessaires à une croissance durable et leurs politiques pourront alors être axées davantage sur la croissance.

Pour obtenir de meilleurs résultats sur le plan des prix, il faut que les *politiques monétaires et budgétaires soient empreintes de prudence et revêtent un caractère de continuité*. Les déficits budgétaires ne devraient pas dépasser l'excédent d'épargne du secteur privé. Là où l'augmentation des impôts et des cotisations de sécurité sociale a engendré des tensions inflationnistes, la part des dépenses publiques dans le PNB devra être restreinte.

Une meilleure tenue des prix exige également *de nouveaux efforts pour arriver à plus de concertation et, s'il y a lieu, à une modification des attitudes en matière de détermination des salaires et des prix*, afin de rétablir la rentabilité de l'investissement productif, d'atténuer les tensions inflationnistes provoquées par la course entre les salaires et les prix et de faciliter les modifications qui s'imposent dans les prix relatifs et la structure des salaires.

Il existe un risque que la faiblesse de la croissance ne se perpétue d'elle-même. Une croissance faible freine l'investissement et encourage chez les gouvernements, le patronat et les syndicats des attitudes défensives telles que le protectionnisme et le soutien d'activités en déclin et inefficaces. Ces réactions compromettent généralement la productivité et accentuent la contrainte que l'inflation exerce sur la croissance en élevant les coûts et en réduisant l'offre de biens disponibles. Il ne serait guère logique de se résigner, à cause de la contrainte inflationniste, à une nouvelle période de croissance insuffisante, si les gouvernements devaient ensuite essayer d'en atténuer les répercussions sur l'emploi par des mesures qui réduisent la productivité ou alourdissent les coûts et les prix d'autres manières.

Des politiques de régulation de la demande empreintes de prudence doivent donc se conjuguer avec des mesures — ou la suppression de mesures antérieures — visant à *améliorer l'offre en tirant parti d'importations à coût plus faible, en encourageant l'investissement, et en facilitant les ajustements structurels nécessaires*.

C'est pourquoi les ministres ont souligné l'importance du programme spécial de deux ans sur les *politiques d'ajustement positives*, que l'Organisation vient d'adopter (p. 34). Toutes les instances compétentes de l'Organisation accorderont une attention particulière aux politiques relevant de leur domaine qui ont une incidence sur les mutations structurelles. Un groupe spécial de hauts responsables a été créé pour suivre les conséquences macro-économiques et internationales des mesures susceptibles d'aider ou d'entraver les ajustements structurels nécessaires dans les domaines des politiques de main-d'œuvre, industrielles, agricoles, régionales, commerciales et autres.

L'ajustement positif devrait laisser jouer les forces du marché

dans toute la mesure du possible afin d'encourager la main-d'œuvre et le capital à se diriger vers les emplois les plus productifs. Les mesures prises pour aider des secteurs ou des entreprises en difficulté devraient avoir un caractère temporaire et être intégralement liées à la mise en œuvre de plans visant à éliminer progressivement les capacités de production périmées et à rétablir des entités financièrement viables. L'ajustement positif peut être facilité par une meilleure information sur les coûts et les avantages des mesures gouvernementales, par des consultations adéquates entre syndicats et patronat, par des mesures vigoureuses visant à maintenir la concurrence et à contenir le pouvoir des monopoles, par des politiques qui encouragent la recherche, l'innovation et l'investissement, par des politiques régionales bien conçues et par des efforts visant à éviter des réglementations et des obligations de notification inutiles.

Les ministres ont aussi réaffirmé leur attachement à un *système ouvert d'échanges mondiaux* et leur détermination de continuer à lutter contre le protectionnisme dans tous les secteurs et de s'employer à améliorer le système. En conséquence:

1. Ils se sont félicités de l'aboutissement des négociations commerciales multilatérales, et ont souligné qu'il était nécessaire que les résultats en soient appliqués de manière effective et en temps opportun.

2. Ils ont prorogé d'un an leur déclaration commerciale de 1974 (*Trade Pledge*; voir *l'Observateur de l'OCDE*, n° 75, mai-juin 1975).

3. Ils sont convenus de faire des efforts particuliers dans le cadre des travaux de l'Organisation au cours de l'année qui vient en vue d'étudier les problèmes des échanges agricoles.

Les ministres ont reconnu qu'un *meilleur fonctionnement des marchés de produits de base*, y compris l'amélioration de l'accès aux marchés et la sécurité des approvisionnement, profiterait aux consommateurs comme aux producteurs et réduirait une source d'inflation potentielle.

On s'est généralement accordé à reconnaître la nécessité, le cas échéant, de poursuivre *les efforts visant à promouvoir un accroissement de l'emploi, en particulier dans les groupes défavorisés*.

1. Il serait peut-être possible de modifier les pratiques d'embauche du secteur public et du secteur privé de manière à atténuer les problèmes des jeunes et des groupes défavorisés et à répondre à la demande croissante de possibilités d'emplois flexibles à temps partiel. L'Organisation devrait étudier le rôle que pourraient jouer les aides en faveur de l'accroissement de l'emploi et la réduction des charges salariales, lorsqu'elles sont trop lourdes, ainsi que l'incidence des politiques de migration sur l'emploi et le bon fonctionnement des marchés du travail.

2. L'application éventuelle de systèmes de partage des possibilités d'emploi devrait être évaluée; mais il faut envisager avec prudence les tentatives visant à accroître le nombre d'emplois en accélérant la tendance au raccourcissement de la durée hebdomadaire du travail car elles pourraient avoir des conséquences inflationnistes.

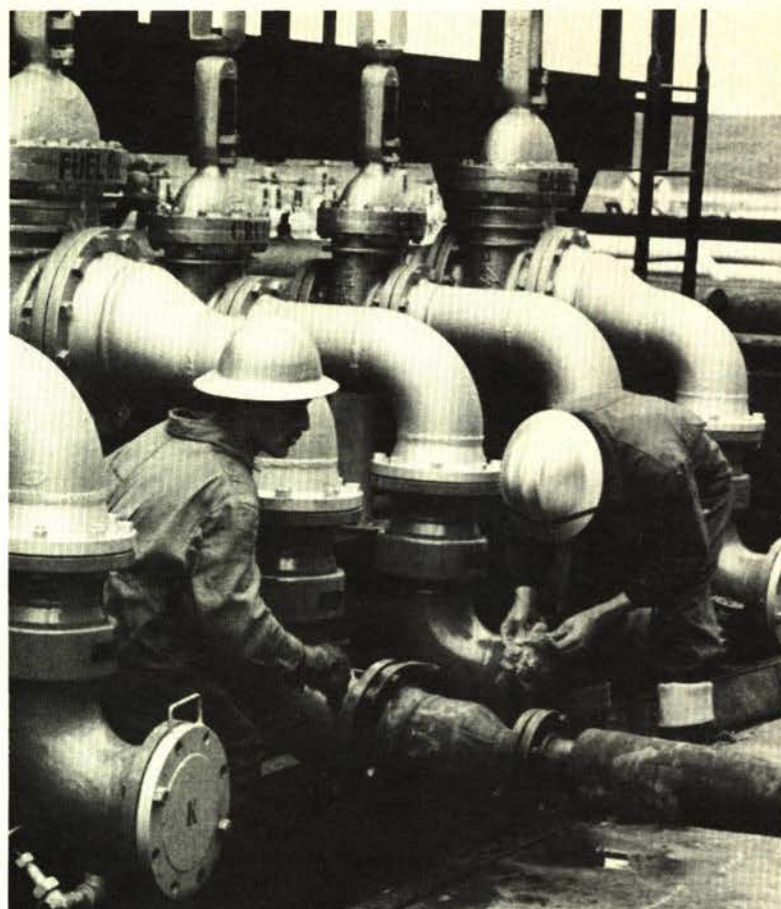
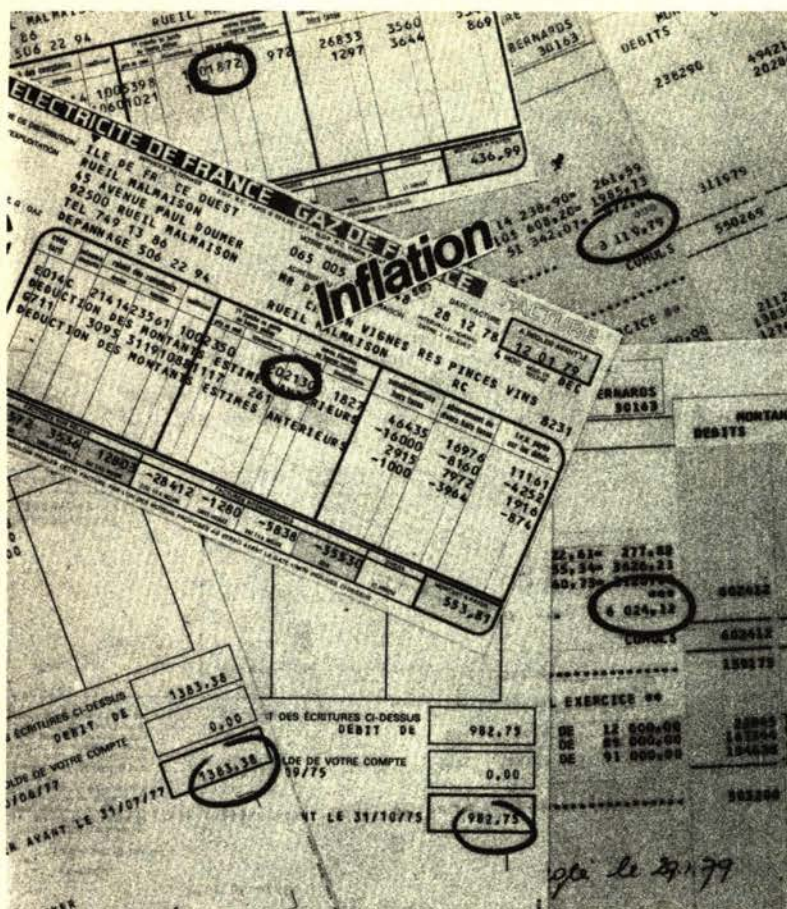
3. Il serait peut-être possible de développer les programmes de formation et de recyclage de manière à améliorer les compétences et, partant, la productivité future, tout en réduisant le chômage actuel.

Des mesures du genre de celles décrites ci-dessus ne devraient être mises en œuvre qu'après examen des répercussions défavorables qu'elles pourraient avoir sur la productivité et l'inflation.

### **La contrainte énergétique**

Sans un renforcement des politiques, les approvisionnements énergétiques ne suffiront pas, à moyen terme, à assurer un taux de croissance économique adéquat. Compte tenu des différences existant dans la situation énergétique des pays Membres, les ministres sont convenus qu'il est urgent:

1. de mener, en ce qui concerne le pétrole et les autres sources d'énergie, des politiques de prix et des politiques fiscales qui



*L'inflation et l'énergie ... deux contraintes sur la croissance.*

reconnaissent qu'à long terme les prix réels de l'énergie ne pourront presque certainement qu'augmenter, et d'amener les utilisateurs d'énergie à prendre pleinement conscience de cette tendance.

2. de mettre en œuvre des programmes d'économie d'énergie fondés, selon un dosage approprié, sur des politiques de prix, des programmes volontaires, des stimulants et obstacles fiscaux et, si nécessaire, des mesures de limitation contraignantes; d'entreprendre un effort majeur pour accroître la production, les échanges et l'utilisation du charbon et du gaz; de mettre en œuvre la production intérieure de pétrole; de poursuivre le développement de l'énergie nucléaire en prenant les mesures de sauvegarde nécessaires et en tenant dûment compte des dispositions légales et constitutionnelles; d'entreprendre un effort majeur de R-D concernant les nouvelles techniques énergétiques et les ressources en énergies renouvelables; et d'aider les pays en développement dans l'identification et la mise en valeur de leurs ressources énergétiques.

### Les contraintes de balance des paiements

Pour atténuer les contraintes que la balance des paiements exerce sur la croissance:

1. Les pays à forte position extérieure devraient maintenir la progression de leur demande intérieure; les pays déficitaires devraient s'attacher à maîtriser l'inflation intérieure; et les taux de change devraient jouer le rôle qui leur revient dans le processus d'ajustement.
2. Les déséquilibres structurels qui subsistent appellent de la part des pays déficitaires des politiques résolues visant à améliorer la productivité et à stimuler les exportations, et, de la part des pays excédentaires, des politiques visant à encourager les importations et à s'appuyer en premier lieu sur la demande intérieure pour assurer la croissance économique.
3. Dans le cas où les déséquilibres de balance des paiements courants restent néanmoins importants, les pays excédentaires devraient faire en sorte qu'ils soient compensés par des sorties de

capitaux d'une manière durable. L'Organisation est invitée à approfondir ces questions.

### Interdépendance mondiale et relations avec les pays en développement

Les ministres ont examiné les conséquences que les tendances économiques globales peuvent avoir pour les relations avec les pays en développement. Ils ont réaffirmé la nécessité d'une coopération renforcée avec ces pays, laquelle est indispensable pour réaliser une croissance économique mondiale plus soutenue et plus régulière et qui donne une base améliorée aux politiques de développement. Ils ont souligné que, en raison des problèmes délicats que l'on peut prévoir au niveau de la politique globale, l'amélioration de la coopération avec ces pays a pris encore plus d'importance.

Les ministres ont examiné les résultats atteints lors de la cinquième session de la CNUCED. Ils ont été d'avis que, malgré le caractère limité des résultats globaux, des progrès importants ont été faits dans des domaines spécifiques. Il est maintenant essentiel de poursuivre avec les pays en développement une coopération constructive au sein des instances appropriées et dans le cadre de la préparation de la nouvelle stratégie internationale du développement. A cet égard, les ministres ont noté l'importance de la participation de tous les pays, y compris les pays industrialisés non membres de l'OCDE, à l'effort international de développement.

Les ministres se sont félicités de l'organisation de la Conférence des Nations unies sur la science et la technique au service du développement qui doit se tenir à Vienne au mois d'août et dans laquelle ils voient une excellente occasion de promouvoir une coopération scientifique et technologique internationale efficace, en particulier au bénéfice des pays en développement, et ils se sont engagés à œuvrer pour assurer le succès de cette réunion.

Les ministres ont noté la valeur de formes pragmatiques de

consultation et de coopération avec les pays en développement dans les domaines présentant un grand intérêt mutuel. La contribution que l'Organisation pourrait apporter à cet égard devrait être examinée activement.

### **Commerce et ajustement**

Une expansion de la production et des échanges mondiaux ainsi que de nouveaux changements dans leurs structures sont des moyens importants d'élever les niveaux de vie et de favoriser le progrès économique et social dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Les ministres ont reconnu le désir des pays en développement de poursuivre leur industrialisation et de contribuer pour une part plus large au commerce mondial en fonction de leurs avantages comparatifs. Ils sont prêts à faciliter ce processus dans des domaines tels que les échanges commerciaux, l'investissement et la coopération technique.

Les ministres ont souligné l'importance, pour les relations commerciales avec les pays en développement, des mesures générales qui sont actuellement prises pour maintenir et améliorer encore le système ouvert d'échanges internationaux. En particulier:

1. Ils ont souligné l'importance du nouveau programme spécial de deux ans de l'Organisation sur les politiques d'ajustement positives pour faciliter, dans l'intérêt de tous, les mutations structurelles de la production et des échanges.
2. Ils ont reconnu l'importance du renouvellement de la déclaration commerciale pour leurs échanges avec les pays en développement.
3. Ils se sont déclarés déterminés à appliquer les résultats des négociations commerciales multilatérales et à œuvrer sur la base de ces résultats en tenant compte des préoccupations particulières des pays en développement.

Si les pays de l'OCDE portent une responsabilité particulière dans le maintien d'un système économique international ouvert, ils considèrent que les pays en développement, en particulier ceux qui ont atteint un stade d'industrialisation assez avancé et ont montré leur capacité à affronter la concurrence sur les marchés internationaux (p. 28), devraient prendre progressivement une part plus large dans cet effort, en libéralisant les échanges commerciaux tant entre eux qu'avec le reste du monde, en observant plus complètement les règles internationales en vigueur dans ce domaine et, de manière plus générale, en adoptant des politiques qui contribuent à des relations satisfaisantes sur le plan des échanges et des paiements.

### **Coopération énergétique**

Les ministres ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à contribuer à la coopération énergétique internationale entre pays développés et pays en développement, et à examiner les questions énergétiques d'intérêt commun avec les pays en développement exportateurs et importateurs de pétrole. Ils se sont félicités de l'adoption par la Banque mondiale d'un programme énergétique qui doit permettre d'accroître la production énergétique intérieure des pays en développement importateurs de pétrole, et ont noté les activités menées dans ce domaine par d'autres institutions internationales et régionales. Ils ont souligné qu'il est urgent d'examiner avec les pays en développement intéressés la possibilité de renforcer la coopération en vue d'identifier et de mettre en valeur les ressources énergétiques de ces pays. Ils se sont également félicités du rapport du Groupe de travail du Conseil de l'OCDE créé l'an dernier pour entreprendre un effort coordonné visant à aider les pays en développement à mettre en œuvre les technologies liées aux énergies renouvelables, en particulier dans la perspective de la prochaine Conférence des Nations unies sur les énergies nouvelles et renouvelables.

### **Produits de base**

Les ministres ont enregistré avec satisfaction les résultats des

négociations sur le Fonds commun. Ils sont convenus de poursuivre, dans un esprit positif, la mise au point de ce mécanisme ainsi que les discussions et les négociations en cours dans le domaine des accords de produit. Ils ont souligné l'intérêt qu'ils portent à l'examen des possibilités de poursuivre l'action en vue de renforcer les activités de production et de transformation des denrées alimentaires et des produits de base dans les pays en développement, en gardant présents à l'esprit les besoins et les priorités de ces pays en matière de développement.

### **Environnement**

Freiner et inverser le processus de dégradation de l'environnement que provoquent la déforestation, la désertification, l'érosion des sols et l'érosion hydrographique est une tâche qui revêt un intérêt général et qui exige une coopération internationale. Les ministres ont reconnu que les pays en développement ne disposent à ces fins que de ressources limitées et qu'ils ont besoin d'un soutien international.

### **Aide et transferts de ressources financières** (p. 23: les chiffres pour 1978)

Les ministres ont souligné l'importance d'apports d'aide, de moyens financiers et d'investissements substantiellement accrus et réguliers. Reconnaisant le rôle essentiel de l'aide, les ministres ont souhaité un effort collectif d'aide publique au développement quantitativement accru, qualitativement amélioré et équitablement réparti. Les transferts assortis de conditions libérales devraient, autant que possible, être concentrés sur les pays les moins avancés et les autres pays en développement qui en ont le plus besoin. Ils ont invité le Comité d'aide au développement à procéder, en tenant compte des études réalisées sur cette question dans d'autres instances internationales, à un examen approfondi des possibilités d'améliorer la coopération financière avec les pays en développement, en la portant à des niveaux appropriés et en faisant en sorte qu'elle reflète leurs problèmes de développement particuliers, y compris leurs problèmes d'endettement, en vue de contribuer de manière positive à la nouvelle stratégie internationale du développement.

### **Investissement international et entreprises multinationales**

Les ministres ont entrepris le réexamen, prévu dans les accords de 1976 sur l'investissement international et les entreprises multinationales<sup>1</sup>. Ils ont noté avec satisfaction que les trois instruments approuvés en 1976, qui traitent respectivement des principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, du traitement national des entreprises sous contrôle étranger et des incitations et obstacles à l'investissement, se sont révélés être un cadre efficace pour le renforcement de la coopération internationale dans les domaines liés à l'investissement international et aux entreprises multinationales non seulement pour les gouvernements des pays Membres, mais aussi pour la communauté des affaires et les organisations syndicales.

Les ministres ont affirmé que leurs gouvernements restaient attachés à la déclaration de 1976. Ils ont approuvé des mesures visant à rendre leur coopération encore plus efficace à l'avenir (p. 39). A cet égard, s'agissant des principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, qui ont été complétés sur un point, les procédures permettant d'en suivre l'application à l'échelon national et international seront encore renforcées et élargies par de nouveaux arrangements pour les consultations avec le patronat et les syndicats ainsi que pour les notifications. Les ministres ont aussi approuvé les nouveaux travaux qui doivent être entrepris sur les stimulants et les obstacles à l'investissement, et les répercussions de ces mesures sur les autres pays.

(1) A l'exception du gouvernement de la Turquie qui n'avait pas participé à la déclaration de 1976 et s'était abstenu en ce qui concerne les décisions.



# Les points essentiels des PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE JUILLET 1979

## *Les marchés pétroliers internationaux : les implications des récentes décisions*

*Les appréciations formulées dans les Perspectives économiques, dont l'éditorial est présenté plus loin, doivent être interprétées au vu des décisions prises par l'OPEP à Genève, ainsi qu'à l'issue du sommet de Tokyo, événements qui se sont produits après la mise sous presse le 11 juin dernier.*

*Si les décisions de Genève sont totalement appliquées jusqu'à la fin de l'année, les prix du pétrole seront supérieurs de 17 % environ à ce qui a été retenu dans les prévisions. La hausse du prix du pétrole sera donc de 60 % environ entre décembre 1978 et début juillet 1979. Le prix moyen payé en 1979 par les pays de l'OCDE pour le pétrole importé sera donc de 35 % supérieur à ce qu'il a été en 1978, alors que les prévisions tablaient sur 23 % d'augmentation.*

*L'inflation dans les pays de l'OCDE s'en trouvera accélérée, la croissance sera ralentie et les soldes des balances courantes enregistreront un excédent plus faible ou un déficit plus élevé que prévu. On ne peut prévoir avec précision les modifications qui vont résulter des décisions mentionnées ci-dessus. Le ralentissement de la croissance pourrait freiner la hausse des prix du pétrole. On ne connaît qu'assez mal le niveau de l'offre de pétrole des pays de l'OPEP. La décision de Tokyo de prendre des mesures substantielles en vue de modérer les importations de pétrole des pays de l'OCDE aura des effets importants d'ici à 1985, mais on ne voit pas encore très clairement quelle pourrait être l'ampleur des restrictions au cours des douze mois à venir, période sur laquelle portent les prévisions.*

*Une section spéciale sur « La situation pétrolière » tente de montrer comment les effets purement mécaniques d'une hausse du prix du pétrole peuvent être appréciés. Si l'on applique cette méthode et si l'on tient compte du calendrier des dernières hausses, on devrait ajuster les prévisions de la zone OCDE de la façon suivante :*

- *Le rythme de l'inflation, mesuré par l'indice implicite des prix de la demande intérieure ou par les prix à la consommation, pourrait être relevé d'un point et atteindre 10 % en taux annuel au deuxième semestre de 1979 et 9 % environ au premier semestre de 1980. Cependant, si les salaires devaient accuser, comme cela s'est passé ces dernières années, une hausse concomitante importante, les effets inflationnistes seraient plus forts et la décélération prévue pour l'année prochaine compromise.*
- *La balance des paiements courants devrait enregistrer un déficit important d'ici à la fin de l'année, de l'ordre de 40 milliards de dollars, contre 20 milliards dans les prévisions. Il pourrait être ramené à un montant de 30 milliards de dollars en termes annuels au premier semestre de 1980, durant lequel les pays de l'OPEP, forts de leurs nouvelles recettes pétrolières, augmentent leurs importations. La facture pétrolière annuelle des pays en développement non producteurs de pétrole devrait augmenter de 3 milliards de dollars environ.*
- *La croissance du PNB devrait être ramenée de 2¾ % à environ 2 % sous l'effet déflationniste exercé sur la demande par la part des recettes de l'OPEP non dépensée. A cause de la détérioration des termes de l'échange, le revenu réel devrait augmenter encore plus lentement, à un taux de 1½ % environ .*

*Mais cet effet purement mécanique que la hausse des prix du pétrole exerce sur la demande pourrait être aggravé par d'autres facteurs. La possibilité d'une demande plus faible que prévu à cause du déclin de la confiance des agents du secteur privé, d'un resserrement de la politique macro-économique ou d'un ralentissement plus marqué aux États-Unis est discutée dans les Perspectives économiques. Étant donné l'importance de la récente hausse des prix du pétrole, la probabilité d'une telle éventualité semble maintenant plus importante. La croissance de l'activité de la zone OCDE au cours des douze prochains mois pourrait donc être encore plus faible que les 2 % avancés ci-dessus.*

*Les indicateurs conjoncturels les plus récents aux États-Unis suggèrent que le ralentissement prévu ne saurait effectivement tarder. Il y a certainement un risque, particulièrement depuis la hausse la plus récente des prix du pétrole, que ce ralentissement soit légèrement plus accentué qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent. Dans d'autres pays de l'OCDE, la perte de confiance pourrait provoquer la hausse des taux d'épargne des ménages et une certaine faiblesse de l'investissement. Ces hypothèses sont avancées avec quelques réserves dans la mesure où l'expérience a montré qu'au moins pendant un certain nombre de trimestres, les comportements peuvent être apparemment pervers. A la suite des hausses de prix du pétrole de 1973/74, comme les consommateurs cherchaient à amortir le recul de leurs revenus réels, les taux d'épargne ont baissé pendant deux trimestres environ. Ce n'est donc qu'après le premier semestre de 1974, que le ralentissement des dépenses des ménages et de l'investissement des entreprises ont sérieusement pesé sur le PNB. Néanmoins, étant donné qu'à l'heure actuelle, l'augmentation depuis décembre dernier de la facture pétrolière par rapport au PNB est la moitié environ de ce qu'elle était en 1973/74, il y a certainement un risque que, du moins au premier semestre de*

1980, les économies des pays de l'OCDE soient plus affectées que ne le laisseraient penser de simples calculs mécaniques qui ne tiennent pas compte de l'influence de la confiance des agents.

Il en découle un certain nombre d'implications pour la politique économique. En premier lieu, les effets inflationnistes d'une hausse des prix du pétrole peuvent être fortement exacerbés par toute tentative — presque certainement vouée à l'échec à moyen terme — de redresser la détérioration des termes de l'échange induite par la situation pétrolière en augmentant les revenus nominaux à l'intérieur de la zone OCDE. Un des objectifs majeurs de la politique économique doit être d'éviter que les hausses des prix de l'énergie se répercutent sur les revenus nominaux. En second lieu, alors qu'un seul pays peut améliorer sa balance courante en appliquant une politique de déflation de la demande, la zone OCDE prise dans son ensemble ne peut faire une telle option à moins que cette politique déflationniste soit assez forte pour réduire largement le prix du pétrole. Cela impliquerait probablement un ralentissement de l'activité qui serait considéré comme inacceptable à d'autres égards; économiser l'énergie serait une solution de beaucoup préférable. En troisième lieu, si les politiques des pays de l'OCDE entraînent une diminution du prix réel du pétrole, comme cela s'est passé après 1973/74, on assisterait à un affaiblissement de l'incitation à économiser l'énergie et à réduire la dépendance des pays de l'OCDE vis-à-vis du pétrole importé, dans la mesure où des signaux trompeurs seront envoyés aux utilisateurs et aux pays producteurs de la zone OCDE.

C'est de cette façon que quatre ou cinq années potentiellement précieuses ont été largement gâchées du point de vue de la politique énergétique. De ce fait, l'économie de l'OCDE n'est pas bien préparée à l'heure actuelle pour supporter une réduction relativement modérée de l'offre d'énergie.

le 4 juillet 1979

Les quelque douze derniers mois ont été marqués par un certain nombre d'événements encourageants. On a pu remarquer qu'une politique restrictive de régulation de la demande peut contribuer à modérer une inflation rapide et que, lorsque les circonstances s'y prêtent, une politique budgétaire expansionniste exerce l'effet voulu sur la demande et la production réelles. En présence de conditions favorables, le relèvement des taux d'utilisation des capacités a suscité un accroissement de l'investissement

productif et l'évolution des taux de change a facilité le déroulement d'importants mouvements favorables à l'équilibre de la balance des paiements. Correctement utilisés, les instruments classiques de la politique macro-économique conservent leur efficacité.

Cependant, les événements ont aussi confirmé que l'inflation est un obstacle majeur à la poursuite de la réduction du chômage et de l'amélioration du niveau de vie. C'est à cause de l'accélération de l'inflation que les États-Unis ont dû opter pour une phase de

croissance beaucoup plus lente. Et c'est à cause de sa persistance que les pays déjà reconnus comme «convalescents» ont dû rester dans ce groupe. Aujourd'hui, les objectifs de la politique économique sont de nouveau remis en question par la crise de l'énergie qui, après s'être manifestée il y a cinq ans, s'était momentanément calmée.

Pour la première fois depuis la période de leur construction de l'immédiat après-guerre, on peut vraiment craindre actuellement que la progression à court et à moyen termes du

### CROISSANCE DU VOLUME DU PNB/PIB DANS LA ZONE OCDE (a)

### INDICES DE PRIX IMPLICITES DE LA CONSOMMATION PRIVÉE (a)

1.

Pourcentages de variation, taux annuels désaisonnalisés

		États-Unis	Japon	Autres principaux pays	7 principaux pays	Autres pays de l'OCDE	Total OCDE moins les États-Unis	TOTAL OCDE	États-Unis	Japon	Allemagne	Autres principaux pays	7 principaux pays	Autres pays de l'OCDE (c)	TOTAL OCDE	États-Unis	Japon
par rapport à l'année précédente	1976(b)	5,5	6,0	5,1	5,4	3,6	4,8	5,1	5,3	8,5	4,5	11,9	7,4	11,0	7,9	6,7	4,5
	1977	4,9	5,4	2,5	4,1	1,8	3,0	3,7	5,7	6,9	3,8	11,8	7,2	11,9	7,8	5,4	4,1
	1978	4,0	5,6	3,2	4,0	2,4	3,6	3,7	6,8	4,5	2,6	9,3	6,5	9,3	6,9	4,1	6,9
	1979	2½	5½	3¼	3½	3	3¼	3½	8¾	3½	3¾	11	7¾	8½	7¾	2½	7¼
par rapport au semestre précédent	1976 II	3,0	4,1	2,7	3,0	3,2	3,1	3,1	5,1	5,8	3,7	12,1	7,3	11,3	7,9	3,3	3,8
	1977 I	5,7	6,9	2,6	4,7	1,2	3,3	4,2	6,3	6,6	4,0	12,5	7,6	12,9	8,4	6,3	4,5
		5,1	4,0	2,2	3,8	1,5	2,4	3,5	5,1	5,8	3,4	10,5	6,3	10,6	6,9	5,7	3,7
	1978 I	2,8	7,1	3,5	3,8	2,9	4,2	3,7	7,7	4,3	2,4	8,5	6,7	9,2	7,0	3,0	7,4
		5,2	4,3	3,8	4,5	2,2	3,5	4,2	7,0	3,7	2,0	9,9	6,5	8,4	6,7	4,8	9,2
	1979 I	2½	6½	2¼	3¼	3½	3¼	3¼	9	2	4¼	10¼	7¼	8¼	7¼	2	8
		1	5	3½	2½	3½	3	2¼	9½	6	4¾	12¼	9	8¼	9	½	3¼
1980 I	1½	5¼	2¼	2¼	3	3½	2¼	9	6½	3½	11¼	8½	8½	8½	¼	5½	

(a) Pour 1976, pondération (par le PNB/-PIB) et taux de change de 1976; à partir de 1977, pondération de 1977.

(b) Les taux de variation de 1976 proviennent des Perspectives économiques n° 23.

(c) Les données semestrielles sont des esti-

mations très approximatives; pour huit de ces pays, représentant plus de 40% du PIB de l'ensemble des petits pays de l'OCDE, les

niveau de vie et de l'emploi ne soit tributaire d'un moyen de production essentiel pour l'industrie : l'énergie. D'autres pénuries de matières premières industrielles se sont déjà produites dans le passé, mais les fortes hausses de prix qui ont pu en résulter, ont le plus souvent entraîné un accroissement sensible de l'offre, celui-ci provoquant lui-même une retombée des prix. Ce mécanisme, bien que parfois désordonné et générateur de chocs inflationnistes périodiques dans le monde, a dans l'ensemble assuré un approvisionnement assez régulier en moyens de production essentiels pour l'industrie à un prix réel qui, en moyenne pour les divers produits de base, n'a guère accusé de hausse tendancielle depuis la fin de la guerre.

Aujourd'hui, dans le cas de l'énergie, la situation n'est pas la même. Une insuffisance de l'offre, comme le déficit de 2 millions de barils par jour (mbj) enregistré à la suite des perturbations qui ont affecté l'Iran à la fin de l'an dernier, a bien pour effet de faire monter les prix, d'autant plus qu'il n'existe pas de produits de substitution immédiatement disponibles. Cependant, la réaction à court terme de l'offre à un relèvement des prix est beaucoup plus faible pour le pétrole que pour d'autres matières premières : la plupart des fournisseurs ont, en effet, déjà porté leur production au niveau qu'ils désiraient atteindre, ou au voisinage de ce niveau, et la politique de production de l'Arabie Saoudite semble

avoir changé. Dans ces conditions, les perspectives de croissance de la zone OCDE dépendent maintenant pour beaucoup des approvisionnements énergétiques sur lesquels elle pourra tabler et de l'efficacité avec laquelle l'énergie sera utilisée.

### Perspectives d'approvisionnements en pétrole

L'examen de l'évolution probable des sources d'énergie intérieures de la zone OCDE et des niveaux de production des pays de l'OPEP, dans l'hypothèse où les exportations de l'Arabie Saoudite et de l'Iran seront de 8½ et 3½ mbj respectivement, donne à penser que, sur la période considérée, qui va jusqu'au milieu de 1980, les approvisionnements en pétrole dont disposeront les pays de l'OCDE pourraient effectivement constituer pour eux une contrainte. Ces pays paraissent avoir amélioré l'efficacité à laquelle ils utilisent le combustible, de sorte qu'un accroissement de 1% du PNB ne requiert plus maintenant qu'un accroissement de 0,8% de la consommation d'énergie (alors qu'avant 1973, le rapport était à peu près égal à l'unité). Pourtant, à défaut d'efforts d'économies d'énergie particuliers, tels ceux sur lesquels l'accord s'est fait au sein de l'Agence internationale de l'énergie, il faudrait probablement s'attendre à de nouvelles variations brutales des prix si la croissance du PNB dans l'ensemble de la zone OCDE n'était pas maintenue à un taux d'environ 1½% seulement entre le milieu de 1979 et le milieu de 1980, et il est peu probable que l'action des gouvernements puisse permettre un tel ralentissement.

Si au contraire, les économies réalisées sur la consommation de pétrole atteignent pleinement l'objectif de 5% pour la période allant jusqu'au milieu de 1980, la croissance du PNB pourrait — sur la base des prévisions actuelles — être d'environ 2¾% et il serait possible de procéder à la reconstitution particulièrement nécessaire des stocks, au-delà de leurs niveaux de la fin de 1978(1). Une situation intermédiaire, qui correspondrait à des économies de pétrole de l'ordre de 3½%, ne permettrait guère d'assurer que le taux de croissance du PNB prévu, et de rétablir les stocks à leurs niveaux de la fin de 1978. Moins les résultats des économies d'énergie seront importants, plus il sera à craindre que la poussée de l'inflation et la baisse de la confiance entraînent la zone OCDE dans un mouvement de récession.

### Perspectives d'évolution de la demande globale et inflation

Les prévisions actuelles du Secrétariat n'envisagent donc aucune interruption grave ni prolongée des approvisionnements en pétrole, mais elles supposent que les efforts visant à atteindre les objectifs immédiats d'économies dans ce domaine donneront des résultats satisfaisants et que seront ainsi

évités de nouvelles augmentations importantes des prix pétroliers — qui entraîneraient une baisse soit de la confiance des milieux d'affaires, et donc de l'investissement, soit de celle des particuliers, et donc de la consommation. Globalement, il est prévu que la croissance du PNB de la zone OCDE se ralentira, passant de ¾% (taux annuel), qui a sans doute été atteint au premier semestre de cette année, aux environs de 2¾% pendant la période allant jusqu'au milieu de 1980, surtout à cause de l'évolution probable aux États-Unis (tableau 1).

Dans le cadre de cette évolution globale du PNB, il semble que les situations relatives des divers pays correspondront dans une large mesure à ce qu'envisageait le programme d'action concertée sur lequel les ministres des pays de l'OCDE s'étaient mis d'accord. Il est prévu qu'aux États-Unis, la demande intérieure se ralentira nettement dans la deuxième partie de l'année, avant de se redresser un peu au début de 1980. Dans les autres pays de l'OCDE considérés globalement, la croissance de la demande intérieure devrait être de l'ordre de 3½% jusqu'au milieu de l'an prochain. Étant donné le risque d'aggravation des taux d'inflation et compte tenu des effets que cette aggravation et que la situation énergétique pourraient exercer sur les entreprises et sur la dépense des consommateurs, il semble bien que ces prévisions pêcheraient plutôt par excès d'optimisme.

Certains ajustements qui ont modifié l'éventail international des taux de croissance de la demande intérieure, ainsi que les variations des taux de change de ces deux dernières années, ont nettement amélioré la position relative des balances courantes des États-Unis et du Japon. L'excédent des opérations courantes du Japon a pour le moment presque disparu, le déficit des États-Unis a été réduit de moitié depuis le premier semestre de l'an dernier.

Toutefois, à l'exception d'une réduction de l'excédent de l'Allemagne, on ne s'attend guère à d'autres modifications de la répartition des excédents et des déficits entre les pays de l'OCDE pour la période couverte par les prévisions. Le mouvement d'appréciation du yen a été en partie inversé, de sorte que l'excédent du Japon pourrait recommencer à augmenter d'ici la fin de l'année malgré l'alourdissement de la facture pétrolière. La hausse du prix du pétrole — plus de 30% au moment de la rédaction — est la principale cause de la détérioration prévue de la balance courante de la zone OCDE, qui passerait d'un excédent de 6½ milliards de dollars en 1978 à un déficit d'environ 15 milliards cette année. →

(1) Les stocks de la fin de 1978 correspondaient à 75 jours d'approvisionnement; à la fin du premier trimestre de 1979, ils n'en représentaient plus que 65 environ, alors que 60 jours au moins sont jugés nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du système de distribution, et que l'objectif à long terme de l'Agence internationale de l'énergie est de constituer des stocks représentant 90 jours d'approvisionnement.

### DEMANDE INTÉRIEURE TOTALE

Autres principaux pays	7 principaux pays	Autres pays de l'OCDE	Total OCDE moins les États-Unis	TOTAL OCDE
5,0	5,7	3,5	4,5	5,4
1,5	3,7	1,5	2,1	3,4
3,2	4,2	1,1	3,5	3,7
3½	3½	3	4¼	3½
2,7	3,2	3,6	3,2	3,2
1,2	4,1	1,0	1,9	3,6
1,0	3,6	0,4	1,5	3,1
3,6	4,0	1,0	3,8	3,5
4,6	5,4	2,2	5,1	4,9
¾	¾	¾	¾	¾
3	2	¾	¾	2¼
3	2½	3	3½	2½

taux de variation semestriels ont été obtenus par simple interpolation.



La manifestation la plus récente de la crise de l'énergie s'est produite à un moment où le problème de l'inflation continue de présenter une importance majeure pour l'économie de la zone OCDE considérée dans son ensemble. La période d'essor de 1972-73 et la forte hausse des prix des produits de base ont déclenché des vagues successives d'augmentation des revenus nominaux qui ont pris un caractère fâcheusement habituel dans de nombreux pays. Certains pays ont enrayé ce processus. Le Japon a ramené le taux d'accroissement des salaires nominaux aux environs de 6 % l'an dernier. En Allemagne, l'augmentation des salaires a été sensiblement freinée et, avant la dernière manifestation de la crise du pétrole, la hausse des prix à la consommation était tombée à 2 ou 2½ %. La Suisse, l'Autriche et les pays du Benelux ont aussi maîtrisé l'inflation. Cependant, la plupart des autres pays ont obtenu des résultats beaucoup moins heureux dans ce domaine. En particulier, l'accélération du taux tendanciel d'inflation aux États-Unis constitue un problème international grave en raison du poids de ce pays dans la production, la demande de produits de base et les échanges mondiaux.

On peut craindre qu'une forte inflation risque de se perpétuer à demeure dans le système, quand on constate, par exemple, que l'an dernier l'amélioration sensible des termes de l'échange de la zone OCDE, dont l'effet a probablement été d'accroître d'un point le pourcentage d'augmentation du revenu réel au second semestre, ne s'est pas accompagnée d'un ralentissement marqué de la hausse des prix. Ces derniers mois, les nouveaux relèvements des prix du pétrole et d'autres produits de base ont entraîné une accélération assez générale de la hausse des prix à la consommation. Pour l'ensemble de la zone, le taux de la hausse pourrait peut-être en 1979 être supérieur d'un point au taux de 6,9 % enregistré en 1978 (tableau 1). Qui plus est, on s'attend à une forte accélération

en cours d'année, conduisant à un taux qui tendrait vers 9 %.

### Risque d'excès de la demande de pétrole

Tout excès important de la demande de pétrole, soit pendant la période couverte par les prévisions, soit au-delà, serait lourd de conséquences pour l'inflation et donc pour le niveau de la demande. Les estimations des élasticités à court terme de l'offre et de la demande d'énergie par rapport aux prix sont aléatoires, mais il est certain que les valeurs en sont faibles. C'est ainsi que le déficit de 2 mbj enregistré à la suite des événements d'Iran, a presque certainement été dans une large mesure à l'origine de la hausse de quelque 30 % des prix du pétrole brut constatée jusqu'ici, sans compter celles qui pourraient suivre. Tout relèvement de 10 % du prix du pétrole accroît automatiquement d'environ 1/4 de point le pourcentage de hausse du niveau général des prix de la zone OCDE, et, si l'on tient compte des hausses probables — et souhaitables — par contagion des prix des autres sources d'énergie, ce relèvement pourrait atteindre environ 3/4 de point sur une période de un à deux ans. De plus, il est fort à craindre que les effets des relèvements de prix du pétrole accélèrent le rythme d'augmentation des revenus nominaux, donnant ainsi une vigueur accrue à la spirale inflationniste. Cela montre combien il importe de ne pas chercher à prévenir une dégradation des termes de l'échange par un relèvement des salaires ou des autres revenus, car les résultats ne peuvent en être qu'éphémères.

Dans les circonstances présentes, pour prévenir un excès potentiel de la demande de pétrole, la seule formule acceptable consiste à entreprendre à l'échelon micro-économique des efforts visant à réduire l'utilisation de l'énergie et à assurer la continuité des appro-

visionnements aux niveaux actuels ou au-dessus de ces niveaux. Faute de mettre en œuvre de telles politiques, il ne resterait probablement plus que deux solutions — fort coûteuses :

- Une solution consisterait, en ne faisant rien, ou pas grand-chose, à compter sur le marché pour régler le problème. Il en résulterait une flambée inacceptable de l'inflation qui n'apporterait aucune solution de fond. A court terme, on n'enregistrerait guère d'offre supplémentaire, de sorte que le principal résultat serait un freinage de la demande de la zone OCDE, à la fois directement du fait de la réduction du revenu réel provoqué par les relèvements de prix du pétrole, et indirectement par l'incidence de la balance des paiements, car l'excédent accumulé par les pays de l'OPEP aurait un effet déflationniste considérable. Mais, comme par ailleurs les élasticités à moyen terme sont plus fortes que les élasticités à court terme, cette façon de faire face à un excès de la demande d'énergie serait extrêmement peu efficace, car le résultat pourrait aller largement au-delà de ce qui serait justifié dans une optique à moyen terme. A la place d'un ajustement progressif à la variation des prix relatifs, on assisterait à une nouvelle explosion inflationniste que suivrait un mouvement de récession.

- Une autre solution consisterait à réduire d'emblée la demande globale. Il faudrait alors sacrifier au moins 1 ¼ % du PNB de la zone OCDE, soit 80 milliards de dollars de production, pour chaque tranche de 1 mbj de pétrole économisé, si l'on suppose que la valeur du pétrole ainsi « économisé » serait implicitement évaluée à 225 dollars le baril. Toutefois, s'il n'était pas possible de rétablir l'équilibre du marché de l'énergie par des mesures de nature à assurer un approvisionnement en énergie suffisant et une utilisation efficace de l'énergie, il faudrait peut-être réduire la demande globale — à quelque prix que ce soit — afin de prévenir une inflation qui désorganiserait l'économie.

### Contraintes à moyen terme sur la croissance

#### *Inflation*

Pour la plupart des gouvernements, le risque de voir l'inflation se poursuivre à un rythme rapide — ou se réaccélérer — constitue un obstacle majeur à l'adoption de politiques plus expansionnistes; ils ne seraient pas disposés à opter pour des objectifs de croissance qui rendraient plus difficile de ramener la hausse des prix à des taux acceptables. La persistance de taux élevés d'inflation a plus de chances d'entraîner une réduction qu'un accroissement de l'emploi à moyen terme. Il ne suffit donc pas de viser simplement à une convergence des taux d'inflation au niveau international.

Les facteurs qui maintiennent actuellement l'inflation à un rythme rapide sont manifestement tenaces. Dans la plupart des pays (les États-Unis sont à l'heure actuelle une exception notable), il s'agit plutôt de la vitesse du

phénomène que d'un excès de la demande : dès lors qu'une forte hausse s'est amorcée, tous les groupes sociaux, aux différents niveaux de l'échelle des revenus, s'efforcent de résister à l'érosion — présente ou future — de leurs gains réels, qu'elle qu'en soit la source. Et les effets des puissantes interactions salaires/prix et salaires/salaires ont été accentués par un ralentissement des progrès de la productivité qui, dans bien des cas, ne peut s'expliquer uniquement par des facteurs conjoncturels. Cela étant, il n'est pas surprenant que, dans un certain nombre de pays, l'expansion de la demande ait entraîné, ces dernières années, un accroissement moindre de la production et une hausse plus vive des prix qu'on ne s'y attendait au début de la reprise. De fait, comme il ressort du tableau 2, la performance de l'économie de l'ensemble de la zone OCDE au cours de la période 1975-80 se révélera probablement nettement moins favorable qu'on ne l'envisageait en 1976, en termes de production, de stabilité des prix, de chômage et d'équilibre des paiements internationaux.

Les moyennes indiquées dans le tableau pour l'ensemble de la zone dissimulent d'importantes différences entre pays. En 1978, l'emploi s'était très sensiblement amélioré aux États-Unis (progrès qui est allé de pair avec de très médiocres gains de productivité) et dans certains des petits pays Membres européens. L'inflation avait été ramenée *au-dessous* du niveau moyen des années soixante dans quelques pays, notamment le Japon, l'Allemagne et la Suisse.

La performance générale est néanmoins préoccupante. D'après les tendances et indicateurs récents, les chances de parvenir à une stabilité raisonnable des prix et de rétablir une croissance durable et le plein emploi d'ici au milieu de la prochaine décennie ne paraissent pas très grandes. Les effets bénéfiques des mouvements favorables des termes de l'échange sur les prix, la demande réelle et les balances des paiements ne semblent pas appelés à durer. Et les facteurs intérieurs qui sont à l'origine des taux élevés d'inflation dans la zone OCDE ne s'affaibliront peut-être pas beaucoup, aussi longtemps que les attitudes en matière de négociation de revenus et de détermination des prix n'auront pas fondamentalement changé et que le ralentissement apparent des tendances de la productivité ne se sera pas inversé.

Beaucoup de pays se ressentent encore des conséquences des augmentations des salaires réels intervenues ces dernières années, qui ont été excessives étant donné la faible croissance tendancielle de la productivité enregistrée actuellement et l'évolution des termes de l'échange. En outre, dans bon nombre de pays, le déficit budgétaire a désormais pris des proportions telles que, même s'ils reconnaissent le rôle anticyclique de la politique budgétaire, les gouvernements ne voient guère la possibilité d'agir par le biais de modifications des impôts ou des dépenses pour soutenir la demande globale (voir tableaux 3 et 4).

## 2. SCÉNARIO DE CROISSANCE 1976-1980 POUR LA ZONE OCDE

projections et évolution probable

		Évolution passée				Évolution récente et perspectives	
		1960-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1978	1975-1980	
						projections établies en 1976	évolution probable
Taux annuels moyens de variation	PNB/PIB (volume)	4,9	0,3	-0,6	4,2	5½	3¾
	Formation brute de capital fixe <sup>(a)</sup>	6,6	-5,4	-7,2	6,0	9	5
	Productivité de la main-d'œuvre	3,8	-0,4	0,3	2,8	4	2½
	Emploi	1,0	0,7	-0,8	1,4	1½	1¼
Dernière année de la période	Taux de chômage <sup>(a)</sup>	3,4	3,6	5,3	5,1	4	5½
	Variation de l'indice de prix implicite du PNB/PIB	7,6	11,9	11,5	7,5	5	8-9
	Balance courante (milliards de \$)	9,6	-27,6	0,2	6,4	7½	-15 à -20

Note : Les projections de 1976 à 1980 ont été établies par le Secrétariat de l'OCDE au début de 1976 et ont été présentées dans un supplément spécial aux Perspectives Économiques, n° 19. Plutôt que de prévisions, il s'agissait de l'illustration d'un sentier de croissance compatible avec une reprise économique non-inflationniste.

(a) Sept principaux pays de l'OCDE.

## 3. AVANCE (OU RETARD) DES SALAIRES RÉELS <sup>(a)</sup>

1972=100

	1973	1974	1975	1976	1977	1978
États-Unis	98,4	98,9	97,8	96,9	96,9	98,5
Japon	104,3	108,8	112,0	109,2	109,3	106,3
Allemagne	100,7	103,7	102,2	98,5	98,9	97,7
France	101,5	104,6	106,8	104,4	105,3	104,4
Royaume-Uni	100,7	107,9	112,6	107,3	103,4	103,2
Canada	98,2	99,7	104,3	105,8	107,0	105,1
Italie	102,4	102,8	106,7	105,4	106,5	104,9
Autriche	99,7	100,5	104,3	101,2	100,4	103,9
Belgique	101,2	104,3	113,0	110,1	112,0	113,3
Danemark	104,9	104,9	108,4	105,4	99,2	93,9
Espagne	100,3	101,5	100,4	101,8	101,3	99,8
Finlande	99,6	102,5	103,7	104,0	95,4	90,9
Irlande	101,2	110,7	115,2	113,0	112,8	117,0
Norvège	99,4	100,2	105,3	105,6	108,5	106,9
Pays-Bas	98,1	101,4	103,2	99,4	97,6	99,1
Suède	97,0	96,3	97,7	99,6	104,3	100,8
Suisse	102,1	103,1	105,1	104,1	102,9	100,5
Australie	104,0	112,6	110,2	110,0	111,2	108,9
Nouvelle-Zélande	98,3	109,4	111,6	106,6	107,5	109,8

(a) Différence entre salaires réels par salarié occupé et le PIB réel par personne de la population active occupée, corrigé en fonction des termes de l'échange. En procédant à une correction en fonction du nombre d'heures travaillées, on obtiendrait des séries un peu différentes. Par exemple, dans le cas de la Finlande, le retard des salaires réels serait un peu plus faible.

Source : OCDE.

#### 4. CAPACITÉ (+) OU BESOIN (–) DE FINANCEMENT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (a) DANS CERTAINS PAYS DE L'OCDE

en pourcentage du PIB

	Moyenne		1974	1975	1976	1977	1976(c)
	1964-69	1970-73					
Allemagne	–0,2	+0,3	–1,4	–5,8	–3,6	–2,6	–2,7
Australie	+1,5	+1,8	+0,4	–0,8	–0,7	–1,8	–2,5
Autriche	–0,1	n.d.	+0,4	–2,8	–3,7	–3,4	–4,1
Belgique	n.d.	–3,7	–3,0	–5,3	–6,0	–5,8	n.d.
Canada	+0,8	+0,6	+1,9	–2,4	–1,8	–2,6	–3,5
Danemark(a)	+1,5	+3,7	+4,8	–2,2	0	–0,1	n.d.
Espagne	n.d.	+0,3	+0,1	–0,1	+0,3	n.d.	n.d.
États-Unis	0	–0,2	+0,5	–3,5	–1,4	–0,3	+0,3
Finlande	+2,4	+4,7	+3,9	+2,7	+5,6	+3,9	n.d.
France	+0,4	+0,8	+0,6	–2,2	–0,5	–1,3	–2,4
Irlande	–3,5	–4,1	–8,1	–11,9	n.d.	n.d.	n.d.
Italie	–2,8	–5,4	–5,9	–11,7	–9,1	–8,1	–10,6
Japon(b)	–2,7	+0,9	+0,4	–2,7	–3,6	–3,9	–4,8
Norvège	n.d.	+4,3	+4,7	+3,8	+2,8	+1,0	n.d.
Pays-Bas	–1,0	–0,1	–0,1	–2,7	–2,7	–2,4	–3,3
Portugal	n.d.	+1,1	–1,6	–5,5	–7,1	n.d.	n.d.
Royaume-Uni	–0,9	–0,7	–4,1	–4,8	–5,0	–3,2	–3,9
Suède	+3,9	+4,6	+1,9	+2,9	+4,7	+1,8	–1,6
Turquie	–1,8	–0,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

(a) Données fondées sur l'ancien système des comptes nationaux; taux sur la nouvelle base non disponibles.

(b) Données antérieures à 1970 fondées sur l'ancien SCN et englobant certaines sociétés publiques et entreprises d'États; taux postérieurs à 1970 conformes aux définitions du SCN.

(c) Estimations préliminaires.

Sources : OCDE, Comptes nationaux; Eurostat, Comptes nationaux SEC et sources nationales pour 1978.

#### Énergie

Le bilan énergétique du monde occidental jusqu'en 1985 laisse penser que, si la croissance dans la zone OCDE se poursuivait à un taux de l'ordre de 3½ %, la demande mondiale de pétrole en provenance des pays de l'OPEP augmenterait d'environ 5-6 mbj, compte tenu des approvisionnements probables en énergie de source intérieure et des habitudes de consommation actuelles. Cela resterait du domaine du possible, encore que des accidents du côté de l'offre ou de la demande risquent fort de rendre irréalisable même ce modeste taux de croissance du PNB (qui serait sans doute insuffisant pour empêcher que le chômage n'augmente dans la plupart des pays de l'OCDE). Une croissance plus rapide du PNB, de 4½ % par exemple, supposerait, étant donné les habitudes actuelles de consommation, une demande mondiale de pétrole en provenance de l'OPEP supérieure de 9-10 mbj, et il semble peu probable à l'heure actuelle que les approvisionnements en pétrole puissent s'accroître dans ces proportions. Pour que la zone OCDE connaisse un taux de croissance tant soit peu satisfaisant à moyen terme, il faudra donc que la production d'énergie de source intérieure et les économies réalisées sur la

consommation d'énergie par rapport au PNB augmentent d'environ 4 mbj de plus au total — soit le double de l'objectif fixé pour les économies d'énergie en 1979, et plus du double si l'on veut disposer d'une marge de sécurité.

#### Déséquilibre des paiements

Un certain nombre de pays continueront aussi probablement pendant quelques années à faire face à des problèmes de balance des paiements, malgré l'évolution récente dans le sens d'une réduction des excédents et des déficits. Les développements de ces quelques dernières années laissent penser qu'il y a sans doute des limites aux progrès qu'il est possible de réaliser par la voie de politiques différenciées de régulation de la demande et d'ajustements des taux de change réels. D'importants facteurs structurels qui contribuent au déséquilibre, pourraient persister pendant un certain temps, même si les pays excédentaires comme les pays déficitaires entreprenaient maintenant des efforts résolus pour les réduire par des adaptations fondamentales de leurs politiques. L'incidence du renchérissement des importations pétrolières sera, en outre, inégalement répartie, et certains pays pourraient avoir quelque difficulté à financer leurs déficits supplémentaires —

ou simplement ne souhaiteront peut-être pas accroître sensiblement leur endettement extérieur.

#### Stock de capital

Le retour à un niveau élevé d'emploi pourrait aussi dans certains pays être retardé par l'insuffisance du stock de capital. La faiblesse des investissements réalisés pour augmenter les capacités de production pendant la plus grande partie des années soixante-dix, les modifications des prix relatifs des facteurs et de la structure de la demande, et le fait qu'une partie du stock de capital existant n'est sans doute maintenant plus rentable, risquent de confronter ces pays au grave problème d'une insuffisance potentielle de capital par rapport aux effectifs croissants de la population active. La constitution d'un stock de capital suffisamment important pour éliminer le sous-emploi des ressources en main-d'œuvre d'ici à 1985, par exemple, supposerait des taux d'investissement productifs qui sont parfois trop élevés pour être plausibles, tant du point de vue de l'offre d'équipements que de celui de la demande.

Dans bon nombre des pays qui, récemment, n'ont pas pu suivre une politique expansionniste, la persistance du pessimisme des chefs d'entreprises quant aux perspectives de croissance — facteur déterminant de leur réticence à investir — reflète souvent une faible rentabilité, des incertitudes croissantes quant aux orientations de la politique économique dans le cadre desquelles les entreprises doivent travailler, et les craintes inspirées par l'émergence de nouveaux concurrents sur le marché international et par des modifications très prononcées des positions concurrentielles relatives. Le fait que les revendications de hausse des revenus réels n'ont pas été ajustées aux possibilités réduites de croissance du revenu national réel, et le niveau excessif auquel s'établissent par conséquent les salaires réels, contribuent aussi à affaiblir les profits et à freiner les décisions d'investissement. L'incertitude grandissante concernant le prix de l'énergie et les disponibilités d'énergie, et peut-être aussi les prix d'autres matières premières, agit dans le même sens.

#### Améliorations possibles

On fait parfois valoir qu'une action qui aurait pour effet plus ou moins immédiat d'élever les taux de croissance (par un coup de fouet) atténuerait à elle seule certaines des contraintes qui font actuellement obstacle à une croissance plus rapide. Il est certain que des gains de productivité substantiels pourraient résulter d'une utilisation plus efficace de la population active employée et des capacités productives existantes, d'un accroissement des investissements productifs et d'une accélération des transferts intersectoriels au profit des secteurs à forte productivité. Dans le contexte d'une reprise entraînée par les investissements, il serait moins nécessaire de maintenir des déficits budgétaires élevés à moyen terme, même s'il fallait donner une

impulsion supplémentaire à la demande afin de déclencher la reprise. L'élimination du solde investissement-épargne du secteur privé, qui a un effet déflationniste, est en fait l'une des conditions nécessaires pour permettre aux gouvernements de supprimer les mesures budgétaires de stimulation et de laisser jouer les stabilisateurs automatiques. Une croissance plus vive, si elle a de larges assises, pourrait contribuer à atténuer les problèmes des pays moins industrialisés, qu'ils soient ou non Membres de l'OCDE, et à réduire les disparités des positions extérieures des divers pays de l'OCDE, à condition que les écarts entre taux d'inflation soient compensés progressivement par des ajustements des taux de change.

Mais toute tentative immédiate de concrétisation d'un scénario de croissance plus ambitieux engendrerait sans doute, dans bien des pays, des risques d'inflation inacceptables. L'inflation ne prendrait pas forcément des proportions incontrôlables. Mais les tendances inflationnistes actuelles se poursuivraient sans doute sans fléchir et il n'y aurait guère d'espoir de voir s'arrêter la spirale des prix et des salaires. De fait, l'expérience des cycles économiques antérieurs met sérieusement en question l'idée que l'inflation se ralentit nécessairement dans les phases de reprise, même s'il existe une marge importante de sous-emploi des ressources dans l'économie. Il semble plus probable que l'effet bénéfique que l'amélioration de la productivité exercerait sur les coûts dans un premier temps serait ensuite annulé par les pressions à la hausse sur les salaires et les prix des produits de base. Dans bien des cas, et étant donné les comportements actuels, les taux d'inflation qui accompagneraient sans doute un pareil sentier de croissance risqueraient fort de faire obstacle à la réalisation de l'objectif de croissance lui-même.

Cependant, la persistance d'un taux de croissance peu satisfaisant dans l'ensemble de la zone OCDE comporterait plusieurs autres risques et éléments défavorables. Une progression plus lente des revenus réels irait de pair avec la persistance d'un degré élevé — et peut-être croissant — de sous-emploi des ressources en main-d'œuvre, dont l'incidence se ferait sentir de façon disproportionnée sur les jeunes et les autres groupes défavorisés. Dans la meilleure hypothèse, les tendances de la productivité demeureraient déprimées par rapport aux normes passées, avec de faibles niveaux d'investissement qui tendraient, par ailleurs, à aggraver le problème du chômage lié à l'insuffisance de capital.

Lorsque le ralentissement de l'inflation commencerait à permettre l'application de politiques plus expansionnistes, celles-ci risqueraient alors de créer des goulets d'étranglement et de relancer l'inflation bien avant que le plein emploi ait été rétabli. La balance des paiements courants de la zone OCDE se renforcerait, mais le ralentissement de l'expansion des échanges mondiaux aurait un effet défavorable sur les perspectives des

pays Membres moins industrialisés et des pays en développement non producteurs de pétrole. De plus, il se pourrait qu'en raison du manque de vigueur de la demande extérieure, les pays industrialisés en faible position de paiements trouvent plus difficile de procéder aux ajustements nécessaires. Certains pays pourraient avoir plus de mal à réduire, comme ils se le proposent, leur déficit budgétaire par rapport au PNB. Il y aurait un risque croissant de voir se multiplier les mesures protectionnistes, les mesures défensives tendant à préserver les emplois existants au lieu d'en créer de nouveaux, et les tentatives pour redistribuer le travail existant parmi la population active en expansion, ce qui se traduirait par une détérioration durable des tendances de la productivité sans modération correspondante des aspirations matérielles. Les conflits concernant la répartition des revenus pourraient s'aggraver, et le tissu de la coopération internationale s'en trouver affecté.

Le message fondamental qui sous-tend les considérations ci-dessus n'est pas qu'il faille considérer comme impossible la réalisation de taux de croissance plus satisfaisants et que les pays doivent se résigner à voir persister une croissance au ralenti. C'est plutôt que bon nombre de pays devront obtenir d'importantes modifications des schémas de comportement et alléger les contraintes structurelles avant de pouvoir replacer leur économie sur un sentier de croissance plus satisfaisant et rétablir un niveau d'emploi élevé. Quelques pays ont, il est vrai, remarquablement réussi à stabiliser leurs prix — l'Allemagne et le Japon parmi les plus grands — où la trajectoire de croissance appropriée se situe peut-être déjà au-dessus de la croissance potentielle de la production, parce qu'il semble peu probable qu'une forte réaccélération cyclique de la hausse des prix s'y produise avant la fin de la phase de reprise.

Cependant, le rôle que les pays, qui obtiennent de bons résultats sur le front de l'inflation et dont la balance des paiements est en position forte, pourront jouer pour favoriser une reprise mondiale, risque d'être d'autant plus limité que leurs partenaires sur les marchés mondiaux devront plus longtemps contenir sévèrement l'expansion de leur demande. Certains d'entre eux ont, pour des raisons historiques, des structures économiques fortement orientées vers l'exportation et ne pourront que progressivement les remodeler. L'amélioration des niveaux de vie et des possibilités d'emploi au cours des quelques prochaines années sera fonction de la mesure dans laquelle les pays dont les résultats sont les moins bons réussiront à réduire les comportements inflationnistes.

Une première recommandation s'impose : conserver leur orientation prudente aux politiques de régulation de la demande. Toutefois, l'expérience des pays qui ont déjà obtenu de bons résultats sur le front des prix donne à penser qu'un complément essentiel à des politiques monétaire et budgétaire prudentes serait un vaste effort au niveau poli-

tique pour parvenir à un meilleur consensus sur la détermination des revenus. Les attitudes à l'égard des politiques temporaires de prix et de revenus sont souvent, et c'est bien compréhensible, empreintes de scepticisme. Mais l'opportunité de mécanismes et d'institutions de caractère plus permanent paraît incontestable.

Les chances d'obtenir un meilleur consensus sur la répartition des revenus et les possibilités d'augmentation des revenus réels seront sans doute plus grandes si tous les aspects de la politique économique et tous les prélèvements postulés ou envisagés sur les ressources sont examinés dans un cadre à moyen terme. Il faut admettre — et c'est là un exemple pertinent — que les possibilités d'accroissement des revenus réels sont limitées par les pertes au titre des termes de l'échange résultant de la hausse des prix du pétrole : faute de quoi, on verrait s'accroître de façon irréversible la spirale salaire/prix, tous les groupes sociaux s'efforçant à tour de rôle de protéger leur position. Ce qui d'une façon plus générale serait nécessaire, c'est un mécanisme qui permette de déterminer les implications de différents taux de croissance des revenus et qui facilite une évaluation plus amplement informée de la nature des choix à faire ainsi que la réaction appropriée à l'évolution nécessaire des prix relatifs.

## Politiques structurelles et micro-économiques

Bon nombre de pays devront peut-être traverser une nouvelle période où la croissance sera plus lente qu'ils ne l'auraient souhaité. Il importe qu'ils mettent cette période à profit de façon constructive, en appliquant des politiques visant à réduire les contraintes qui pèsent sur la croissance au lieu de les perpétuer. La politique énergétique est évidemment un domaine important à cet égard. Mais il reste toute une série d'autres politiques où les mesures prises pour agir sur l'offre détermineront s'il faut jeter les bases d'une croissance plus rapide, ou si les pays de l'OCDE sont condamnés à s'accommoder d'une faible productivité et à s'éloigner du système d'économie de marché.

Les perspectives énergétiques à moyen terme sont telles qu'il est indispensable d'engager immédiatement une action majeure. En ce qui concerne les économies d'énergie, un effort de persuasion par le biais des prix semble être une condition préalable. La hausse des prix de 1973-1974 avait tout d'abord été une incitation à économiser l'énergie, et le fait est que la consommation d'énergie par rapport au PNB a généralement diminué. Mais les années d'assez faible croissance qui ont suivi ont contribué à provoquer, pendant un certain temps, un fléchissement trompeur des prix réels du pétrole. Dans certains pays dont la monnaie s'est fortement appréciée, le prix des produits liés à l'énergie a, en fait, diminué par rapport au niveau général des prix, et dans un certain nombre d'autres pays, le prix réel de l'énergie

n'est que légèrement supérieur à son niveau de 1973.

En l'absence d'une forte hausse du prix réel de l'énergie, il est difficile d'attendre de l'industrie ou des ménages qu'ils fassent sérieusement des économies d'énergie, parce que la hausse des prix nominaux se dilue dans l'inflation. A la longue, le prix réel de l'énergie va certainement augmenter. Ce qui importe, si l'on veut assurer des conditions ordonnées sur les marchés de l'énergie, c'est que les gouvernements prennent des mesures résolues à plus court terme, qu'ils relèvent les taxes sur l'énergie si nécessaire, ou encouragent le stockage de l'énergie afin d'empêcher tout nouveau fléchissement cyclique de son prix, et de bien faire comprendre au public que les économies d'énergie sont un impératif durable. A court terme, on ne peut s'attendre que les effets de dissuasion des majorations de prix soient très importants, mais ils ne manqueront pas de s'accumuler avec le temps. L'installation d'équipements de meilleur rendement, de dispositifs de contrôle plus perfectionnés, la construction d'automobiles de plus petites dimensions et plus économiques, etc. pourraient rendre ces effets sensibles.

Il serait possible d'accroître les approvisionnements d'origine intérieure de la zone OCDE, à condition que des politiques appropriées soient mises en œuvre. Dans l'immédiat, les principales sources sont le gaz, le pétrole et le charbon. Aux États-Unis, la levée progressive des contrôles sur les prix du pétrole et du gaz pourrait stopper ce qui risquerait autrement de devenir une baisse de la production intérieure. D'importantes réserves de charbon existent dans un certain nombre de pays Membres, notamment aux États-Unis, au Canada et en Australie. De fait, l'offre de charbon est actuellement excédentaire; ce qu'il faudrait, c'est inciter les utilisateurs à passer de la consommation de pétrole à celle de charbon. L'exploitation de nouvelles réserves de charbon, qui exige des investissements indiquant de longs délais de mise en œuvre, sera fonction, d'une part, de la possibilité de respecter des normes raisonnables en matière d'environnement et, d'autre part, de la garantie qu'il y aura une demande additionnelle à long terme.

Tout retard dans l'adoption de mesures énergétiques vouera à l'échec les efforts des gouvernements pour s'attaquer aux autres contraintes, notamment l'inflation, qui font obstacle à la croissance. Mais des mesures prises rapidement, et maintenues à moyen terme, devraient, au moins, permettre de lever la contrainte que les approvisionnements en énergie font peser sur la capacité de la zone OCDE à enregistrer, à moyen terme, un taux de croissance de l'ordre de 4½% indispensables pour entamer sérieusement les niveaux élevés auxquels se situe actuellement le chômage. Les progrès réalisés devraient être l'objet d'examen fréquents par les gouvernements des pays de l'OCDE.

Pour réduire l'inflation et maintenir un niveau de productivité satisfaisant, il peut

être nécessaire, indépendamment des politiques budgétaire, monétaire et des revenus et des mesures en matière d'énergie, de prendre des dispositions dans trois domaines importants :

● *Action en faveur de la concurrence sur les marchés des biens et des facteurs.* Cet effort appelle, entre autres, l'élimination progressive des mesures défensives ayant pour objet de soutenir des entreprises ou des secteurs moins efficaces — obstacles non tarifaires, aide gouvernementale à divers types d'activités, restrictions « volontaires » et cartellisation du commerce international — ainsi que l'abandon progressif des systèmes visant à garantir les revenus dans certains secteurs, par des mécanismes de soutien des prix ou de prix d'intervention. Il serait peut-être souhaitable aussi d'apporter certaines modifications aux arrangements en vigueur concernant les salaires minimums, qui ont pour effet de réduire la flexibilité du marché. Outre ses effets permanents et positifs pour le bien-être social, la suppression des pratiques qui restreignent la concurrence devrait aider à réduire les prix et les coûts, au moins dans certains domaines, et contribuer ainsi à un ralentissement de la spirale des prix et des salaires.

● *Élargissement des programmes de formation et de mobilité de la main-d'œuvre.* En réduisant les défauts d'adaptation entre la demande de certains types de main-d'œuvre et l'offre correspondante, on améliorerait l'alternative chômage-inflation, car l'inflation est renforcée par les poches de demande excédentaire de main-d'œuvre plus qu'elle n'est freinée par les poches de main-d'œuvre excédentaire. De plus, la formation de la main-d'œuvre contribue à égaliser les possibilités d'emploi et à élever les qualifications professionnelles. Il est possible aussi d'améliorer le fonctionnement du marché du travail en tenant compte davantage des effectifs nécessaires et des effectifs disponibles dans les diverses catégories de main-d'œuvre au moment de la négociation des structures salariales et des conditions de travail.

● *Amélioration du climat de l'investissement.* S'il convient de favoriser le maintien de la demande globale à un niveau raisonnable et de réduire l'élément inflationniste que peuvent comporter les mesures de soutien de la demande et des revenus, il importe aussi d'assurer le fonctionnement sans à-coup du système monétaire international. Le sous-ajustement comme le surajustement des taux de change risquent d'affaiblir la confiance des entreprises à la fois dans les pays dont la monnaie se déprécie et dans ceux où elle s'apprécie. Devant la faiblesse des profits dans un certain nombre de pays et étant donné le niveau élevé des primes de risques, il serait peut-être souhaitable d'adopter des mesures plus directes pour encourager les investisseurs : mesures permanentes d'incitation fiscale et dispositions spéciales de financement.

Le piège de la stagflation risque de se révéler particulièrement dangereux dans le cas notamment où l'on s'efforce de créer des

emplois dans un environnement qui se caractérise par l'affaiblissement du marché du travail. Lorsque le marché de l'emploi reste déprimé de façon persistante, on a en effet tendance à accorder de plus en plus d'attention à des formules visant à réduire les investissements qui entraînent des économies de main-d'œuvre, à accroître les obstacles aux licenciements, à restreindre l'accès au marché du travail, à protéger les industries exposées contre la concurrence des importations et à subventionner les secteurs en perte de vitesse. Cependant, l'attrait que peuvent présenter des initiatives de ce genre reflète une méconnaissance profonde du problème qui se pose aujourd'hui. Ce problème n'est pas simplement qu'il est difficile de créer de nouveaux emplois, mais bien plutôt qu'il est difficile de développer l'emploi sans que l'inflation en soit stimulée. Tout ce qui peut accroître l'inflation au lieu de contribuer à la maîtriser a pour effet de repousser à plus tard les créations d'emplois susceptibles d'être durables. Des mesures ayant pour objet de préserver les emplois existants par des formules de protection et de procéder à une redistribution de la charge sociale et financière du chômage, risquent d'aller à l'encontre du but recherché, de conduire à une inflation accrue ainsi qu'à une baisse du revenu réel et de la production. Si les gouvernements acceptaient la nécessité d'un ralentissement temporaire de la croissance à cause de la contrainte de l'inflation, ils ne sauraient légitimement chercher à atténuer les effets de ce ralentissement en prenant des mesures qui précipiteraient la hausse des coûts. Il faut veiller à ce que les dispositions de caractère transitoire visant à atténuer le chômage, ne viennent pas renforcer la contrainte inflationniste dont il découle précieusement.

\* \*

Pour l'immédiat, on peut s'attendre à une croissance assez modérée, à une inflation forte et à des difficultés sur le marché de l'énergie. La reprise ultérieure de la croissance de la production et des niveaux de vie — ainsi qu'une réduction durable du chômage — dépend essentiellement d'une meilleure tenue des prix et de la mise en œuvre de politiques énergétiques efficaces. Ce double problème ne peut sans doute être résolu ni rapidement ni aisément. La lutte contre l'inflation requiert une prudence constante dans la conception de la politique générale et implique des efforts énergétiques en vue d'accroître la productivité et de favoriser un ajustement positif. Sur le plan technique, les principes essentiels de la politique énergétique — dans laquelle le mécanisme des prix est appelé à jouer un rôle majeur — sont clairs, mais pour donner des résultats satisfaisants, ils doivent être mis en œuvre au niveau international et de façon coordonnée. Les gouvernements des pays de l'OCDE ne peuvent se soustraire au défi que représente la formulation de politiques qui permettraient de réduire l'inflation et de surmonter la contrainte énergétique, et il leur incombe d'amener leur opinion publique à y souscrire.



# ENERGIE : UNE ÈRE NOUVELLE

par Ulf LANTZKE  
Directeur exécutif de l'Agence internationale  
de l'énergie (1)

**D**e toute évidence, nous sommes entrés, pour ce qui est de l'énergie, dans une ère nouvelle. Dans une certaine mesure, il en va de même pour le système économique mondial. D'ores et déjà, on peut dire que les événements d'Iran ont marqué une sorte de jalon, comme l'avaient fait déjà ceux qui se sont produits en 1973-74. L'avenir dira peut-être que la situation en Iran aura déclenché une série de réactions qui pourraient avoir beaucoup plus de conséquences que l'embargo pétrolier de 1974.

Il n'est sans doute pas inutile de passer brièvement en revue la chronologie de ce qui a eu lieu en Iran. Fin 1978, la production de pétrole de ce pays a brusquement chuté de sorte que, du jour au lendemain, les exportations du deuxième exportateur mondial se sont trouvées réduites de 5 millions de barils par jour (mbj). Au mois de mars 1979, lorsque les chargements de pétrole en provenance d'Iran ont cessé d'arriver, les pays industrialisés ont commencé à en ressentir les effets. Au mois d'avril, alors que les répercussions commençaient à être plus sévères, la production de pétrole de l'Iran a repris, mais à des niveaux beaucoup plus bas qu'auparavant. Au moment de l'arrêt des exportations iraniennes, d'autres pays, comme l'Arabie Saoudite, avaient augmenté leur production de manière à compenser en partie la défaillance de l'Iran. Lorsque ce dernier a recommencé à exporter du pétrole, les autres producteurs ont ramené leur production au niveau normal, avec, comme résultat, un marché pétrolier très tendu.

En analysant la situation, nous avons conclu qu'il y aurait dans le monde une insuffisance d'approvisionnement pétrolier d'environ 2 millions de barils par jour en 1979. L'OPEP a augmenté deux fois les prix, qui, depuis décembre dernier, se sont accrus de 60 %. Les prix du marché libre ont été particulièrement instables, certains atteignant le double des prix officiels de vente de l'OPEP.

## Les conséquences

Au-delà de ces effets à court terme, les événements auxquels nous venons d'assister auront une incidence plus profonde sur les systèmes énergétiques et économiques mondiaux.

Premièrement, il est peu probable que la production iranienne retrouve son niveau antérieur de 6 mbj; à moyen terme, elle se stabilisera plutôt entre 3 et 4 mbj. Entretemps, nous courons le risque de voir la production pétrolière évoluer de façon irrégulière et l'on ne saurait nullement écarter la possibilité d'une nouvelle interruption brutale de la production iranienne pendant une période relativement longue.

Deuxièmement, les évolutions récentes ont affecté de manière négative les politiques d'investissement des autres pays de l'OPEP. Les pays producteurs de pétrole peuvent en effet s'interroger sur l'intérêt d'accroître leur capacité de production alors qu'ils tirent manifestement des avantages de la persistance de tensions sur le marché.

Troisièmement, il y a aussi eu une nette évolution de l'attitude des pays producteurs de pétrole face à l'opinion assez largement répandue dans le monde occidental, selon laquelle on pouvait compter sur eux pour satisfaire l'accroissement de la demande mondiale d'énergie au cours des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix.

Les principaux pays producteurs affirment maintenant que c'est aux pays occidentaux qu'il incombe de résoudre le problème pétrolier. Ils vont y contribuer, mais ils ne sauraient supporter seuls les charges de la situation. Ces avertissements doivent être

pris au sérieux. Ils reflètent bien la situation que nous allons devoir affronter.

Le système d'approvisionnement pétrolier fonctionnera désormais au maximum de sa capacité, ou à un niveau proche, ce qui entraînera une grande vulnérabilité à toute nouvelle rupture d'approvisionnement, qu'elle soit de caractère accidentel ou politique. La conjonction de tous ces facteurs se traduira probablement, à moyen et à long termes, par une pression constante sur les prix du pétrole à moins que l'on ne prenne des mesures plus résolues. Nous pouvons nous attendre, au mieux, à l'allongement des files d'attente devant les pompes à essence et à des hausses de prix; au pire, ce sera la dépression économique.

## Le long terme

Les événements récents auront aussi des conséquences très importantes à long terme. Il y a un an, guère plus, la plupart des analystes estimaient que les pays de l'OPEP pourraient ensemble produire entre 40 et 45 mbj au cours des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix. Ils partaient de l'hypothèse que l'Arabie Saoudite pourrait produire entre 15 et 20 mbj et que l'Iran pourrait, pour sa part, fournir 6 mbj jusqu'à la fin de ce siècle. Parmi les scénarios que nous avons nous-mêmes construits, le «plus probable» était que la production de l'OPEP s'établirait aux environs de 38 mbj. Aujourd'hui, je crois qu'il sera difficile pour les pays de l'OPEP de produire beaucoup plus de 35 mbj. Avec un accroissement de la demande mondiale de pétrole d'environ 1 à 2 mbj, la capacité de production des pays de l'OPEP pourrait se trouver utilisée au maximum dans trois à cinq ans seulement. La nouvelle production dans d'autres pays, comme le Mexique, sera d'une certaine aide, mais elle ne résoudra pas le problème fondamental.

Nous avons mis au point un scénario arithmétique simple fondé sur des hypothèses raisonnables et largement admises concernant les facteurs fondamentaux de l'offre et de la demande d'énergie. D'après ce scénario, la demande mondiale d'énergie non satisfaite pourrait atteindre non moins de 4 mbj en 1985, 10 mbj en 1990 et jusqu'à 28 mbj en l'an 2000, et cela même si d'ici à la fin du siècle :

- la croissance économique reste faible (3,4 % par an)
- le rapport énergie-PNB est de 0,8 contre 1 dans le passé
- la production des pays de l'OPEP passe à 38 mbj, dont 15 de l'Arabie Saoudite
- l'utilisation et la production de charbon sont doublées
- la production d'énergie nucléaire est multipliée par douze.

Dans la réalité, bien sûr, cet écart n'existera pas, car l'offre et la demande seront toujours égales, mais ce scénario montre bien l'ampleur du problème auquel nous nous trouvons confrontés, et il laisse entrevoir la possibilité de hausses rapides des prix et un ralentissement de la croissance économique si aucune mesure n'est prise dans le domaine énergétique. Quelles sont, dans cette situation, les solutions ?

Ramener la croissance économique de 3,4 à 2,4 % économiserait 20 mbj en l'an 2000 mais les sacrifices seraient lourds sur le plan économique : la perte annuelle de PNB serait alors de 2000 milliards de dollars (en dollars de 1978). De toute évidence, ce n'est pas là une solution à retenir pour l'économie mondiale.

(1) Cet article s'inspire d'une communication faite à une conférence récente de l'Institut royal, à Chatham House.

Si l'on triplait, au lieu de doubler, la production de charbon, l'approvisionnement énergétique se trouverait augmenté d'environ 13 mbj en l'an 2000. Un pareil développement de l'utilisation du charbon exigerait un accroissement considérable des échanges charbonniers qui s'établiraient quelque part entre 500 et 700 millions de tonnes en l'an 2000. Pour en arriver là, les principaux producteurs de charbon, comme les États-Unis, l'Australie et l'Afrique du Sud, devraient porter leur production à des niveaux dépassant leur demande intérieure. Pareillement, les consommateurs européens et japonais devraient modifier leurs infrastructures en conséquence et être disposés à importer des quantités importantes de charbon.

De nouvelles initiatives importantes doivent être envisagées pour promouvoir un emploi plus rationnel de l'énergie. Au cours des cinq dernières années, les rendements énergétiques se sont nettement améliorés dans les pays industrialisés. Cette tendance doit être vivement encouragée car les économies d'énergie peuvent constituer la solution la plus importante à notre problème, que ce soit à court ou à long terme. Ainsi, en ramenant le rapport de la consommation d'énergie au PNB de 0,8 à 0,7, on économiserait 10 mbj en l'an 2000. La réalisation d'économies de cette ampleur exige des mesures gouvernementales spécifiquement adaptées aux circonstances.

La situation énergétique, tant à court qu'à moyen terme, n'a, à mes yeux, jamais été aussi grave. S'il est une chose que nous avons apprise depuis 1974, c'est que les solutions au problème de l'énergie ne s'improvisent pas. Elles sont onéreuses et, dans certains cas, politiquement difficiles à faire admettre. Il est déjà trop tard pour que nous puissions éviter certaines des répercussions économiques dues à l'absence d'action appropriée dans le domaine de la politique énergétique. Nous savons ce qu'il faut faire ; il est maintenant temps de remplacer les discours par des actes.

La situation à court terme exige que l'on prenne immédiatement les mesures suivantes :

En premier lieu, il est essentiel que les pays continuent à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour que la demande de pétrole sur les marchés mondiaux soit réduite comme convenu de 5 %.

Deuxièmement, les stocks de pétrole doivent être reconstitués d'ici à la fin de l'année afin que nous disposions d'approvisionnements suffisants en fuel domestique pour assurer le chauffage au cours de l'hiver prochain. Cependant, les mesures visant à reconstituer les stocks doivent être appliquées avec prudence, car toute pression excessive sur les marchés mondiaux en ce moment a pour effet de faire monter les prix encore davantage.

Troisièmement, peut-être faut-il dans l'immédiat avant tout s'attacher à maîtriser la situation mondiale des prix, en particulier en ce qui concerne le marché libre. Certes, il faut veiller à ne pas entraver l'exercice d'une saine concurrence sur ce marché, mais à partir du moment où des hausses incessantes de prix commencent à influencer sur les décisions de l'OPEP en matière de prix et sur l'activité économique générale, il est temps pour les gouvernements d'agir.

Il faut souligner que, si les pays industrialisés sont fondamentalement d'accord sur les perspectives réelles de la situation énergétique et sur les mesures requises, les moyens choisis pour atteindre les objectifs reconnus diffèrent d'un pays à l'autre. Certains, comme l'Allemagne et la Suisse, préfèrent s'en remettre pour l'essentiel au libre jeu du marché tandis que d'autres, comme la Turquie, ont déjà commencé à mettre en place un système de rationnement et d'allocation, la plupart des pays se trouvant dans des situations intermédiaires. C'est là un fait qu'il nous faut reconnaître et accepter.

Les événements d'Iran sont peut-être les plus significatifs qui se soient produits depuis l'embargo de 1973-74. Nous ne devons plus maintenant nous tromper sur les avertissements qui nous sont ainsi donnés, car le temps passe, et avec lui, s'estompent nos espoirs d'un avenir prospère, ou même simplement vivable.

# APRES HA AMELIORER LA SU

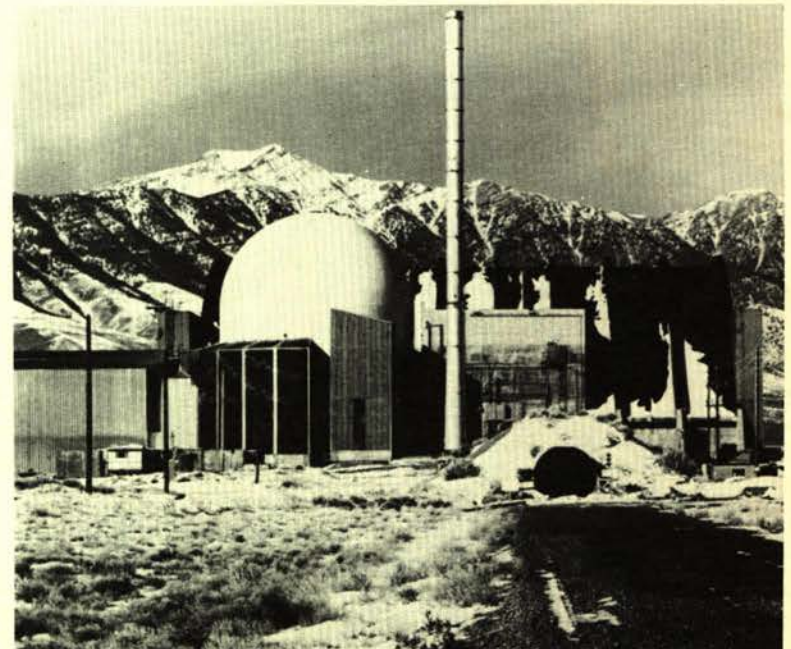
par Klau

*Chef de la division de la sûreté nucléaire de l'*

*La nécessité d'accélérer le développement du nuclé  
L'accident survenu récemment à la centrale électronucléaire (Etats-Unis) a fait ressortir toute l'importance de la sûreté. L'a  
nergie nucléaire et décrit les efforts entrepris, notam  
toute sécurité, de cette source d'énergie.*

**L**a sûreté nucléaire qui vise à limiter les risques présentés par l'emploi de l'énergie nucléaire pour la production d'électricité constitue peut-être le défi le plus formidable jamais rencontré par l'homme depuis que le monde vit à l'heure de la technologie.

La plus grande partie de l'électricité est de nos jours produite dans des centrales thermiques. Celles-ci transforment en chaleur, soit l'énergie chimique des combustibles fossiles, soit l'énergie nucléaire des éléments fissiles, tels que l'uranium, et produisent ensuite du courant électrique au moyen d'un système intermédiaire de conversion qui comprend des chaudières, des turbines et des alternateurs. Dans une centrale nucléaire, la source de chaleur n'est plus assurée par la combustion du charbon ou du fuel, mais simplement par le réacteur nucléaire. Malgré cela, les centrales électronucléaires présentent des caractéristiques particulières. Il existe, en effet, un risque, très faible mais réel, d'accident qui peut se traduire immédiatement ou avec retard par des effets catastrophiques sur la population, même si elle se trouve à une distance considérable. Seuls les grands barrages des centrales hydro-électriques peuvent affecter de façon semblable de nombreuses vies humaines. Les effets nuisibles des centrales électriques classiques ne sont pas liés au risque de catastrophe, mais à l'émission continue d'effluents solides et gazeux qui peut entraîner un taux



*L'installation d'essais LOFT du Centre de recherche de Idaho (Etats-Unis) est un réacteur à échelle réduite conçu pour subir toute une gamme d'accidents de perte de fluide caloporteur, pour étudier l'efficacité des systèmes de refroidissement de secours du cœur et, d'une façon générale, pour évaluer les incidences d'accidents de ce type.*

# HARRISBURG : SÛRETÉ NUCLEAIRE

de Stadie,  
Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN)

...aire est au cœur de la nouvelle crise de l'énergie.  
...léaire de Three-Mile Island, près de Harrisburg (Etats-  
...rticle qui suit met en perspective les risques liés à l'é-  
...ment par l'OCDE, pour permettre l'utilisation, en

de pertes en vies humaines probablement plus élevé que les cen-  
trales électronucléaires.

Les risques inhérents à l'exploitation de l'énergie nucléaire ont  
été reconnus dès les débuts de cette forme d'énergie et les consi-  
dérations de sûreté ont toujours joué un grand rôle dans son  
développement. Les vingt-trois pays membres de l'Agence de  
l'OCDE pour l'énergie nucléaire dépenseront cette année environ  
un milliard de dollars pour réglementer l'utilisation de l'énergie  
nucléaire et pour les recherches de sûreté. Ces dépenses, qui  
s'ajoutent aux coûts directs du développement, de la construction  
et de l'exploitation des centrales électronucléaires et des installa-  
tions annexes du cycle du combustible ont plus que décuplé au  
cours de la dernière décennie. L'effort ainsi fait pour développer et  
maintenir la sûreté est unique dans l'histoire de la technique.

## Le risque nucléaire

L'énergie contenue dans l'uranium est libérée lors de la fission ;  
l'atome d'uranium se divise en deux parties, habituellement iné-  
gales, qui donnent naissance à toute une gamme d'éléments chi-  
miques — les produits de fission. Beaucoup d'entre eux, et  
notamment l'iode et le strontium, sont fortement radioactifs ; ce  
sont eux qui constituent pour l'homme le principal risque dans le  
domaine de l'énergie nucléaire. Si ces éléments sont libérés par  
un réacteur, ils peuvent contaminer l'environnement et, s'ils sont  
ingérés ou absorbés, être particulièrement nuisibles pour les orga-  
nismes vivants. La situation est encore aggravée du fait que les  
sens ne permettent pas à l'homme de détecter la radioactivité.

L'attitude du public à l'égard de cette nouvelle source d'énergie  
a toujours été influencée, ce qui est bien normal, par la peur de la  
bombe atomique, qui en était la première application. Cependant  
les centrales atomiques actuellement en service ne peuvent pas  
exploser comme une bombe. Le fonctionnement d'une bombe  
implique que des masses d'un isotope déterminé de l'uranium  
pratiquement à l'état pur — l'U 235 —, doivent être rapprochées  
rapidement les unes des autres dans une configuration compacte  
et bien précise. Une centrale nucléaire classique utilise en général  
une céramique d'uranium qui demeure immobile, contenant envi-  
ron 3 % seulement de cet isotope spécial ; les 97 % d'uranium res-  
tants ne subissent pas de fission. De plus, la bombe atomique est  
conçue pour répartir les produits de fission par explosion, tandis  
que les réacteurs nucléaires sont conçus pour les retenir.

En termes simples, le but final de la sûreté nucléaire est  
d'empêcher que les produits de fission ne soient libérés dans  
l'environnement. Un réacteur du type actuellement mis en service  
(qui produit environ 1 200 MW électrique) contient des produits  
de fission dont la radioactivité est plusieurs fois supérieure à celle  
libérée par la bombe d'Hiroshima. Le défi technique consiste à  
confiner de manière sûre et fiable ces produits de fission pendant  
les trente années de vie du réacteur, malgré les risques de défaill-  
ance des hommes et du matériel.

## La sûreté nucléaire

Les progrès de la technique ont toujours été ponctués  
d'accidents tragiques, mais les leçons qui en ont été tirées ont  
considérablement contribué aux connaissances humaines et per-  
mis d'améliorer la sûreté.

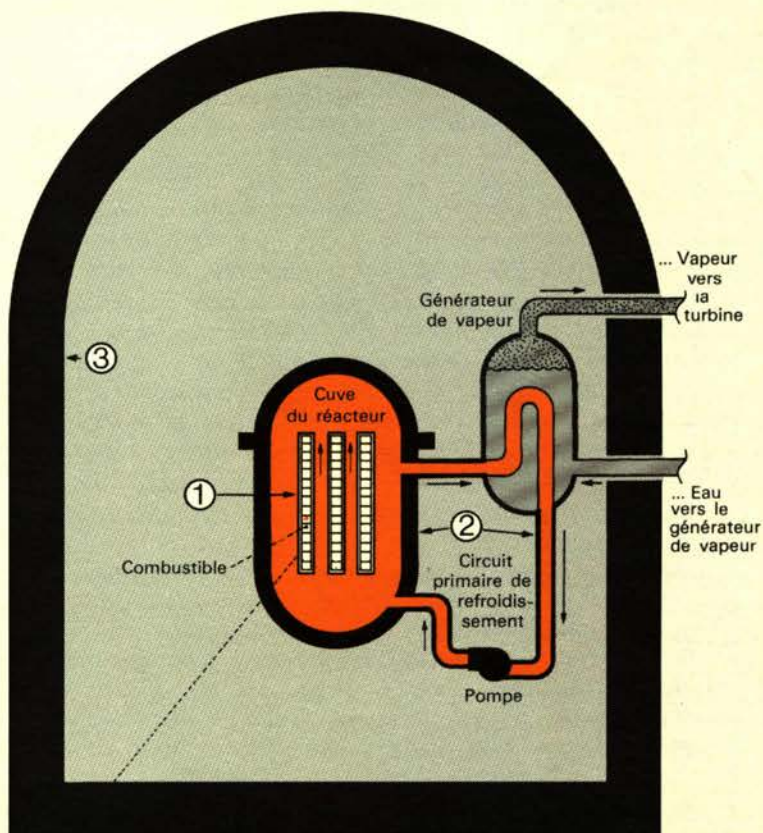
En dernière analyse, les accidents peuvent être imputés à la fail-  
libilité de l'homme et à la limitation de ses connaissances. Lors-  
qu'il s'agit de sûreté nucléaire, le but implicite est de parer à cette  
faillibilité à un degré sans précédent, parce que les risques de  
dommages inhérents à l'énergie nucléaire sont, eux aussi, sans  
précédent (c'est justement pour cette même raison que les pro-  
grès en matière de sûreté nucléaire ne peuvent pas être fondés  
sur l'expérience acquise lors d'accidents).

Le premier pas fait pour atteindre l'objectif de sûreté consiste à  
effectuer un contrôle strict de qualité sur la conception, la  
construction et l'installation de l'équipement des centrales élec-  
trinucléaires. Les conditions sont tout aussi strictes lorsqu'il s'agit  
de choisir et de former les agents d'exploitation des centrales.

Le deuxième pas consiste à adopter le principe de sûreté  
nucléaire appelé « défense en profondeur », qui comporte deux élé-  
ments. Pour commencer, plusieurs barrières physiques sont dis-  
posées entre les produits de fission contenus dans le combustible  
à uranium et l'environnement extérieur. En partant du combustible  
(graphique), on rencontre :

- la gaine, qui entoure le combustible et qui retient les produits de fission et protège la surface du combustible
- les parois du circuit de refroidissement du réacteur, qui comprend la cuve sous pression du réacteur, les échangeurs de chaleur et les canalisations de liaison
- le confinement du réacteur, bâtiment étanche à l'air et aux gaz qui enferme entièrement le circuit de refroidissement du réacteur (ce bâtiment remplit un double rôle : il confine la grande majorité des accidents susceptibles de survenir au réacteur et protège

## COUPE D'UN RÉACTEUR À EAU PRESSURISÉE



Les trois barrières :

1. gaine du combustible
2. parois du circuit de refroidissement du réacteur
3. enceinte de confinement du réacteur

celui-ci contre les risques extérieurs)

- une zone de protection entre la centrale et le public.

L'autre volet de la défense en profondeur comprend un certain nombre de dispositifs automatiques complexes de protection destinés à maintenir l'intégrité des barrières physiques, même dans des conditions anormales. Le circuit de refroidissement de secours du cœur du réacteur en est un exemple type ; il injecte de l'eau de refroidissement dans le réacteur en cas de panne du circuit caloporteur normal, de façon à empêcher la surchauffe des gaines de combustible. Les conditions anormales pourraient être provoquées, par exemple, par une panne «classique» de pièces telles que pompes ou soupapes, par une fausse manœuvre ou par une combinaison de ces deux facteurs. Certains systèmes de protection sont conçus pour réduire les conséquences d'un accident au cas où les conditions anormales viendraient à empirer (exemple : pulvérisation d'eau dans le bâtiment de confinement pour drainer vers le bas les produits de fission gazeux libérés par le réacteur en cas d'accident).

Quoiqu'il en soit, dès que les conditions deviennent anormales, le processus nucléaire qui s'effectue à l'intérieur du réacteur est aussitôt arrêté automatiquement ; cependant la décroissance radioactive des produits de fission du combustible se poursuit après l'arrêt du réacteur. Ce processus se manifeste sous forme d'un dégagement continu de chaleur qui atteint initialement quelques pour cent de la puissance normale du réacteur, puis diminue rapidement pour arriver en quelques jours à un niveau négligeable. Il est donc indispensable d'assurer le refroidissement

ininterrompu du cœur pour l'empêcher de chauffer excessivement ; divers dispositifs sont prévus à cet effet.

Pour que tous ces dispositifs de sûreté soient aussi efficaces et fiables qu'il est humainement possible, leur mise en place obéit à plusieurs règles fondamentales, dont certaines appartiennent exclusivement au domaine de l'énergie nucléaire.

Tout d'abord, tous les dispositifs sont conçus de manière que l'équipement ou les éléments soient à sécurité passive. Deuxièmement, tous les systèmes et composants de sûreté (comme d'ailleurs tous les systèmes qui ont une influence sur la sûreté) sont doublés par des éléments analogues qui assument leurs fonctions en cas de panne ; c'est ce qu'on appelle la *redondance*.

De plus, de nombreux systèmes et éléments redondants sont construits en matériaux dissemblables et selon des modèles différents, faisant fréquemment appel à des principes distincts, de façon à éviter une panne totale dans le cas improbable où un même défaut les affecterait tous au même moment ; c'est ce que l'on appelle la *diversité*.

Enfin, les composants et les systèmes de sûreté — même les groupes de deux éléments redondants et diversifiés — qui peuvent être endommagés ou détruits par une avarie violente de l'un d'eux sont *physiquement séparés*.

Ces multiples dispositifs de sécurité découlent tous de l'analyse d'une question : «Que se passerait-il si ceci, ou cela, arrivait ?» Bien entendu, on ne peut être absolument certain d'avoir posé toutes les bonnes questions. Ces dernières années, on a élaboré des méthodes analytiques pour minimiser le risque d'oubli de

## Le rôle de l'OCDE

La première action concertée de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'OCDE (AEN) dans le domaine de la coopération en matière de sûreté nucléaire a été de créer, en 1965, le Comité des techniques de sécurité des réacteurs (CREST). Les préoccupations croissantes en matière de sûreté nucléaire et l'augmentation des programmes nationaux de recherche sur la sûreté ont amené les pays membres à remplacer en 1973 ce comité par un Comité sur la sûreté des installations nucléaires (CSIN) chargé d'accroître la coopération internationale et de constituer un cadre pour un libre échange d'informations entre les responsables des autorisations dans les différents pays.

Le programme du CSIN fait appel à la coopération internationale dans les domaines clefs de la recherche sur la sûreté et ses objectifs sont, premièrement, d'améliorer la connaissance et donc d'élargir la base de données techniques dont disposent les autorités responsables de la réglementation, et deuxièmement de parvenir à un consensus international sur les problèmes de sûreté importants.

La coopération réalisée par l'intermédiaire du CSIN est organisée à deux niveaux.

- Le premier consiste à recueillir et échanger des informations générales sur la sûreté au moyen d'un index (de 3 000 pages) des projets nationaux de recherche sur la sûreté, sur les décisions réglementaires récentes, les incidents survenus dans des installations nucléaires, etc. Une banque de données est en cours de création pour mettre en commun de manière plus systématique l'expérience acquise dans l'exploitation des réacteurs.

- Le deuxième niveau de coopération, qui s'applique à la plus grande partie du programme, se situe plus en profondeur et est de nature opérationnelle. Il couvre essentiellement les recherches en matière de sûreté. Quelques exemples illustrent divers aspects de ce programme.

*Comme il a été dit plus haut, un système de refroidissement de secours doit empêcher le réacteur de chauffer excessivement en cas d'accident entraînant une perte du fluide caloporteur. Il est naturellement impossible de vérifier l'efficacité de ces systèmes de secours en reproduisant un accident de ce genre dans un réacteur existant. Pour prévoir ce qui arriverait, on a donc élaboré divers programmes de calcul complexes étayés par des données qui sont fournies par des expériences simulant l'accident.*

*L'OCDE a apporté une contribution importante dans ce domaine en déterminant la validité et la précision relative des programmes de calcul élaborés dans différents pays Membres. Ces opérations — les exercices internationaux de problèmes standards — consistent à comparer les programmes de calcul les uns par rapport aux autres et par rapport à certaines expériences soigneusement contrôlées effectuées dans un réacteur spécial ou dans d'autres installations expérimentales. Ces exercices, qui ont déjà permis de déterminer avec plus de certitude que le refroidissement de secours permettrait d'éviter que le réacteur subisse des dommages, sont également exécutés dans un certain nombre d'autres domaines qui couvrent les essais de matériaux et les techniques de mesure.*

*La coopération internationale est également importante dans le domaine de la mise en commun des connaissances sur certains points très précis et très complexes, où la compréhension est encore incomplète et où des liens de travail étroits sont indispensables pour réaliser des progrès rapides.*

*On étudie par exemple la série extrêmement improbable de phénomènes dans laquelle la perte du fluide caloporteur du réacteur est suivie d'une avarie du circuit de refroidissement de secours malgré la redondance et la diversité de la conception. Dans ce cas, le réacteur chauffe et, s'il est impossible de l'arrêter, risque de provoquer la fusion du combustible. Si cela se produit, le réacteur contient deux liquides chauds différents, le combustible fondu et le liquide caloporteur, qui, en théorie, peuvent réagir l'un sur l'autre avec une violence explosive. Cette explosion de vapeur, phénomène bien connu qui a souvent provoqué des accidents mortels dans l'industrie sidérur-*

questions pertinentes. Ces méthodes font appel à une analyse systématique de l'ordre dans lequel peuvent survenir les avaries du système de défense en profondeur, en faisant même figurer des événements qui pourraient être considérés comme «incroyables» (ayant, par exemple, une chance sur un million de se produire). On étudie l'évolution de ces accidents tout à fait improbables, et on détermine les mesures permettant d'en atténuer les conséquences, allant même, pour les cas extrêmes, jusqu'à l'évacuation temporaire de la population locale.

A bien des égards, les efforts consacrés à la sûreté nucléaire dépassent de loin ceux dont bénéficient d'autres techniques et notamment le transport aérien commercial, considéré jusqu'à présent comme faisant appel à la technologie la plus avancée.

L'incident récemment survenu à la centrale électronucléaire de Three-Mile Island a illustré l'application pratique de la défense en profondeur, montrant comment, en fin de compte, les dispositifs de sûreté ont limité les conséquences à l'usine elle-même, malgré un certain nombre de défaillances dans les opérations et une combinaison improbable de mauvais fonctionnements de plusieurs équipements.

## La recherche sur la sûreté nucléaire

Les mesures de sécurité complexes décrites dans ce qui précède résultent d'un ensemble croissant de recherches multidisciplinaires que l'on appelle maintenant de la recherche en matière de sûreté nucléaire.

*gique, n'est pas encore entièrement comprise. Il est très improbable que les conditions nécessaires pour une explosion de vapeur puissent exister dans un réacteur, mais ceux qui travaillent à la recherche sur la sûreté nucléaire se sont néanmoins efforcés depuis quelques années d'élaborer une théorie cohérente pour en comprendre le principe. Depuis 1972, l'OCDE encourage la coopération internationale sur ce sujet en faisant appel à la méthode du groupe de réflexion avec des chercheurs de haut niveau.*

*La méthode du groupe de réflexion a été utilisée avec succès dans beaucoup de domaines. On peut citer l'étude des phénomènes catastrophiques rares qui, bien qu'improbables, sont cependant possibles : un tremblement de terre, une inondation ou un ouragan d'intensité exceptionnelle, la défaillance simultanée de divers éléments indépendants ou bien plusieurs erreurs effectuées successivement par le personnel d'exploitation.*

*Le problème consiste à déterminer comment réagir dans des situations aussi improbables, mais potentiellement dangereuses. La rareté même de ces phénomènes rend inutilisables les méthodes statistiques classiques, et les données sont naturellement peu abondantes. Il est par conséquent nécessaire de mettre en commun au niveau international celles qui existent.*

*Un deuxième exemple qui a sa place ici est celui de l'erreur humaine dans l'analyse de sûreté. Les hommes se trompent, souvent d'une manière qui paraît dictée par le hasard et semble défier toute évaluation quantifiée. Cependant, l'homme s'adapte facilement à une situation nouvelle et est capable également d'empêcher une situation de se dégrader au point d'échapper à tout contrôle. La question se pose donc de savoir où se situe le plan de jonction optimal entre l'opérateur et la machine programmée. On ne peut pas s'attendre ni à voir un groupe d'hommes agir sans erreurs, surtout lorsqu'ils sont soumis à des tensions, ni à avoir des systèmes automatiques qui fonctionnent toujours parfaitement, d'autant que ce sont des hommes faillibles qui les ont conçus, construits, essayés et entretenus. Les aspects fondamentaux de cette question importante sont soumis à l'examen d'experts de haut niveau au*

Les pays membres de l'OCDE dépensent actuellement environ 800 millions de dollars par an sur la recherche en matière de sûreté nucléaire, qui porte sur plus de 1 200 projets différents dirigés par les laboratoires nationaux, les autorités responsables de la réglementation nucléaire, les universités et l'industrie.

L'objectif principal de cette recherche est de mettre au point des dispositifs et des mesures en matière de sûreté nucléaire et de vérifier leur bon fonctionnement dans les conditions existant dans un réacteur, d'analyser le comportement des réacteurs dans des conditions anormales, y compris en cas d'accident, d'étudier les conséquences des accidents particulièrement graves et d'élaborer des contremesures, ainsi que de quantifier le risque résiduel qui subsiste du fait de la production d'électricité d'origine nucléaire. La recherche en matière de sûreté doit également tirer parti des données fournies par l'expérience acquise lors de l'exploitation des réacteurs, de façon à affiner les connaissances relatives à la sûreté, et aussi évaluer du point de vue de la sûreté les matériaux et procédés nouveaux.

## Les autorisations

Quelque 200 millions de dollars supplémentaires sont utilisés pour contrôler la sûreté des installations nucléaires. Chaque pays de l'OCDE qui possède des programmes nucléaires a établi son propre système de réglementation, qui se compose de lois et de règlements régissant la construction et l'exploitation des installations. Ces plans prescrivent des normes bien définies pour la

*sein de l'OCDE, examen qui a reçu une impulsion nouvelle à la suite des événements de Harrisburg.*

*L'analyse des différences entre les méthodes utilisées par les pays membres pour étudier la sûreté nucléaire constitue un autre domaine fructueux d'études internationales au sein de l'OCDE. Un exemple frappant en est donné par un pays membre qui a adopté de nouvelles dispositions en matière de sûreté il y a quelques années, demandant que toutes ses installations nucléaires soient protégées contre les chutes d'avions militaires d'un certain type. En raison de la faible probabilité d'un phénomène de ce genre, seules les centrales situées près des aéroports commerciaux ou militaires avaient auparavant fait l'objet d'une étude et, éventuellement, d'une protection. L'étude de ce cas par l'OCDE a permis de conclure, sur la base des statistiques de chutes d'avions militaires, que le risque était environ cinq fois plus important dans le pays en question que dans les pays voisins. Les prescriptions de protection imposées semblaient donc raisonnables compte tenu du contexte national.*

*L'OCDE entreprend également des études de l'état des connaissances dans divers domaines particuliers. Le rapport sur la sûreté du cycle du combustible nucléaire en constitue un exemple type. L'effort en matière de sûreté nucléaire a porté essentiellement à l'origine sur les réacteurs, mais s'attache maintenant aussi aux autres installations telles que les usines de fabrication du combustible ou de retraitement du combustible déchargé des réacteurs après utilisation. Ces installations entrent en service à l'heure actuelle. Elles sont moins nombreuses, et généralement moins dangereuses, que les réacteurs mais nécessitent néanmoins un examen approfondi du point de vue de la sûreté. Le rapport en cours de préparation à l'OCDE examine l'étendue des connaissances actuelles et identifie les questions qui nécessitent une recherche ou une analyse plus poussée.*

*Enfin, une tâche dont l'importance va croître rapidement : la liaison à établir entre les projets voisins de recherche de sûreté des divers pays pour que les programmes deviennent complémentaires, ce qui permet d'éviter chevauchement et gaspillage.*

## EXAMEN PAR L'OCDE DE L'ACCIDENT DE HARRISBURG

*Un examen approfondi des leçons à retenir de l'accident de Harrisburg a été entamé les 27 et 28 juin à Paris par des experts de premier plan de la Commission de la réglementation nucléaire des États-Unis (NRC) et les principaux responsables de la sûreté nucléaire des autres gouvernements membres de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN). Cette réunion spéciale du Comité de l'AEN sur la sûreté des installations nucléaires (CSIN) a entendu une communication détaillée de Harold R. Denton, directeur du Bureau de la réglementation des réacteurs nucléaires de la NRC et représentant personnel du Président Carter à Harrisburg pendant les événements.*

*Les interventions ont traité de la chronologie des événements et des conclusions qui ont pu être tirées jusqu'à présent des enquêtes techniques effectuées par les autorités américaines.*

*Les délégués ont aussi procédé à un échange de vues sur*

*les leçons préliminaires qu'ils ont tirées de l'accident et de ses conséquences pour leurs programmes nationaux respectifs. Les pays membres ont, en particulier, présenté des mesures à court terme et des orientations à long terme destinées à renforcer la sûreté des réacteurs refroidis à eau légère. Celles-ci portent notamment sur : les améliorations à apporter à l'exploitation des réacteurs et à la formation des opérateurs ; les changements à effectuer dans la conception des installations et des méthodes d'analyse de sûreté, particulièrement lors d'accidents au cours desquels le cœur du réacteur peut subir des dommages.*

*Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de poursuivre une coopération internationale vigoureuse et visible en matière de recherche sur la sûreté nucléaire fondée sur ces orientations ; le Comité sur la sûreté des installations nucléaires a proposé que son programme de travail soit renforcé en conséquence. A cet effet, des propositions précises seront dès que possible soumises au Comité.*

conception et la construction des installations, la formation du personnel d'exploitation et la délivrance d'autorisations, et des dispositions relatives à l'inspection régulière des centrales en exploitation.

### Coopération internationale en matière de sûreté nucléaire

Alors que la coopération internationale au sein d'Euratom, de l'AIEA et de l'AEN, par exemple, avait initialement pour but d'aider le développement de l'électronucléaire, l'industrialisation de cette technique et la préoccupation grandissante manifestée pour les problèmes d'environnement ont provoqué, ces derniers temps, un déplacement du centre d'intérêt vers la sûreté nucléaire.

Les différents pays ont évidemment avantage à comparer leur expérience en matière de production d'énergie électronucléaire, et à se partager la tâche qui consiste à réduire les risques correspondants. Il était clair dès le début que l'impact psychologique d'un accident nucléaire pouvait se faire sentir au-delà des frontières nationales.

La sûreté et la réglementation de l'énergie nucléaire se prêtent tout particulièrement à la coopération internationale, étant donné que ces activités relèvent d'organismes publics.

De plus, comme la recherche en matière de sûreté s'est rapidement développée et transformée en une entreprise complexe et multidisciplinaire, il est devenu de plus en plus difficile, même pour les grands pays, d'en explorer toutes les voies, et pour les petits pays, de continuer à suivre l'évolution. Cela incite les pays — pour le moins — à communiquer les uns avec les autres. La perspective de réduire les coûts constitue l'argument le plus puissant en faveur de la coopération, et c'est en matière de recherche de sûreté nucléaire qu'elle offre les plus grandes possibilités d'économies. Il n'y a guère de doute qu'un nombre relativement important des projets nationaux de recherche ont leurs équivalents ailleurs, alors qu'il est simple d'échanger et de comparer les renseignements techniques et les procédés. Des résultats obtenus de cette façon enrichissent directement les connaissances scientifiques et techniques à la disposition des autorités de réglementation nationales.

Pour de nombreuses expériences relatives à la sûreté, il faut de plus en plus fréquemment disposer de conditions d'essai à une échelle qui approche étroitement celle d'un réacteur réel, ce qui augmente la complexité et accroît considérablement les coûts, constituant ainsi une incitation technique pressante à la coopération internationale en matière de recherches de sûreté.

Contrairement à la recherche, le régime d'autorisation ne se

prête pas en pratique à une harmonisation des procédures et critères nationaux. Chaque dispositif réglementaire dépend, en effet, de nombreux facteurs spécifiquement nationaux — système juridique, organisation politique, précédents historiques, etc. Cette impossibilité apparente d'unifier les dispositions en matière réglementaire n'interdit cependant nullement des échanges de vues sur ces questions entre les autorités réglementaires des pays, car les différences marquées entre les procédures d'autorisation peuvent constituer des obstacles nuisibles aux échanges internationaux et rendre plus délicate l'acceptation de l'énergie nucléaire par le public.

### Perspectives d'avenir

L'accident du réacteur de Three-Mile Island a fait la preuve qu'un accident nucléaire localisé pouvait avoir des répercussions universelles. Il suffit de rappeler que presque tous les pays qui ont un programme électronucléaire se livrent maintenant à des examens approfondis de leurs programmes de sûreté ; en fait, l'incidence de cet accident sur les programmes nucléaires risque d'être encore plus sensible ailleurs qu'aux États-Unis. Une coopération étroite est plus nécessaire que jamais pour résoudre rapidement les questions générales de sûreté qui restent en suspens et les différents problèmes mis en lumière par l'accident. Il est d'autre part indispensable de s'assurer que ceux qui délivrent les autorisations pour les réacteurs disposent effectivement de tous les renseignements fournis par les vastes programmes de recherche sur la sûreté des pays de l'OCDE. Il faudra pour cela procéder à une intégration plus poussée des programmes nationaux, ce qui ne devrait pas être trop difficile, puisque les objectifs fondamentaux de la recherche en matière de sûreté sont les mêmes dans tous les pays.

\* \* \*

Malgré les excellents résultats obtenus par l'industrie nucléaire, la sûreté nucléaire est devenue, au cours de ces dernières années, un problème politique majeur du monde occidental. La supériorité économique de l'électronucléaire est telle qu'il serait possible, si cela était nécessaire, de dépenser beaucoup plus pour la sécurité. La sécurité absolue est impossible à obtenir, et il faudra bien finir par trouver une réponse à la question suivante : « Quel est le niveau de sûreté suffisant ? » La décision sur ce point incombe au public et en particulier à ses représentants élus. Entretemps, ceux qui travaillent dans le domaine du nucléaire doivent informer ouvertement et honnêtement le profane des avantages et des risques de l'énergie nucléaire.

# LES RESSOURCES MISES A LA DISPOSITION DES PAYS EN DEVELOPPEMENT EN 1978

**J**ohn Lewis, nouveau président du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), a présenté les chiffres (voir page 24), lors d'une conférence de presse le 25 juin.

## L'APD passée et future

«Ce serait une erreur que d'insister particulièrement cette année sur le côté négatif. En ce qui concerne l'aide publique au développement proprement dite (APD — l'élément qui est au centre des préoccupations et du domaine de compétence du CAD — les résultats qualitatifs ont été excellents. L'élément de libéralité de l'aide qu'accordent les donateurs du CAD atteint un niveau très satisfaisant. En tant que groupe, ils ont agi vite et bien pour tenir l'engagement général pris à Genève en mars de l'an dernier, lors de la session du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, engagement concernant «l'ajustement rétroactif des conditions». Son but est d'alléger les conséquences des prêts consentis dans le passé pour les pays les plus pauvres. Dans la quasi-totalité des cas, les donateurs ont accordé d'importantes concessions : abandon du principal et des intérêts au titre de la totalité ou d'une partie de la dette des pays les moins avancés et même, de la part de certains donateurs, d'autres pays en développement également. Ces mesures paraissent devoir se solder pour les bénéficiaires par une économie de l'ordre de 100 millions de dollars par an. Si l'on compare ce chiffre au montant total du service de la dette auquel les pays les moins avancés devaient faire face — environ 500 millions de dollars — le gain relatif apparaît très substantiel.

Pour ce qui est de l'aspect quantitatif, qui nous préoccupe nécessairement, l'aide proprement dite s'est accrue de 7 % en valeur réelle de 1977 à 1978, ce qui n'est pas négligeable. Exprimée en pourcentage du PNB, elle n'a augmenté que de façon marginale. Cependant, il y a quelques signes encourageants. Tout d'abord, il faut naturellement saluer la performance des quatre pays qui forment le peloton de tête — la Suède, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark — qui ont tous dépassé l'objectif de 0,7 % du PNB. Ils ont continué à faire monter la moyenne des pays du CAD. Mais l'année dernière les trois grands pays, les États-Unis, le Japon et l'Allemagne, dont l'aide relative avait été plus basse que la moyenne des pays du CAD, ont également amélioré leurs résultats.

Si l'on regarde en détail les résultats nationaux qui ont entraîné une baisse lente de la moyenne du CAD au cours des années soixante-dix, il y a de bonnes raisons de penser que le creux a été atteint (en 1977) et que la tendance pour les quelques prochaines années devrait être légèrement positive. Si l'on étudie le rapport APD/PNB de tous les membres du CAD sur des périodes de quatre ans, on constate que de 1970 à 1974 les deux grands facteurs négatifs sur la moyenne du CAD ont été la diminution du chiffre français et, surtout, celle du chiffre des États-Unis (la taille de ce pays amplifie son influence sur la moyenne). De même, les principales explications de la baisse entre 1974 et 1978 a été fournie par l'Allemagne et, dans une mesure moindre, mais néanmoins significative, par le Japon.

Il y a de bonnes raisons de penser que les quatre pays qui ont

fait baisser la moyenne du CAD dans les années soixante-dix remontent tous la pente. La France a réaffirmé son intention de s'approcher de l'objectif de 0,7 %. L'Allemagne a maintenant amorcé une remontée et a pratiquement atteint la moyenne du CAD. Les décisions budgétaires déjà prises lui permettront de maintenir ce pourcentage au cours des prochaines années et les nouvelles décisions qui doivent intervenir sous peu devraient l'améliorer. L'aide du Japon est en ce moment l'élément le plus dynamique. Elle a notablement augmenté cette année et doit, selon les engagements pris par le gouvernement, doubler en l'espace de trois ans ; il se peut même que cet objectif soit dépassé. Quant à l'aide des États-Unis, qui constitue une très grande partie du problème, elle semble avoir cessé de diminuer. Rien n'annonce pour le proche avenir une forte augmentation, mais de nouvelles baisses semblent peu probables et le montant des fonds engagés mais non versés — les fonds en instance — est assez important, de sorte que les probabilités d'une augmentation des versements, que mesurent ces chiffres, sont assez fortes. Cela permet d'escompter de lents progrès, qui n'auront certes rien de spectaculaire, mais qui seront malgré tout l'amorce d'une tendance ascendante.

Pour ce qui est des autres donateurs, nous notons avec satisfaction que le pays dont l'effort d'aide en volume est actuellement le plus faible, l'Italie, vient d'apporter d'importantes modifications à sa politique — une législation nouvelle permet pour la première fois de procéder à une véritable planification de l'aide au développement — et je pense qu'il faut voir là l'annonce d'une amélioration.

Quelques incertitudes demeurent néanmoins pour le proche avenir. Le Royaume-Uni et le Canada ont tous les deux de nouveaux gouvernements. Le gouvernement britannique a déjà réduit de quelque 50 millions de livres le budget de l'aide au développement. Au Canada, le précédent gouvernement déjà avait donné un coup d'arrêt à toute nouvelle expansion des programmes et son successeur n'a encore rien dévoilé, je pense, de ses intentions à ce sujet. Une incertitude plus générale concerne les conséquences des récentes hausses du prix du pétrole. D'un côté, elles risquent de limiter la capacité des donateurs à répondre aux besoins du tiers monde. De l'autre, ces mêmes hausses en rendent la nécessité encore plus évidente, car les pays pauvres qui n'exportent pas de pétrole vont certainement être très durement touchés.

## Formes et types d'aide

L'an dernier, les membres du CAD ont décidé d'adopter une position plus claire sur ce que l'on appelle le financement des dépenses locales. Il s'agit en l'occurrence de verser au bénéficiaire des dollars, des francs ou des marks et de l'autoriser à les utiliser dans son propre pays au lieu de l'obliger à les dépenser directement pour des importations. C'est une forme d'aide souple. Les bénéficiaires y sont favorables et la politique des donateurs consiste maintenant à être ouverte à des souhaits dans ce domaine. Les bénéficiaires ont été informés qu'ils peuvent demander une aide de ce type et que leurs demandes ont de bonnes chances d'être satisfaites après avoir été examinées cas par cas.

Des dispositions analogues ont été adoptées au printemps dernier en ce qui concerne le financement des dépenses récurrentes. En d'autres termes, si des fonds sont accordés pour financer les dépenses d'équipement requises par une activité dans le secteur de la santé, de l'enseignement ou de l'agriculture et si le bénéficiaire est trop pauvre ou ses ressources trop lourdement grevées par d'autres besoins pour qu'il puisse envisager de prendre en charge avant un certain temps les dépenses de fonctionnement ou d'exploitation indispensables, le donneur peut examiner sérieusement la possibilité de financer ces dépenses récurrentes.

Enfin quelques mots sur l'utilisation de l'aide. Les pays donateurs ne manquent pas d'idées à ce sujet. En 1977, par exemple, le CAD a adopté une résolution selon laquelle les membres devraient viser surtout à répondre aux besoins essentiels des habitants des pays en développement. Et, en fait, une forte proportion de l'aide va à l'agriculture, à l'enseignement, à la santé — bref, à des emplois qui font partie des besoins essentiels.

Mais si l'on regarde les chiffres, on constate que, malgré cela, les donateurs tiennent aussi le plus grand compte des priorités et des intérêts des bénéficiaires. C'est probablement là pour eux un principe plus fondamental que tout autre et ils sont dans l'ensemble d'accord sur ce point. Ils donnent toujours une aide fort importante aux secteurs de l'énergie et de l'industrie, par exemple (graphique B). Ils accordent aussi des montants assez élevés sous forme de «soutien général du développement» ou «aide aux programmes» ou «aide hors-projet». En général, les donateurs n'aiment pas dispenser trop libéralement cette forme d'aide, car il est un peu plus difficile de savoir les utilisations précises qui en sont faites et d'y introduire leurs propres idées concernant le processus de développement. Mais pour les bénéficiaires il s'agit d'un élément extrêmement important. C'est l'élément le plus souple et, au cours des prochains mois, les pressions qui s'exerceront sur les donateurs pour qu'ils fournissent ce type

d'aide se feront de plus en plus fortes à cause des incidences de la hausse des prix du pétrole, qui vont accentuer les problèmes de balance des paiements de bon nombre de pays. En conséquence, je pense que nous serons amenés à examiner de plus près, à mesure que l'année avancera, cette question du rapport entre l'aide aux projets et l'aide hors-projet.

## Ressources aux conditions du marché

Replaçons maintenant l'APD dans le cadre de l'apport total de ressources. Au début des années soixante-dix, la communauté internationale, réunie en Assemblée générale de l'ONU, a décidé de mettre en œuvre la stratégie internationale pour la deuxième décennie des Nations unies pour le développement. On a retenu à l'époque un ensemble de projections selon lequel l'apport total de ressources des pays industrialisés aux pays en développement devrait être de l'ordre de 1 % du PNB du pays donneur et l'APD, comprise dans ce chiffre, de 0,7 %.

On peut en déduire que les apports aux conditions du marché devaient être de quelque 0,3 %. Le résultat auquel nous sommes parvenus maintenant, alors que la décennie est presque terminée, représente en fait une sorte d'inversion des termes. Le total est effectivement égal à 1 % (incidence, il ne l'était pas encore en 1970) et d'après nos tout derniers chiffres, peut-être même un peu supérieur, mais la proportion s'est inversée : l'APD ne représente qu'un peu plus de 0,3 % et les autres apports — les apports publics et privés aux conditions du marché — ont augmenté pour combler la différence et atteignent 0,7 %.

La première remarque que cette constatation appelle est que le volume de l'APD est trop faible. Tous les pays membres sont d'accord sur ce point. La plupart d'entre eux ont expressément adopté l'objectif de 0,7 % en ce qui les concerne et cherchent toujours sérieusement à l'atteindre; d'autre part, lors de la CNUCED V,

Les premiers chiffres disponibles sur le volume de l'aide publique au développement (APD) fournie en 1978 par les pays du CAD font apparaître que les versements, exprimés en dollars courants, se sont accrus de 3,6 milliards de dollars pour atteindre 18,3 milliards. En pourcentage du PNB des pays membres, ils se sont légèrement redressés, passant de 0,31 % en 1977 à 0,32 % en 1978.

Le Danemark et la Norvège ont enregistré des accroissements particulièrement remarquables. Le Danemark a atteint pour la première fois l'objectif de 0,7 % du PNB relatif à l'APD et est ainsi devenu le quatrième membre du CAD qui y soit parvenu. Les trois autres pays qui ont atteint cet objectif en 1978 sont la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. Les rapports enregistrés par les deux derniers pays, tout en étant moins élevés qu'en 1977, sont demeurés bien supérieurs à 0,7 %; les diminutions ne sont pas dues à une modification de politique.

Trois des principaux donateurs dont l'aide se situe au-dessous de la moyenne du CAD — l'Allemagne, les États-Unis et le Japon — ont chacun augmenté leur APD aussi bien par rapport au PNB qu'en termes réels. L'Autriche, la Belgique, le Canada et le Royaume-Uni ont également

enregistré de fortes augmentations, la Finlande et la Suisse ont accru leur effort tandis que la part de l'APD dans le PNB des quatre donateurs restants est demeurée stable ou a diminué.

## Conditions financières

Les conditions des engagements d'APD, déjà très libérales, se sont encore assouplies, reflétant l'amélioration des conditions moyennes des prêts. L'élément de libéralité moyen des prêts est passé de 61,5 % ces dernières années à 63,3 % en 1978. La part des dons a légèrement augmenté. Cette moyenne collective dépasse les normes fixées par la recommandation du CAD sur les conditions de l'aide, dont les dispositions ont été récemment renforcées, et aux termes de laquelle chaque donneur s'est engagé à porter l'élément de libéralité à 86 % et le volume de l'aide au niveau moyen du CAD au moins.

Conformément aux engagements souscrits dans le cadre de la résolution adoptée le 11 mars 1978 à la session ministérielle du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, les gouvernements membres du CAD ont pris des mesures pour ajuster rétroactivement les conditions des prêts consentis antérieurement au titre de l'APD bilatérale en faveur d'un

certain nombre de pays figurant parmi «les moins avancés» et d'autres pays comptant parmi les plus pauvres. Lorsqu'il aura été complètement réalisé, l'ajustement rétroactif des conditions des prêts se traduira par la conversion en dons d'un montant très substantiel de dettes nées de l'APD, le rééchelonnement des échéances de prêts d'APD ou des mesures équivalentes réduisant, selon les estimations actuelles, d'une centaine de millions de dollars par an les paiements des pays bénéficiaires au titre du service de leur dette.

L'Allemagne, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse ont converti (certains dès 1978) ou convertiront en dons la totalité ou la majeure partie de leurs créances sur les pays en développement «les moins avancés», au titre de l'APD. La Finlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse ont également converti en dons une partie de leurs créances d'APD sur certains pays en développement comptant parmi les plus pauvres. L'Autriche, le Japon, la Belgique et l'Italie ont eux aussi pris des mesures allant dans ce sens. Les programmes d'aide de l'Australie, de la Norvège et de la Nouvelle-Zélande se composent depuis





Abdlatif Al-Hamad, directeur général du Fonds de Koweït et président par intérim du Fonds arabe (à gauche) et John P. Lewis, nouveau président du Comité d'aide au développement de l'OCDE (à droite), lors d'une réunion récente entre le CAD et des donateurs d'aide arabes.

à Manille, ils ont tous collectivement exprimé l'opinion qu'il est nécessaire que les chiffres de l'APD augmentent. Mais cet accroissement sera lent et, dans l'intervalle, la deuxième remarque qu'il y a lieu de faire au sujet de l'inversion des chiffres de 0,7 et 0,3 % est qu'il faut se préoccuper de ce qu'il advient de ces apports aux conditions du marché qui se sont fortement accrus. Ils ont soutenu le développement de la plupart des pays du tiers monde et aussi facilité à ces derniers l'achat de produits exportés par les pays de l'OCDE. L'augmentation spectaculaire de

ces apports qui a été déclenchée par les premiers renchérissements du pétrole en 1973-74 et qui s'est poursuivie par la suite moyennant une expansion importante des prêts du secteur privé bancaire et aussi un accroissement très substantiel, en termes absolus, des crédits à l'exportation et des investissements de portefeuille du secteur non bancaire, ainsi que des prêts de secteur public aux conditions du marché. Comme beaucoup d'autres, nous nous occupons activement au sein du CAD à déterminer si la structure actuelle des apports aux conditions du marché peut se maintenir durablement. Des études sont effectuées en ce moment, en partie comme suite à la conférence de Manille et nous espérons qu'elles apporteront une réponse à cette question avant la fin de l'année et avant que la stratégie internationale du développement pour la prochaine décennie ne soit arrêtée.

Les problèmes sont nombreux et complexes. Beaucoup de pays ont considérablement accru leur endettement. Dans l'ensemble, la dette n'est pas encore alarmante, mais elle augmente et — dans sa forme actuelle — il semblerait qu'elle approche d'une sorte de plafond. Des problèmes se posent également en ce qui concerne les délais de remboursement et les conditions financières. Il est nécessaire de rendre le système plus sûr, à la fois pour les emprunteurs et pour les prêteurs. Cela pourra impliquer le recours à diverses sortes de dispositifs de garantie. Le CAD a examiné les possibilités d'accroître les opérations de cofinancement effectuées par des organismes comme la Banque mondiale, d'une part, et les banques commerciales, d'autre part. On doit examiner des options comme des systèmes de garantie et de bonifications d'intérêts ainsi que des prêts directs nouveaux et/ou élargis à moyen et à plus long termes par des institutions multinationales, et à titre bilatérale entre gouvernements. Cette question des apports aux conditions du marché ne doit donc pas être traitée accessoirement, après tout le reste. Elle est essentielle et nous aurons beaucoup à nous en occuper dans les mois qui viennent.»

toujours essentiellement de dons, de sorte que ces pays ne détiennent pas de créances importantes au titre de l'APD.

### Apport total

Les premières estimations indiquent que l'apport total net de ressources des pays du CAD ont pu augmenter en 1978 de quelque 11 milliards de dollars pour atteindre 61 milliards. Cela signifie une légère augmentation du pourcentage par rapport au PNB qui atteindrait 1,08 %.

Les investissements multilatéraux de portefeuille ont diminué, tombant de 2,6 à 2,1 milliards de dollars, et les autres apports du secteur public (crédits publics à l'exportation et investissements multilatéraux de portefeuille) ont connu des taux d'accroissement inférieurs à la moyenne — ils sont passés de 3,3 à 4 milliards de dollars; quant aux investissements directs du secteur privé, leur montant est passé de 8,8 à 10,2 milliards de dollars.

Les investissements bilatéraux de portefeuille, qui ont principalement consisté en prêts nets des banques résidentes des pays du CAD (à l'exclusion des prêts de leurs succursales à l'étranger), ont atteint le montant record de 14,4 milliards de dollars (presque 3 milliards de plus qu'en

1977). Les crédits privés à l'exportation ont représenté quelque 10 milliards de dollars, chiffre le plus élevé jamais enregistré et supérieur de près de 2 milliards de dollars à celui de 1977.

### Ressources totales

En 1973, année qui a précédé la crise

du pétrole, l'apport total net de ressources reçues par les pays en développement de toutes provenances avait été de 30 milliards de dollars. Il est passé à 51 milliards de dollars en 1975, à 65 en 1977 et à 77 milliards en 1978. On estime qu'en 1975, 1977 et 1978, le déficit de la balance des opérations courantes des pays en développement non produc-

## 1. APPORTS TOTAUX DE DIVERSES CATÉGORIES DE DONNEURS

versements nets

	milliards de dollars		pourcentages		
	1977	1978	1970	1977	1978
APD	22,70	(25,15)	47	35	33
1. Pays du CAD (a)	16,18	19,81	40	25	26
2. Pays de l'OPEP	5,74	(4,70)	2	9	6
3. Pays à économie planifiée	0,78	(0,64)	5	1	1
Apports aux conditions du marché	42,62	(51,38)	53	65	67
1. Pays du CAD (b)	40,66	49,40	51	62	65
2. Pays de l'OPEP (c)	1,85	(1,85)	2	3	2
3. Pays à économie planifiée	0,11	(0,13)	—	—	—
Apport total de ressources	65,32	(76,58)	100	100	100

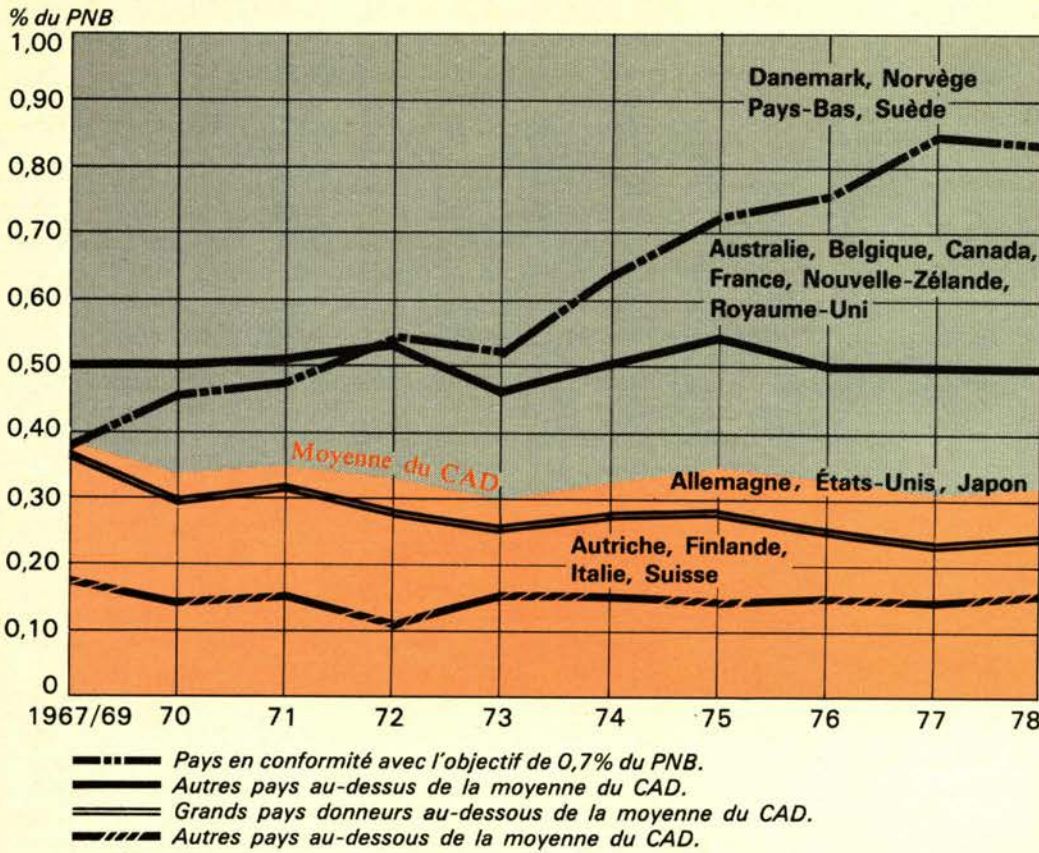
(a) Y compris les dons des organismes privés bénévoles.

(b) Y compris les prêts des banques ayant leur siège dans les pays du CAD et utilisant d'autres pays pour leurs opérations financières.

(c) Secteur public seulement.

## A. APD EN POURCENTAGE DU PNB

### 1. PAR GROUPE DE PAYS

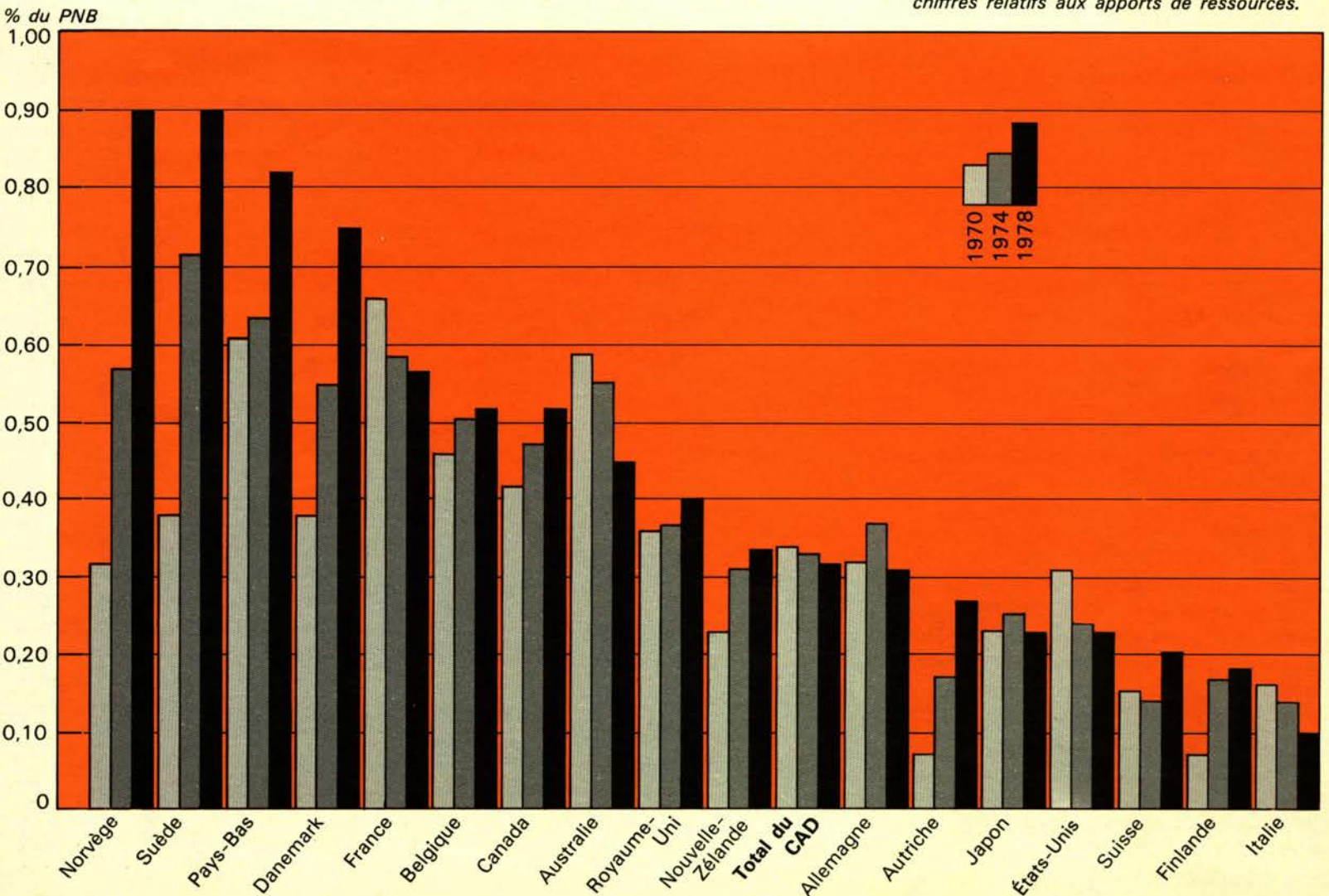


La construction de la route Tan-Zam,

teurs de pétrole s'est chiffré respectivement à 57, 44 et environ 52 milliards de dollars(1). Si un certain nombre de ces

(1) L'apport total de ressources comprend les mouvements de capitaux à destination des pays de l'OPEP. Il est nécessaire d'appliquer divers autres ajustements, dont certains forts importants, pour faire concorder les statistiques de balance des paiements et les chiffres relatifs aux apports de ressources.

### 2. PAR PAYS (versements nets)





en partie financée par l'aide suédoise.

pays ont pu accroître leurs réserves en 1978, celles-ci représentent encore pour la plupart d'entre eux, un nombre de mois d'importations plus faible qu'au début des années soixante-dix.

La structure des ressources totales reçues par les pays en développement s'est considérablement modifiée au cours des deux dernières décennies. L'élément dominant de l'évolution est la progression rapide des prêts du secteur privé bancaire, qui sont passés d'un montant négligeable dans les années soixante à plus de 30 % du total en 1978; ils ont ainsi remplacé l'APD comme principale composante des ressources reçues par l'ensemble des pays en développement. Les crédits privés à l'exportation ont également constitué une composante très dynamique. La diminution de la part des autres catégories d'apports est dans une large mesure le reflet statistique de ces évolutions. Si l'APD a représenté en 1978 quelque 30 % du total, contre 60 % en 1960, elle a considérablement augmenté en montant absolu : même après correction de l'effet des hausses de prix, le volume annuel de l'APD est maintenant supérieur de quelque 35 à 40 % à ce qu'il était au début des années soixante.

Pour ce qui est des sources, l'apport des pays du CAD représente plus de 70 % du montant total des ressources reçues par les pays en développement et si l'on ajoute les prêts des succursales établies dans d'autres pays des banques ayant leur siège dans les pays du CAD, on arrive presque à 90%. Quelque 13% des apports des pays du CAD sont acheminés par le canal des organismes multilatéraux; le reste est fourni à titre bilatéral.

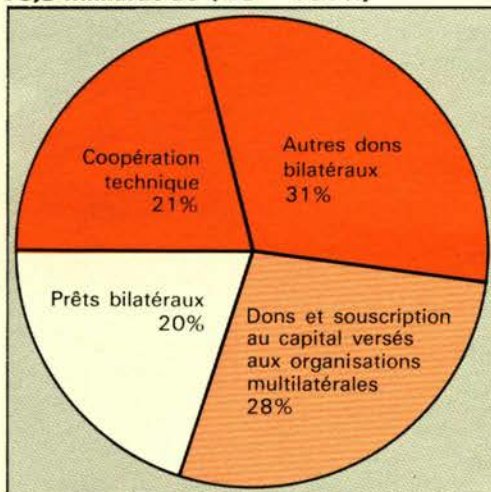
On estime que les prêts bancaires inter-

nationaux ont atteint un montant net de 24 milliards de dollars en 1978, soit un nouveau chiffre record, contre 18 milliards de dollars en 1977(2). Un peu moins de la moitié du montant de ces prêts a apparemment été fournie par l'intermédiaire de centres financiers, ayant leur siège dans les pays du CAD et établis dans les pays en développement et au Luxembourg. Plus d'un tiers du montant total des prêts bancaires consentis en 1978 a été absorbé par les pays de l'OPEP. Parmi les autres grands emprunteurs ont figuré le Brésil, le Mexique, l'Argentine, le Chili, la Yougoslavie et le Portugal.

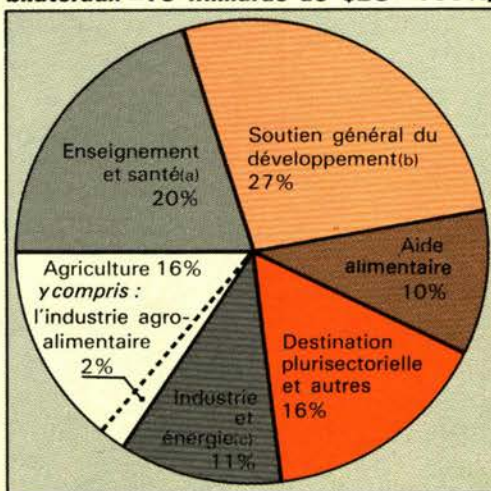
Selon des estimations provisoires, le montant des ressources fournies par le secteur public des pays de l'OPEP aurait diminué en 1978 d'environ 1 milliard de dollars par rapport aux 7,6 milliards enre-

## B. COMPOSANTS PRINCIPAUX DE L'APD EN PROVENANCE DES PAYS MEMBRES DU CAD

1. PAR TYPE, 1978 (versements nets = 18,3 milliards de \$EU = 100%)



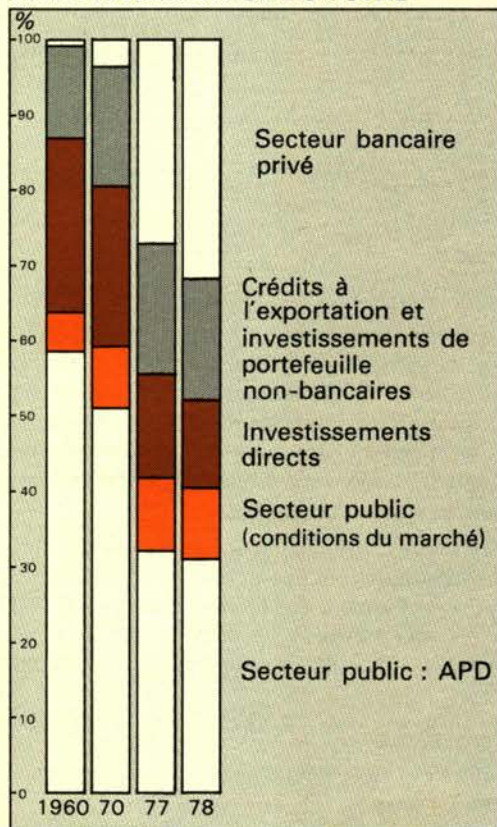
2. PAR OBJET, 1977 (engagements bilatéraux = 15 milliards de \$EU = 100%)



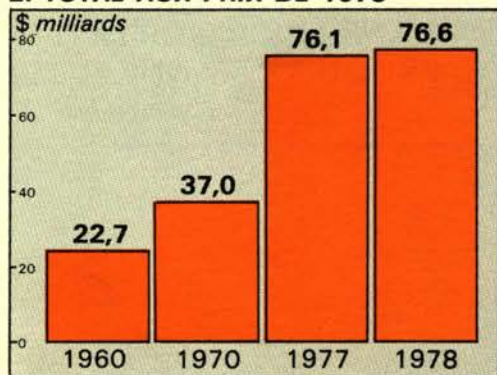
- (a) Une part importante est représentée par la coopération technique.
- (b) Y compris le financement des importations courantes.
- (c) 13% si l'industrie agro-alimentaire est comprise.

## C. ÉVOLUTION A LONG TERME DE LA STRUCTURE DU TOTAL DES RESSOURCES REÇUES PAR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT 1960-1978

1. EN POURCENTAGE DU TOTAL



2. TOTAL AUX PRIX DE 1978



gistrés en 1977, en grande partie par suite d'une réduction des apports assortis de conditions libérales. Cela a représenté 1,5 % du PNB de ces pays, contre 2,0 % en 1977. Le recul a été en grande partie dû à une diminution des versements à l'Organisation du Golfe pour le développement de l'Égypte (GODE). Les principaux donateurs ont été l'Arabie Saoudite, le Koweït et les Émirats arabes unis; quant à l'Iran, son importance en tant que donneur d'aide a considérablement diminué.

(2) Estimation préliminaire fondée sur les données établies par la Banque des règlements internationaux, corrigées (de manière approximative) des variations des créances à court terme des banques résidentes et non résidentes.

# LES ÉCHANGES DE L'OCDE AVEC LES NOUVEAUX PAYS INDUSTRIELS (NPI)

par Stephen Marris, Conseiller économique  
auprès du Secrétaire général de l'OCDE

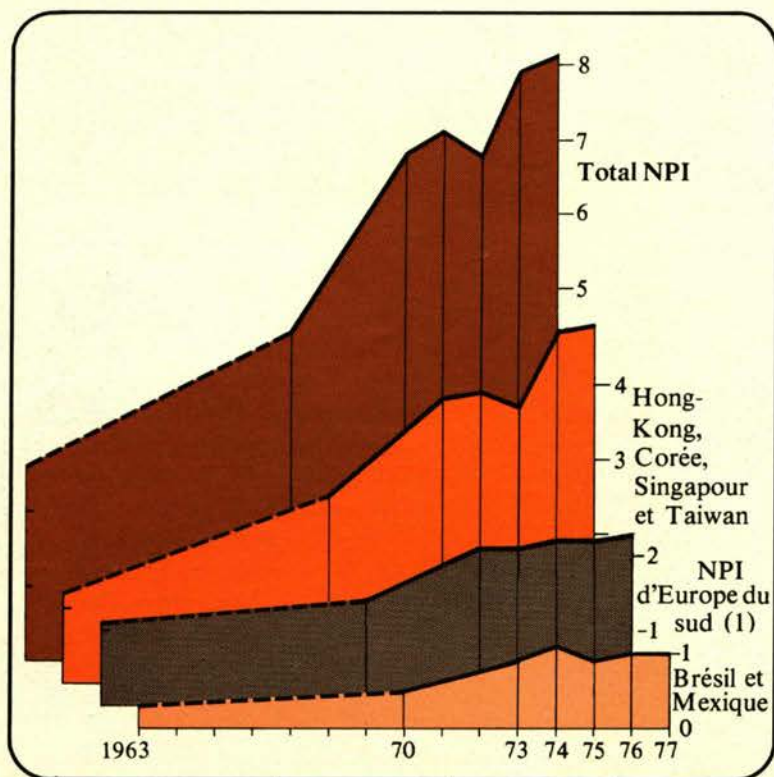
L'OCDE vient d'accomplir une étude sur les échanges de produits manufacturés entre les pays de l'OCDE et « les nouveaux pays industriels ». L'étude a été entreprise parce que ces nouveaux fournisseurs dynamiques sont devenus de plus en plus concurrentiels sur les marchés des pays de l'OCDE et que la réaction protectionniste qui en a résulté peut avoir une incidence sur l'ensemble du commerce mondial. Nous avons voulu étudier attentivement les coûts et les avantages de ces échanges.

Les deux principales conclusions de l'étude sont les suivantes : l'augmentation de ces échanges a clairement été avantageuse aussi bien pour les pays de l'OCDE que pour les NPI ; si des politiques adéquates sont menées d'un côté comme de l'autre, il n'y a pas de raison de penser que cela ne pourrait et ne devrait continuer.

## Qu'est-ce qu'un NPI ?

Il n'existe pas de définition solide et rapide d'un NPI. Les nouveaux pays industriels choisis pour l'étude de l'OCDE constituent un

### A. PART DE CERTAINS PAYS DANS LES IMPORTATIONS TOTALES DE PRODUITS MANUFACTURÉS DE L'OCDE pourcentage



1. Espagne, Grèce, Portugal, et Yougoslavie.

ensemble hétérogène dont chaque élément est doté de ressources très différentes et qui évoluent suivant des schémas de développement très divers. Tous ont cependant connu une croissance très rapide, en grande partie fondée sur les exportations, et ils se sont propulsés parmi le groupe des pays à revenu moyen. Dix pays ont été étudiés — deux en Amérique latine : Brésil, Mexique; quatre en Extrême-Orient : Corée, Hong-Kong, Taiwan, Singapour; trois dans la zone OCDE :



Espagne, Grèce, Portugal ainsi que la Yougoslavie qui a un statut spécial au sein de l'Organisation. La composition du groupe ne cesse d'évoluer et les avis sont partagés quant aux pays qui en font partie à un moment donné.

La pénétration de ces pays sur les marchés de l'OCDE s'est considérablement renforcée. La part des dix NPI dans les importations de produits manufacturés de la zone OCDE constitue actuellement plus de 8 % du total contre seulement 2½ % en 1963 (graphique A).

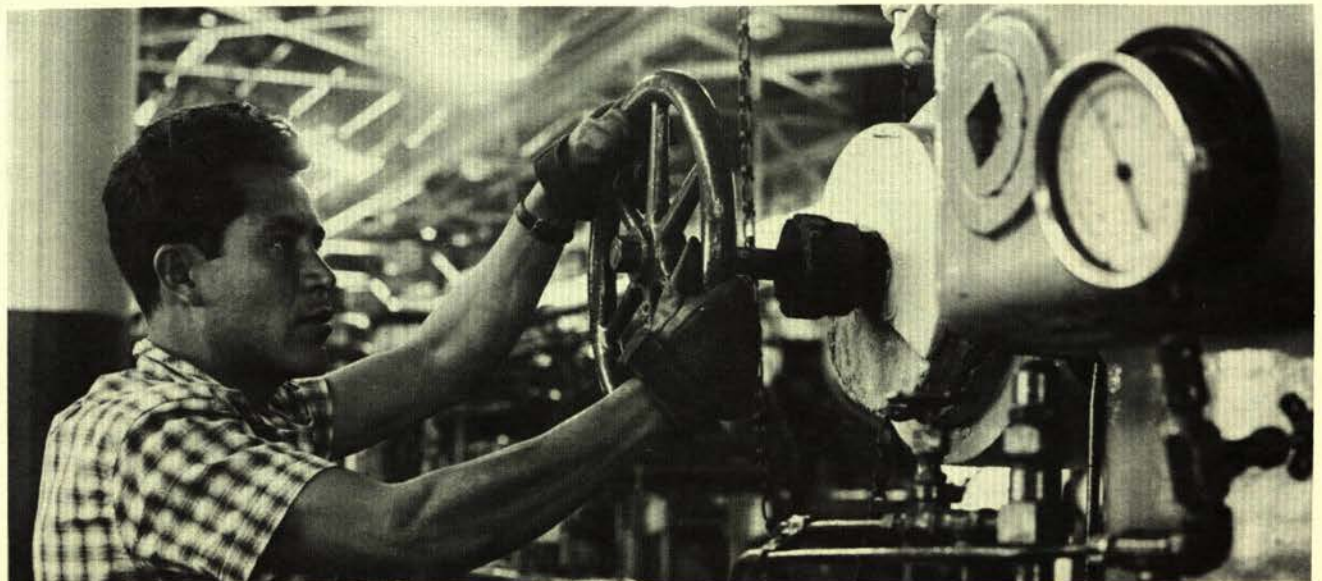
Il s'agit là d'une croissance rapide mais pas plus rapide que les changements qui ont eu lieu entre les pays de l'OCDE eux-mêmes (graphique B) : entre 1963 et 1977, l'Italie et le Japon ont ensemble gagné le même nombre de points de pourcentage que les NPI et, en sens inverse, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont ensemble perdu 11 points. Par ailleurs, le taux de croissance des importations en provenance des NPI ne s'est pas accéléré.

En outre, les exportations des NPI vers les pays de l'OCDE n'ont été, en termes absolus, que de 33 milliards de dollars en 1977. Pour avoir une perspective juste de la progression des NPI, l'on doit regarder ce chiffre par rapport au marché total de produits manufacturés dans les pays industriels avancés — quelque 2 400 milliards de dollars — et par rapport à leur PNB — 4 700 milliards. Il s'agit en réalité d'une toute petite fraction de ces grandeurs économiques. On doit enfin se souvenir que la vaste majorité des importations de produits manufacturés des pays industriels avancés — plus de 85 % — continue à provenir de ces pays eux-mêmes.

Par ailleurs, le phénomène n'est guère unique. De « nouveaux » pays industriels n'ont cessé de surgir sur la scène depuis que, il y a plus de cent ans, le Royaume-Uni y est apparu. Depuis la guerre, il y en a eu en Europe — sans oublier le Japon. C'est un processus continu et, au cours des prochaines années, d'autres pays vont probablement devenir des NPI.

Les NPI ont fait des progrès dans tous les groupes de produits (sauf les produits chimiques) — matériel électrique, textiles, cuirs, autres produits de consommation finis, notamment. Mais ces progrès sur un large front cachent ce qui est réellement en train de se passer : la stratégie des NPI consiste à se concentrer sur des produits et des marchés très particuliers. Ils ont ainsi fourni en 1974 quelque 12 % du matériel électrique importé par les pays de l'OCDE, chiffre global qui cependant couvre toute une fourchette allant de moins de 1 % (appareils médicaux et radiologiques) à 30 % pour les composants électroniques et les radios. De tels écarts sont évidemment l'une des raisons pour lesquelles les NPI ont tant attiré l'attention dans les pays de l'OCDE.

Ce qui est intéressant avec les NPI, c'est qu'ils ont dépassé le stade où la concurrence ne s'exerce que grâce à la faiblesse des salaires et sur des produits à forte intensité de main-d'œuvre, comme les textiles, les chaussures et les vêtements. Certains disent qu'ils ont « court-circuité » le cycle traditionnel de produits. Quoiqu'il en soit, ils exportent actuellement des produits à forte intensité de capital et exigeant des techniques de pointe comme l'acier, les navires et les véhicules à



Gauche *Acierie en Espagne.*  
Ci-dessus *Production de fibres synthétiques en Corée du Sud sur des machines japonaises.*

Ci-dessus, droite *Fabrication de boutons à Hong-Kong*  
Droite *Usine d'engrais au Mexique.*

# 1. CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DES NPI (1976)

	Popu- lation (millions)	Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	Habitants par km <sup>2</sup>	PIB par habitant (\$ EU)	Répartition du PIB (%)			Commerce de marchandises (milliards de \$EU)		Commerce extérieur en % de PNB	Part des produits manufac- turés dans les exportations (1975)
					Agri- culture	Industrie	Services	Expor- tations	Impor- tations		
Corée	36,0	99	363	670	27	34	39	7,7	8,8	68	82
Taiwan	16,3	36	452	1 070	12	45	43	8,1	1,6	90	85
Mexique	62,0	1 973	31	1 090	10	35	55	3,3 (a)	6,0 (a)	14 (a)	52 (a)
Brésil	110,0	8 512	12	1 140	8	39	53	10,1	13,6	19	27
Yougoslavie	21,5	256	83	1 680	15	43	42	4,9	7,4	34	72
Portugal	9,7	92	105	1 690	18	43	39	1,8	4,3	37	71
Hong-Kong	4,5	1	4 500	2 110	2	34	64	8,5 (b)	8,9 (c)	183 (b, c)	97 (b)
Grèce	9,1	132	68	2 590	18	31	51	2,5	6,0	36	48
Singapour	2,3	1	2 300	2 700	2	35	63	6,6 (b)	9,1 (c)	252 (b, c)	43 (b)
Espagne	35,7	505	70	2 920	9	39	52	8,7	17,5	25	70

a) Non compris le commerce de la zone frontalière de libre-échange.

b) Y compris les ré-exportations.

c) Y compris les importations pour les ré-exportations.

Source : *World Development Indicators*, Banque mondiale.

moteur, tandis que les pays les moins développés s'installent dans la production de biens utilisant une forte proportion de main-d'œuvre.

## Une balance commerciale positive

Un point essentiel est loin d'être bien connu : les exportations des pays de l'OCDE de produits manufacturés vers les NPI ont augmenté beaucoup plus que nos importations en provenance de ces pays — et cet excédent est allé croissant. Tandis que les importations des pays de l'OCDE de produits manufacturés en provenance des NPI se sont accrues (sur une base fob) d'environ 1 milliard de dollars en 1963 à un peu plus de 30 milliards en 1977, nos exportations vers ces pays sont passées de 5 à 48 milliards de dollars. En d'autres termes, notre excédent commercial avec ces pays est passé de 4 à 18 milliards de dollars.

Au début de la période, les pays de l'OCDE étaient en position excédentaire par rapport aux NPI et cet excédent n'a cessé de croître. Pour pratiquement toutes les catégories de produits, même le textile et l'habillement dont on a beaucoup parlé, les échanges ont eu lieu dans les deux sens. Deux exemples : l'Allemagne a obtenu de très bons résultats dans le velours ; des pays de l'OCDE ont vendu à des NPI l'équipement qu'ils utilisent pour fabriquer leurs produits textiles.

C'est comme cela que la situation s'est présentée jusqu'ici. Il faut que nous sachions exactement ce que cela signifie. Cela signifie que, contrairement à ce que l'on prétend souvent, les échanges avec ce groupe particulier créent, et ne suppriment pas, des emplois dans nos pays. Le Secrétariat estime que les exportations des pays de l'OCDE vers les NPI ont créé environ un demi million d'emplois de plus que ceux qui ont été perdus à cause des importations en provenance de ces pays (les estimations vont de 200 000 à 900 000 selon la méthode utilisée).

## L'avenir de l'emploi

Entre 1974 et 1977, l'excédent commercial a quelque peu diminué et pour l'avenir il pourra y avoir une croissance équilibrée des échanges avec les NPI, importations et exportations augmentant d'approximativement le même montant. Quelles seront en pareil cas les perspectives pour l'emploi ? Des inquiétudes se sont déjà manifestées au sujet du lien possible entre l'accroissement des importations de produits manufacturés en provenance des NPI et les pertes récentes d'emplois industriels. On a soutenu — étant donné que les industries de l'OCDE qui se trouvent en concurrence avec des importations ont une plus forte intensité de main-d'œuvre que les industries exportatrices — que plus d'emplois seront perdus à cause d'une augmentation des importations que n'en seront créés par un accroissement des

exportations. L'analyse est assez difficile à faire mais la plupart des études soutiendraient sans doute ceci : une croissance équilibrée des échanges entre les pays de l'OCDE et les NPI crée quelque chose de l'ordre de 5 à 25 % de moins d'emplois qu'il n'en serait perdu par les importations. Ainsi une augmentation de 100 millions de dollars aussi bien des importations que des exportations entraînerait-elle une « perte » de quelque 4 000 emplois côté importation, et une « création » de seulement 3 000 à 3 800 emplois côté exportation. Il s'agit là d'une très petite quantité de chômage par rapport à celle provoquée par un quelconque changement dans les économies des pays de l'OCDE — progrès technique, investissements de rationalisation, changement de la demande etc.

En plus, il s'agit d'un facteur économique positif car il améliore le bien-être des consommateurs des pays de l'OCDE. Ceux-ci peuvent acheter la même quantité de produits qu'avant, tout en employant moins de personnes. Les personnes ainsi « libérées » peuvent être employées à produire autre chose qui a une plus forte intensité en capital et où le travail est plus productif.

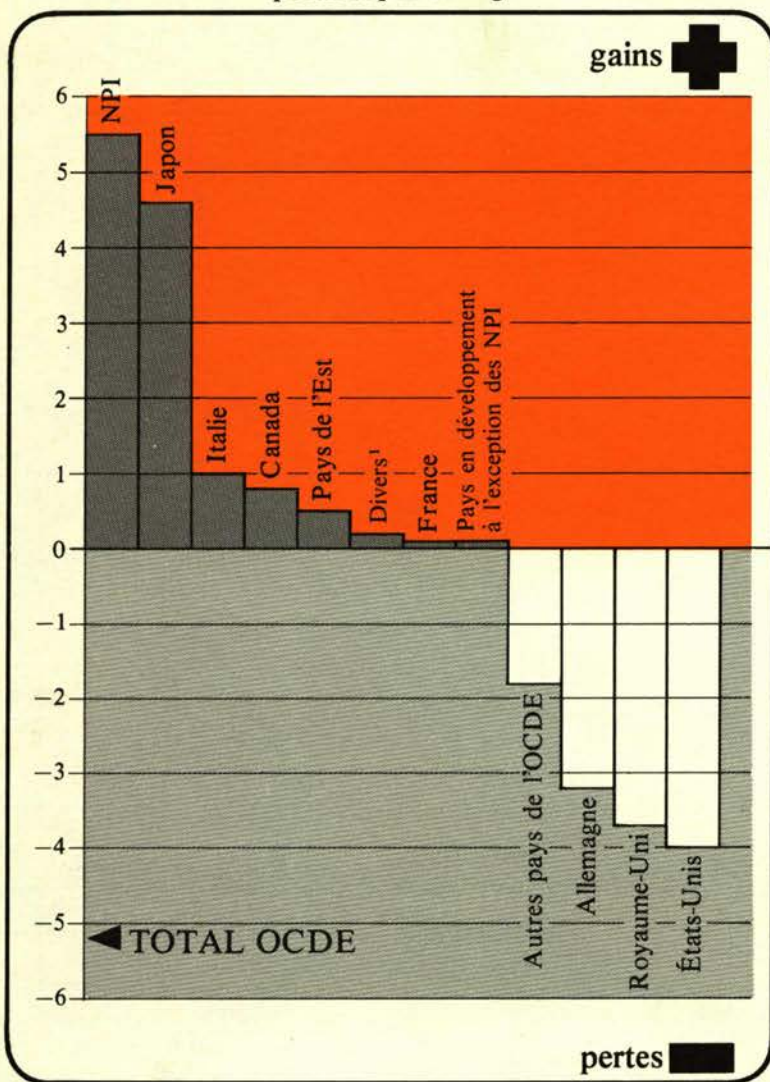
Si l'incidence nette sur l'emploi est assez faible, il peut y avoir des pertes considérables dans certaines industries, régions et groupes (femmes, ouvriers non qualifiés) particulièrement sensibles. Quant aux créations d'emplois résultant d'un accroissement des exportations, elles sont beaucoup plus diffuses et donc moins visibles. Par conséquent, dans des périodes de croissance faible ou négative de l'emploi total, des pertes brutes d'emplois peuvent créer des problèmes sérieux d'ajustement positif. Cependant, la plupart des calculs montrent qu'à long terme, le coût de l'ajustement a tendance à être moindre que les avantages d'une libéralisation des échanges.

Par conséquent, si dans le très court terme on peut sauvegarder quelques emplois en érigeant des barrières aux frontières contre les importations, à long terme cela rendra la lutte contre l'inflation plus difficile et obligera les gouvernements à adopter des politiques restrictives de régulation de la demande qui en fait vont accroître le chômage.

## Recommandations pour les pays de l'OCDE

Autre aspect de la question : beaucoup de problèmes dans le domaine de l'emploi peuvent plus justement être attribués à des difficultés au sein des pays de l'OCDE eux-mêmes qu'aux NPI. L'excédent des exportations de l'OCDE vers ces derniers a été concentré sur certains pays de l'Organisation et le déficit sur d'autres (graphique C). Cela correspond à ce qui s'est passé pour la balance globale des échanges de ces pays de l'OCDE : l'on pourrait dire que les difficultés

## B. CHANGEMENT DE PARTS DANS LE TOTAL DES IMPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURÉS DE L'OCDE 1963-1977 points de pourcentage



(1) Afrique du Sud, Moyen Orient à l'exception de l'OPEP, et certains autres.

qui semblent dues à la concurrence faite par des pays en développement peuvent plus justement être attribuées au fait que les pays de l'OCDE n'ont pas réussi à réduire entre eux les disparités compétitives. Et ce n'est pas en limitant les importations en provenance des pays en développement que nous réduirons ces disparités, mais en poursuivant et en améliorant la coordination des politiques de régulation de la demande et de taux de change entre nos pays.

Il s'agit là d'une des deux principales recommandations faites dans le rapport aux pays Membres. L'autre est que ceux-ci entreprennent ce que nous appelons des politiques d'ajustement positives (p. 34) — le passage à des produits et des services utilisant plus de capital, de compétence et de technologie et où la main-d'œuvre est employée de façon plus productive.

Étant donné que les pays avancés se trouvent à la pointe du progrès technique et à la source des changements de mode, c'est dans les nouveaux produits, les nouveaux procédés de fabrication et les nouvelles technologies qu'ils trouveront leur avantage comparatif. Un autre domaine important est constitué par les services et le savoir-faire qui ne sont que partiellement incorporés dans des marchandises échangées. Presque par définition, donc, une bonne part de l'avantage comparatif des pays industriels avancés provient de produits et de procédés qui sont difficiles à décrire, parce qu'ils sont intangibles ou parce qu'ils n'existent pas encore.

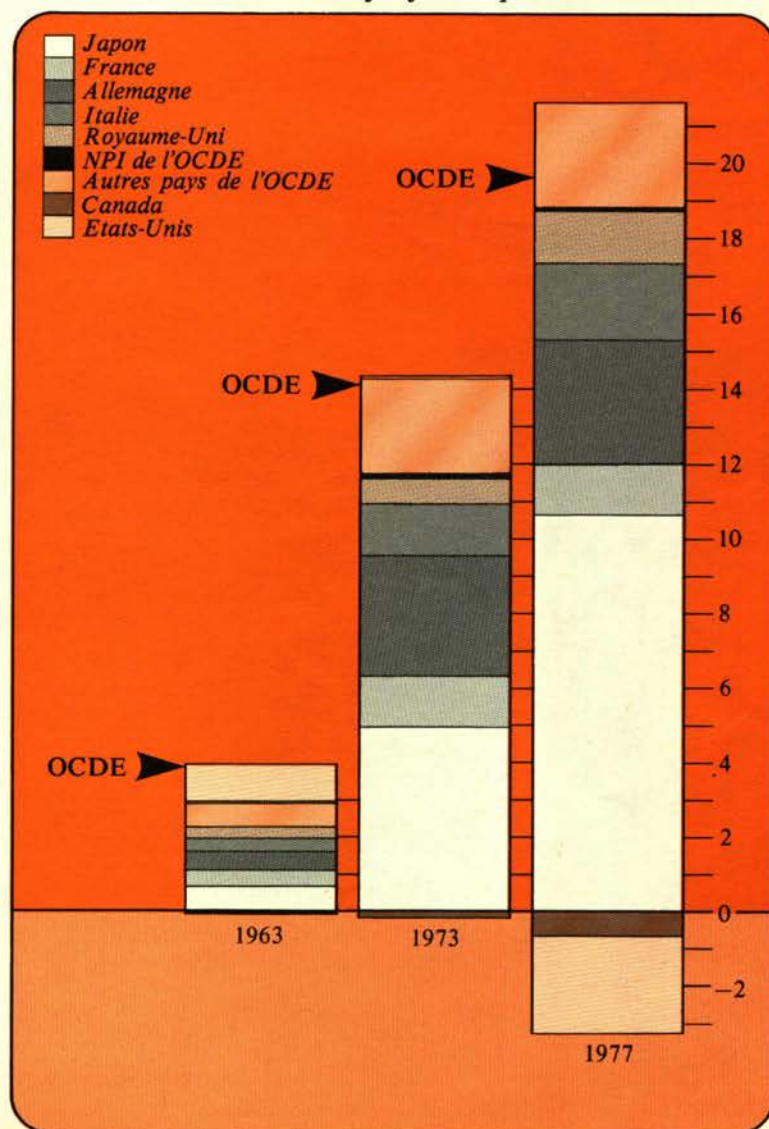
Cependant la masse des exportations de produits manufacturés

vers les NPI continuera sans aucun doute à consister en biens d'équipement, domaine où un rapide progrès technique a tendance à fabriquer sans cesse des produits améliorés, sinon entièrement neufs. La croissance des NPI entraînera une expansion de la demande intérieure et un désir d'adopter des technologies modernes ce qui créera une plus grande demande de produits d'équipement sophistiqués. Même si la production intérieure de certains équipements et machines augmente dans les NPI, la demande de produits d'équipements des pays industriels avancés va continuer à s'accroître même si la composition en changera. On peut également attendre un accroissement rapide de la demande de savoir-faire en matière de création d'entreprises, d'organisation de la production, de commercialisation et de financement.

Les perspectives d'exportation pour les pays avancés sont également prometteuses en ce qui concerne les produits que désire la partie aisée de la classe moyenne naissante dans les pays en développement exposée aux effets d'entraînement provoqués par les sociétés industrielles avancées: en particulier les biens de consommation durables, les produits textiles et alimentaires de qualité (ou les matières qui servent à les fabriquer). Dans les domaines de la mode, des loisirs, du tourisme et, de façon générale, de la culture, il est fort probable que bien des tendances nouvelles nées dans les pays industriels avancés donneront lieu à des exportations croissantes de biens et de services.

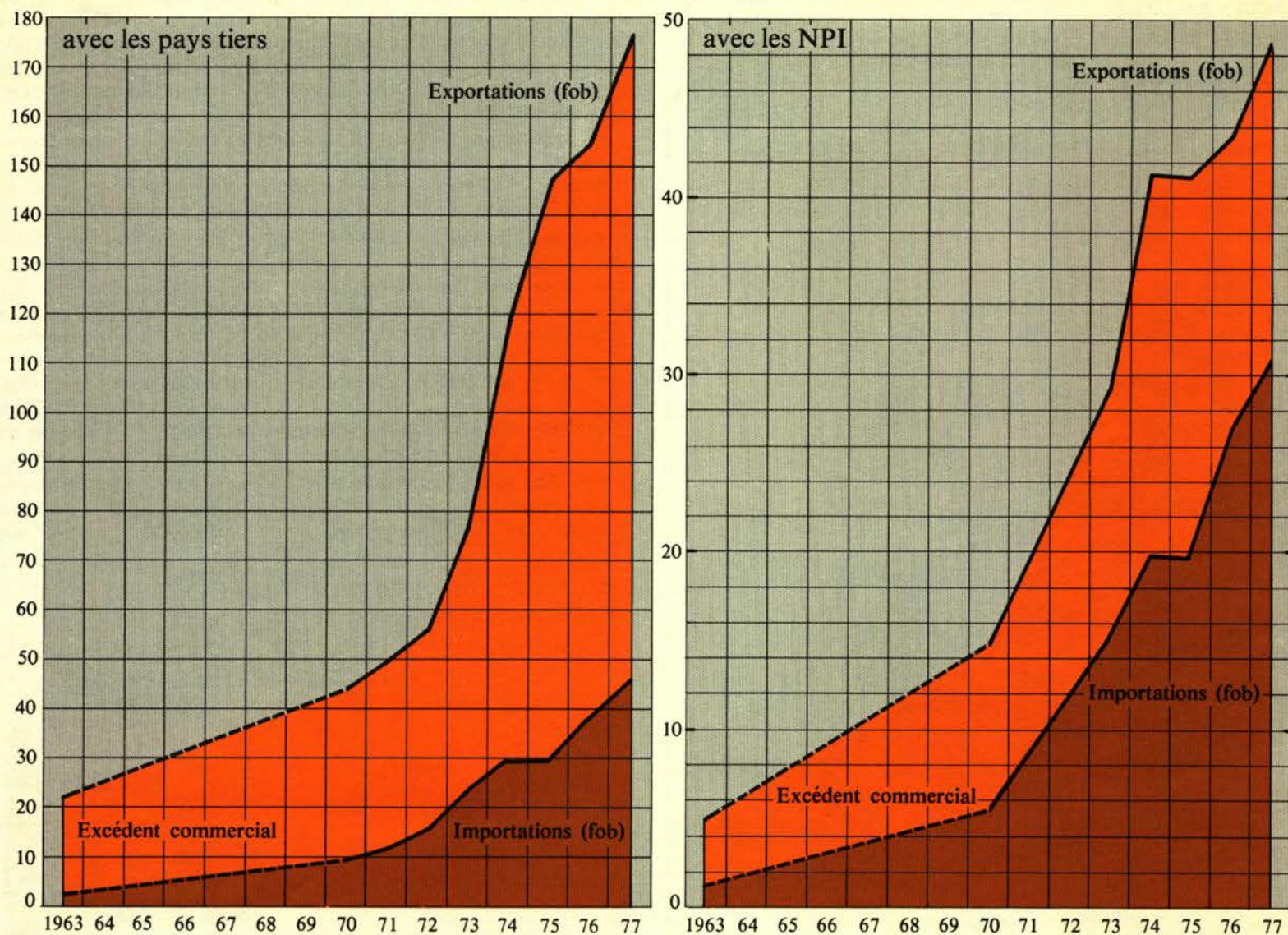
Par ailleurs, de nouvelles technologies sont mises au point dans les pays industriels avancés pour faire face aux demandes et aux problèmes nouveaux qui, un jour, surgiront dans les NPI : lutte contre la

## C. SOLDES DES ÉCHANGES DE PRODUITS MANUFACTURÉS DES PAYS DE L'OCDE AVEC LES NPI milliards de dollars fob-fob aux prix courants



## D. ÉCHANGES DE PRODUITS MANUFACTURÉS AVEC LES PAYS TIERS ET AVEC LES NPI

milliards de dollars, fob-fob



*Les NPI vont passer progressivement d'une croissance orientée vers les exportations à une croissance ayant de plus larges assises, où l'accent sera de plus en plus mis sur l'infrastructure sociale et la consommation intérieure.*



pollution, infrastructure urbaine, économies d'énergie, transports, communications, systèmes d'éducation et de santé, sécurité etc. S'ils sont moins tangibles que les exportations de produits manufacturés, il n'y a pas de raison que les vastes débouchés qui s'ouvrent aux exportations de savoir-faire, de systèmes de gestion et de livraison pour ces biens et services, privés et publics, soient moins créateurs d'emplois — et ils seront plus profitables.

### La situation vue par les NPI

L'histoire économique nous enseigne que les nouveaux pays industriels peuvent être intégrés dans le système économique — à l'avantage des deux parties. Mais elle montre aussi qu'il peut y avoir des problèmes. Une fois installée dans une croissance induite par les exportations, un pays peut avoir du mal à s'en départir. Certains pays le font par la force des choses lorsque les aspirations de leurs peuples augmentent ; ils rencontrent alors des problèmes d'inflation et toute la dynamique d'investissements élevés, de croissance tournée vers les exportations se détraque.

Mais un pays peut aussi s'accrocher trop longtemps à ce type de croissance et se trouvera alors dans l'incapacité de s'en détacher. Il devient un pays à excédents chroniques. L'exemple classique en est naturellement le Japon qui rencontre les plus grandes difficultés de

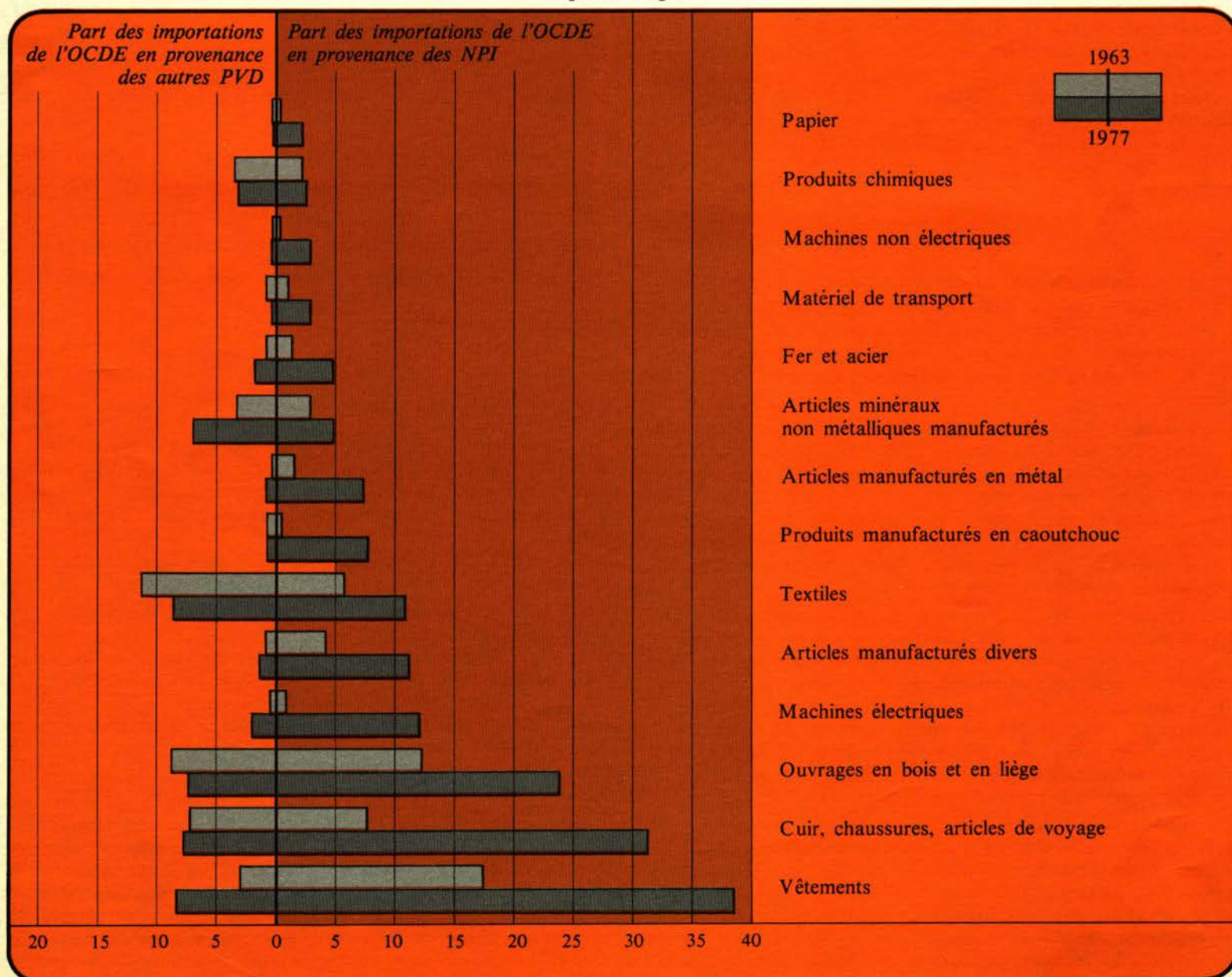
changer d'une croissance hautement dynamique, orientée vers l'exportation, à un processus de croissance plus équilibré.

A ce propos, il est préoccupant que certains NPI montrent des signes d'aller vers des excédents de comptes courants. Si un pays en développement obtient des résultats satisfaisants au point de se trouver en position excédentaire, alors qu'il est dans une phase relativement précoce de son développement économique cela peut poser des problèmes tant pour l'intéressé que pour ses partenaires commerciaux. Il est clairement contraire à l'intérêt du pays en question — même s'il s'agit d'un pays pauvre — de commencer à exporter sa propre épargne intérieure dont il a besoin pour son développement. A long terme, cela peut conduire à des difficultés sociales et politiques. Cette situation peut aussi assez facilement engendrer une forte poussée inflationniste ou un ajustement en hausse du taux de change. Bien évidemment, elle peut susciter dans le reste du monde des forces protectionnistes très puissantes qui rétroagiront sur le pays d'origine.

Par conséquent, si les NPI veulent s'intégrer dans l'économie mondiale, deux types de mécanismes — un interne, l'autre externe — doivent fonctionner de façon satisfaisante. Pour ce qui est du *processus d'ajustement interne*, l'avantage compétitif de ces pays provient du fait qu'ils ont de bas salaires réels. Les critiques disent souvent que le problème est que, dans le monde d'aujourd'hui, les entreprises multinationales

### E. PART DES NPI ET DES AUTRES PVD DANS LES IMPORTATIONS TOTALES DE L'OCDE PAR GRANDES CATÉGORIES DE PRODUITS, 1963 ET 1967

pourcentages



nales peuvent utiliser la technologie la plus moderne dans des pays à bas salaires réels et qu'elles sont alors imbattables. Cela n'est pas un bon raisonnement économique, car il ignore le fait que la faiblesse des salaires réels est le corollaire inévitable d'une faible productivité. Un pays pauvre est pauvre précisément à cause de sa faible productivité.

Lorsque la technologie moderne fait son apparition, la productivité de la main-d'œuvre dans les usines augmente fortement, mais pendant quelque temps ce gain est contrebalancé par des coûts élevés de gestion, d'entretien, de transport, de commercialisation. Lorsque ces pays entrent dans la phase d'industrialisation rapide, la productivité et l'efficacité font un bond en avant — mais les salaires réels de l'industrie suivent le mouvement, les aspirations de la main-d'œuvre s'élevant et les employeurs pouvant payer. Dans les pays qui ont une offre de main-d'œuvre fortement excédentaire, les salaires réels peuvent croître moins vite que la productivité, mais alors les profits augmentent considérablement ce qui attire l'attention aussi bien des gouvernements que des salariés et donne lieu à la longue à des pressions politiques et sociales, à des salaires plus élevés ou à des impôts plus lourds.

Avec un peu de chance il y aura dans les usines une évolution en douceur. Sinon la pression va augmenter progressivement et entraîner des tensions sociales et politiques. Il existe une loi dans le domaine du développement économique qui veut qu'il y ait un parallélisme extrêmement fort entre la hausse de la productivité et la hausse des salaires.

Il y a ensuite le *processus d'ajustement externe*. Pour que les pays en voie d'industrialisation soient intégrés de façon appropriée dans l'économie mondiale, il faut non seulement que les salaires et la productivité suivent un mouvement parallèle mais que cela se traduise par une revalorisation progressive du taux de change réel. A mesure qu'ils deviennent plus efficaces, ces pays n'auront plus besoin de taux de change aussi bas — s'ils continuent à en avoir, ils auront vite des problèmes d'excédents extérieurs. Il faut que, d'une façon ou d'une autre, ils revalorisent leur monnaie. Cela peut se faire de deux manières : en revalorisant le taux de change nominal ou — avec un taux de change fixe — en maintenant constamment un taux d'inflation élevé. L'inflation est naturellement un moyen de réduire l'avantage concurrentiel d'un pays — mais de toute évidence le moins souhaitable.

\*\*\*

Pour les pays de l'OCDE par conséquent, il s'agit non pas de résister à l'intégration des NPI dans l'économie mondiale mais de mener une politique d'ajustement positive. Celle-ci doit être accompagnée de politiques sociales actives, de manière à alléger les charges de l'ajustement et d'assurer qu'elles sont partagées par la collectivité toute entière.

Cependant, pour que ce processus réussisse, on doit continuer de rechercher un ensemble de politiques susceptibles de ramener les pays de l'OCDE sur un sentier de croissance non inflationniste. Il est également clair, que si l'on veut que le fardeau de l'ajustement soit équitablement partagé au niveau international, il faut des efforts supplémentaires pour coordonner les politiques entre les pays de l'OCDE de façon à supprimer les disparités chroniques qui existent entre eux quant à leurs positions concurrentielles.

Du côté des NPI, il faut d'abord assurer que la croissance de la productivité réelle se traduit par une croissance des salaires réels ; ensuite, qu'il y a un ajustement externe, c'est-à-dire que leurs échanges sont libéralisés et qu'une revalorisation du taux de change réel est permise ou encouragée. Enfin, les NPI doivent veiller à ce que, à mesure de leur développement, ils passent progressivement d'une croissance orientée vers les exportations à une croissance ayant de plus larges assises, où l'accent sera de plus en plus mis sur l'infrastructure sociale et la consommation intérieure.

Avantages : pour les pays industriels avancés, ils se traduisent par une baisse des prix réels des biens de consommation, par des incitations à accroître la productivité et à réduire l'inflation intérieure et par l'ouverture de nouveaux débouchés extérieurs en expansion rapide ; pour les nouveaux pays industriels, par une progression plus vive de l'investissement, de la productivité et des revenus réels, et par un accroissement des ressources en devises dont ils ont besoin pour financer plus aisément l'accélération de leur développement économique.

# LES POLITIQUES

*Les importantes modifications qui sont intervenues depuis le début des années soixante-dix dans les prix relatifs, la structure des coûts et la composition de la demande ont rendu plus pressante la nécessité de politiques d'ajustement structurel des économies des pays de l'OCDE. En même temps, ces politiques sont devenues plus difficiles du fait de la lenteur de la croissance, du niveau élevé du chômage et de la tendance à l'aggravation des rigidités structurelles.*

*Les ministres de l'OCDE ont adopté, il y a un an, des orientations générales destinées à promouvoir un ajustement plus positif (encadré). Depuis lors, tous les Comités concernés de l'Organisation ont étudié le problème ; en plus, les représentants des gouvernements qui ont préparé les orientations se sont rencontrés deux fois pour examiner les difficultés de la mise en œuvre de ces politiques. A la suite de cette phase du travail, qui vient de s'achever et qui a donné lieu à un rapport publié(1), l'OCDE a créé un groupe spécial, composé de hauts fonctionnaires, qui fait partie du programme de deux ans sur les politiques d'ajustement positives (p. 7).*

*L'article qui suit s'inspire du rapport qui examine, à la lumière des travaux faits au sein de l'Organisation au cours des dix-huit derniers mois, quelques-unes des rudes questions opérationnelles et politiques que pose l'introduction de mesures d'ajustement.*

## Questions générales

### ● Qu'est-ce qu'un ajustement positif ?

- L'ajustement positif implique que des ressources soient transférées
- de la production de biens et de services dont la demande diminue vers la production de ceux dont la demande augmente
  - des productions moins efficaces vers des productions qui le sont plus
  - des productions pour lesquelles d'autres pays acquièrent un avantage comparatif.

- Les politiques peuvent être considérées comme positives
- si elles facilitent ces transferts
  - si elles tendent à réaliser d'autres objectifs — concernant l'environnement social et physique, la répartition des revenus ou le partage équitable des charges de l'ajustement
  - et si elles le font d'une façon qui minimise les effets négatifs sur l'efficacité économique.

### ● Ajustement, croissance et inflation

La nécessité de renoncer à des politiques défensives visant à aider les secteurs et entreprises en difficulté ne cesse de s'accroître, même en situation de croissance lente. On est induit en erreur par une « concrétisation abusive » lorsqu'on prend seulement en considération les emplois préservés dans le secteur assisté, sans tenir compte des emplois qui *ne sont pas créés* dans le secteur non assisté. En effet ce dernier doit payer l'aide sous forme d'une augmentation des prix ou des impôts.

# D'AJUSTEMENT POSITIVES (PAP)

La poursuite de politiques défensives a d'autres effets défavorables plus généraux sur l'emploi du fait qu'elles découragent l'investissement. Ainsi l'augmentation des bénéficiaires d'une industrie dont la survie dépend des aides publiques a-t-elle beaucoup moins de chances de stimuler l'investissement productif que n'en aurait une augmentation des bénéficiaires, entraînée par un accroissement de la demande et reflétant un dynamisme concurrentiel à long terme. Les aides aux activités en déclin tendent aussi à encourager l'inefficacité, tant au niveau de l'encadrement que du personnel d'exécution.

Il existe donc un cercle vicieux qui fait que la croissance lente engendre des comportements et des actions qui nuisent à la productivité et accentuent l'inflation; cela incite les gouvernements à adopter des politiques de régulation de la demande plus prudentes et par là même aboutit directement et indirectement à ralentir encore la croissance.

Ce n'est naturellement pas sans inquiétude que l'on peut envisager la suppression progressive des politiques défensives en période de fort chômage. Mais l'une des principales conclusions de l'étude est que, par rapport à des mesures générales visant à favoriser l'investissement et l'emploi et à accroître la demande globale, des mesures qui reviennent en fait à détourner des profits, du capital et des talents des secteurs de l'économie les plus dynamiques vers les secteurs les moins dynamiques se traduiraient à terme par des investissements moindres, une productivité plus faible et une inflation plus forte et, par conséquent, en fin de compte, par un moins grand, et non un plus grand, nombre d'emplois.

L'adoption de politiques d'ajustement plus positives contribuera à rétablir une croissance non inflationniste. Cependant, pour mener à bien une politique de ce type, trois exigences importantes doivent être satisfaites.

Premièrement, étant donné que l'adaptation est plus difficile et plus douloureuse dans une période de croissance lente et d'inflation rapide, les gouvernements doivent chercher à instaurer un climat économique général propice à la croissance et par conséquent à l'adaptation. Ce résultat passe par : la perspective d'une stabilité raisonnable des coûts et des prix et d'une augmentation relativement durable de la demande et de l'emploi; une rentabilité satisfaisante des investissements productifs; un taux de change approprié, qui ne soit pas surévalué.

Au niveau national, cela suppose que les gouvernements utilisent

activement les mesures de régulation de la demande, la politique fiscale et, le cas échéant, des politiques des prix et des revenus. Au niveau international, il faut entre les pays une coordination adéquate des politiques menées, qui vise à assurer la réalisation d'une croissance durable et non inflationniste dans l'économie mondiale tout entière; à cet égard, les grands pays ont une responsabilité particulière à assumer.

Deuxièmement, si l'on veut que l'ajustement soit accepté, il faut qu'il existe des dispositions efficaces permettant de répartir la charge qu'il implique et qui pèse sur ceux qui en sont directement victimes : indemnités de licenciement, assurance-chômage, programmes de formation, aide à la réinstallation, etc. La nécessité d'une politique d'ajustement sera aussi mieux comprise et plus facilement admise s'il existe des dispositifs efficaces permettant l'instauration, le plus tôt possible, de consultations tant bipartites que tripartites, avec les partenaires sociaux. Tel est l'un des principaux messages qui se dégage de l'aide-mémoire du TUAC (Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE), qui note : « S'ils (les travailleurs) ne sont consultés que très tardivement, lorsque toutes les décisions sont déjà prises, leur réaction sera obligatoirement négative ». En conséquence, comme l'a souligné le Comité de la main-d'œuvre et des affaires sociales : « Les politiques d'ajustement positives doivent être, dans toute la mesure du possible, mises au point en coopération avec les partenaires sociaux et doivent tenir compte des conséquences humaines et sociales des changements structurels envisagés ».

Troisièmement, opter pour l'ajustement présuppose que grâce, en particulier, à des politiques énergétiques en matière de concurrence et de développement régional les gouvernements disposent de moyens efficaces pour corriger les imperfections du marché.

## ● *Suppression progressive de mesures défensives*

Les mesures défensives d'aide aux secteurs et aux entreprises en difficulté créent de fortes rigidités qui ont tendance à les perpétuer. Très souvent, un ajustement « contrôlé » se révèle un ajustement insuffisant. On a naturellement tendance à « restaurer la compétitivité » d'une industrie en déclin en procédant à des fusions ou regroupements

(1) Pourquoi des politiques d'ajustement positives? *Recueil de documents de l'OCDE : 1978/79 - juin 1979.*

## ORIENTATIONS POUR UNE POLITIQUE D'AJUSTEMENT POSITIVE

*En ce qui concerne la politique industrielle les points clefs sont que*

### ● *l'aide gouvernementale à des branches et à des entreprises spécifiques :*

- *devrait être strictement limitée dans le temps*
- *devrait être liée à la mise en œuvre de programmes visant à éliminer progressivement les équipements obsolètes et à rétablir des entreprises économiquement viables*
- *devrait impliquer que le coût de l'intervention apparaisse aussi clairement que possible aux décideurs et à l'opinion publique*
- *devrait comprendre, lorsque cela est possible, du capital à risque fourni par le secteur privé*
- *ne devrait pas abuser des considérations de sécurité nationale pour justifier des mesures de protection et d'aide*

### ● *l'action gouvernementale doit compléter le jeu des mécanismes du marché :*

- *lorsque ceux-ci ne reflètent pas convenablement les besoins économiques et sociaux futurs; c'est le cas par exemple des activi-*

*tés de R-D énergétiques, des améliorations de l'environnement, de la santé, des infrastructures urbaines, etc.*

— *pour assurer des incitations adéquates aux activités de R-D à long terme*

— *pour assurer que les PME ont des possibilités voulues d'accès au capital de risque, à la R-D et aux services de gestion.*

*Pour ce qui est de la politique d'emploi et de main-d'œuvre, le point clef est que les mesures de subventions à l'emploi ne devraient pas avoir pour effet de retenir des travailleurs dans des secteurs en déclin.*

*Quant aux politiques agricoles, on doit assurer qu'elles sont conçues de façon à atteindre leur objectif social, économique et politique au coût minimum pour le consommateur et le contribuable.*

*Dans le domaine de la politique régionale, l'accent devrait être mis sur des mesures générales destinées à favoriser l'implantation d'industries viables par l'amélioration de l'infrastructure et par des incitations fiscales plutôt que de simplement accorder de l'argent aux entreprises en difficulté.*



*Ci-dessus L'aide aux branches ou aux entreprises spécifiques devrait être strictement temporaire et s'accompagner de plans de suppression de la capacité industrielle obsolète.*

*En haut à droite Le problème du revenu minimal pour ceux qui dans l'agriculture subissent les contre-coups des changements structurels, devrait être résolu par des mesures générales de garantie des ressources plutôt que par la politique des prix agricoles.*

*A gauche Une politique active de main-d'œuvre et des programmes de recyclage peuvent atténuer les difficultés régionales.*

*En bas à droite L'action gouvernementale devrait s'ajouter aux forces du marché afin de garantir aux petites et moyennes entreprises l'accès aux capitaux à risque, aux services de R-D et aux conseils en gestion. La photo montre des loupes britanniques pour l'exportation.*

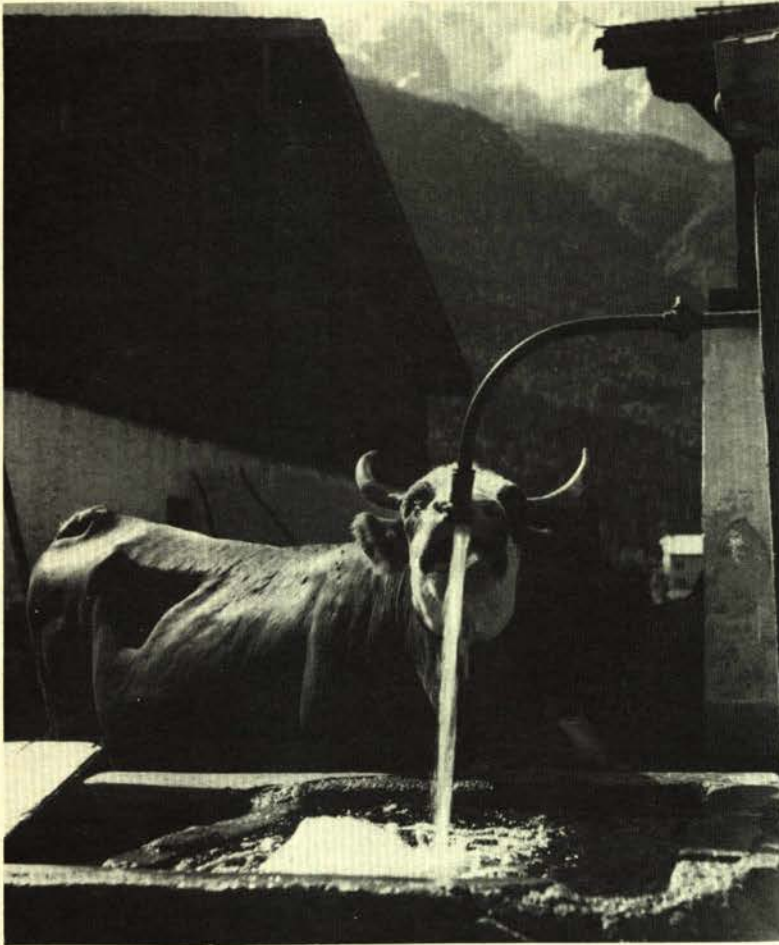
d'entreprises et à des investissements nouveaux de grande envergure. Cela est possible dans certains cas et jusqu'à un certain point, mais, s'il y a modification fondamentale des avantages comparatifs en faveur des producteurs d'autres pays, cela risque de déboucher sur le maintien, à l'échelle mondiale, de capacités excédentaires, situation dans laquelle la rentabilité des investissements nouveaux ne peut être préservée que grâce à des protections — sous une forme ou une autre. En d'autres termes, si l'ajustement est « contrôlé », il a de bonnes chances d'être suffisant pour éliminer les entreprises qui fonctionnent effectivement à perte, mais il risque fort d'être insuffisant pour créer le marché qui permettrait aux entreprises dynamiques, grâce à une véritable vigueur concurrentielle, de se ménager des débouchés intérieurs et extérieurs rentables.

Dans de nombreux cas, les industries et les entreprises auxquelles des soutiens sélectifs ont été accordés pour les aider à surmonter la ré-

cession et pour leur permettre d'effectuer les opérations de modernisation indispensables pour qu'elles deviennent concurrentielles sur le plan international risquent de devenir en fin de compte des quémantiers permanents de fonds publics. Il est possible d'améliorer les mécanismes destinés à assurer la suppression progressive des aides temporaires. Une meilleure prise de conscience des difficultés qui accompagnent la suppression des aides sélectives pourrait encourager les gouvernements à prévoir désormais de façon adéquate, au moment où ils les mettent en œuvre, le retrait ultérieur et définitif des mesures d'aide.

#### • *Transparence*

Les procédures budgétaires des pays Membres sont plus ou moins bien adaptées pour présenter et analyser synthétiquement les coûts pour le budget — dépenses effectuées et recettes fiscales abandonnées



— de toutes les catégories d'aides publiques à l'économie. En outre, rares sont les pays qui ont adopté des procédures régulières d'estimation et de publication des coûts indirects pour le consommateur des prix plus élevés qui résultent des mesures protectionnistes et des autres interventions publiques. En fait, l'un des traits les plus frappants des travaux menés dans les diverses instances de l'Organisation est l'insuffisance des renseignements sur les interventions existantes et plus encore dans l'absence de calculs coûts-avantages, même dans le cas de certaines mesures importantes. Des possibilités d'améliorer la « transparence » des politiques sont par conséquent considérables, tant sur le plan national qu'international. C'est là une des questions qu'examinera le groupe spécial de hauts fonctionnaires.

#### ● *Ajustement, échanges et investissement*

L'intérêt de politiques d'ajustement positives tient essentiellement à

ce qu'elles peuvent contribuer à accroître le bien-être national en augmentant l'efficacité et en réduisant l'inflation. Il n'en reste pas moins que les mesures nationales défensives peuvent avoir des répercussions défavorables sur les autres pays du fait des incidences de l'aide gouvernementale sur les courants d'échanges et les investissements internationaux, ce qui peut déclencher un processus cumulatif d'imitation et de rétorsion.

D'une façon générale, on peut soutenir que des pays n'auront normalement pas de raisons légitimes de formuler des doléances contre les politiques menées par d'autres pays qui ne font pas de discrimination entre producteurs nationaux et étrangers et sont « efficaces du point de vue du bien-être » (voir plus loin).

#### ● *Concurrence des pays en développement*

Bien que la concurrence des pays en développement soit un élément relativement mineur parmi ceux qui rendent des ajustements nécessaires (p. 28), leurs exportations vers les pays de l'OCDE sont extrêmement importantes pour eux-mêmes et sont souvent particulièrement sensibles aux mesures défensives prises par les pays industrialisés.

De plus, l'incidence de mesures d'ajustement peut varier notablement selon qu'elle touche des pays industrialisés ou des pays en développement en raison des différences d'échelles et de structure présentées par l'économie des uns et des autres, une économie de dimension restreinte et peu diversifiée étant souvent plus sensible aux mesures défensives prises par d'autres pays qu'une économie plus avancée. Beaucoup de pays en développement demandent que les gouvernements jouent dans la planification et le contrôle des investissements et de la production industriels un rôle plus direct et plus positif que ce n'est le cas dans la plupart des pays de l'OCDE. Ils font du changement structurel et de l'ajustement un thème essentiel du dialogue Nord-Sud et proposent d'élargir la portée de la surveillance et des négociations internationales dans ce domaine. Dans de nouveaux travaux sur les aspects commerciaux de ces politiques, il conviendrait par conséquent de faire une place appropriée aux intérêts des pays en développement.

### Forces du marché et interventions gouvernementales

Certains ont vu dans l'insistance sur la nécessité d'un ajustement positif un appel à s'en remettre aveuglément aux forces du marché en toute circonstance. C'est une interprétation erronée. En effet, les orientations générales destinées à promouvoir un ajustement positif reconnaissent expressément que les gouvernements peuvent avoir d'autres objectifs à côté de la promotion de l'efficacité économique, que les marchés peuvent comporter des imperfections et être influencés par des tendances monopolistiques et qu'il existe, dans certaines conditions, de bonnes raisons d'intervenir pour régulariser, compléter ou suppléer les forces du marché.

Il n'y a aucune raison de démanteler des programmes sociaux existants. Mais on peut toujours se poser la question de savoir s'il y a des moyens d'atteindre des objectifs sociaux et autres qui soient moins coûteux du point de vue de l'efficacité économique, c'est-à-dire, pour reprendre la terminologie du rapport, plus « efficaces du point de vue du bien-être ». Et l'on pourra également se demander si, dans certains cas, les coûts ne sont pas simplement trop élevés par rapport aux avantages, compte tenu de la situation spécifique du pays concerné.

#### ● *Politiques d'emploi et de main-d'œuvre*

Même lorsqu'il y a un excédent relativement important de main-d'œuvre, il est toujours nécessaire d'améliorer la mobilité géographique et professionnelle ainsi que la qualité de la main-d'œuvre en recourant à des politiques actives visant à réduire les imperfections des marchés du travail et à externaliser certains coûts supportés par les employeurs et les salariés. Cette méthode peut également être utile lorsque des rigidités résultent de législations sociales ou de conventions collectives inspirées par des considérations d'équité et de bien-être. Dans certains cas cependant, il peut aussi être nécessaire d'envisager l'adaptation des règles et réglementations et/ou des mécanismes

de financement pertinents. Parfois, des modifications des conditions de travail et de la fiscalité pourraient contribuer à accroître l'emploi.

### ● *Miser sur les secteurs d'avenir*

Les avis sont très partagés et les pratiques nationales très diverses en ce qui concerne la nécessité et la possibilité d'interventions gouvernementales positives visant à identifier les domaines d'activité particuliers disposant d'un potentiel de croissance et à orienter des ressources vers ces domaines. A une extrémité de la gamme, certains estiment que le rôle du marché en matière d'orientation des ressources ne doit être complété que dans le cas de certains projets à long terme, à risque élevé et de haute technologie, qui visent normalement la production de biens marchands. A l'autre extrémité, plusieurs pays ont appliqué, à un moment ou à un autre, des stratégies visant à transformer leurs structures industrielles. Sans aller aussi loin, d'autres pays accordent, de manière ponctuelle, des aides spécifiquement destinées à des branches d'activité ou à des entreprises dont les perspectives d'avenir paraissent particulièrement encourageantes ou qui sont considérées comme étant « à la marge » de la viabilité économique, ou encore à des sociétés qui présentent ces deux caractéristiques à la fois.

Il est évident que lorsqu'il s'agit de projets industriels qui exigent de très importants investissements initiaux et dont la rentabilité est incertaine et éloignée, l'aide gouvernementale peut être une condition déterminante de leur mise en œuvre. C'est le cas, presque par définition, des biens et services non marchands comme les armements et l'exploration spatiale, mais aussi les transports publics, les télécommunications, les systèmes d'enseignement et de santé qui dépendent presque entièrement des marchés gouvernementaux. Il est également nécessaire de compléter les forces du marché dans le cas des projets qui impliquent de fortes externalités ou dont les résultats sont très incertains, par exemple dans les secteurs de l'amélioration de l'environnement, de la rénovation urbaine, des économies d'énergie et du développement de nouvelles sources d'énergie. L'importance du rôle des gouvernements dans ces domaines a été soulignée aussi bien par le TUAC que par le BIAC (Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE).

L'élaboration de projections relatives aux changements structurels qui pourraient se produire dans l'industrie au niveau national ou international peut contribuer à rendre les décisions d'investissement plus rationnelles et aider à surmonter les obstacles psychologiques à l'ajustement. Il ne serait toutefois ni souhaitable ni possible de remplacer le rôle que joue dans une économie mixte le marché dans l'allocation détaillée des ressources par des mécanismes administratifs complexes qui achemineraient des ressources conformément à une sorte de schéma directeur définissant les structures industrielles souhaitables dans l'avenir.

### ● *Innovation industrielle*

La justification d'une action gouvernementale visant à encourager la R-D repose sur le rôle stratégique que joue le progrès technique dans le processus de croissance et sur le fait que les mécanismes du marché n'assurent pas toujours comme il le faudrait l'affectation de ressources à l'innovation. L'expérience montre toutefois que la volonté et la capacité d'innover dépendent dans une large mesure du climat économique général et que l'on ne doit pas surestimer les résultats que l'on peut obtenir par des mesures spécifiques visant à stimuler la R-D. D'une façon générale, les fonds publics devraient, plutôt qu'au financement de projets commerciaux, être consacrés avant tout au financement de travaux de recherche fondamentale, de projets à long terme et à risque élevé et d'efforts de R-D axés sur la production de biens et services non marchands. Pour ce qui est des innovations commercialement viables, l'expérience montre que les administrations publiques ne sont sans doute pas les mieux placées pour sélectionner les projets de R-D particulièrement prometteurs. Dans beaucoup de petits pays, toutefois, on estime que des dispositifs gouvernementaux d'aide à la mise au point de produits et de procédés particuliers peuvent avoir un rôle à jouer en raison de l'absence dans ces pays de retombées de grands programmes de R-D dans le domaine militaire et spatial et parce que les sociétés multinationales ont tendance à concentrer leurs activités de R-D là où elles ont leur siège.

### ● *Aide aux petites et moyennes entreprises*

La création et l'expansion de petites entreprises jouent dans le processus de croissance économique et dans le maintien de la concurrence un rôle plus important que la part de cette catégorie d'entreprises dans la production industrielle ne le laisserait escompter. Le meilleur moyen d'aider ces entreprises est normalement de prendre des mesures visant à encourager la formation de nouvelles entreprises, de remédier aux imperfections spécifiques du marché en ce qui concerne l'accès aux capitaux extérieurs, à la R-D et aux services de gestion qui empêchent leur création et entravent leurs activités, plutôt que de recourir à des dispositions administratives ou budgétaires générales qui introduisent une discrimination des PME en tant que telles.

### ● *Politiques agricoles*

L'agriculture connaît des problèmes d'ajustement qui ne sont pas nouveaux, mais qui sont aggravés depuis 1973 par le ralentissement de la croissance et la raréfaction des possibilités d'emploi dans les autres secteurs. Tout en reconnaissant l'importance des objectifs socio-économiques des politiques agricoles, on a le sentiment que bon nombre de ces politiques, du fait qu'elles sont axées sur les marchés des produits plutôt que sur ceux des facteurs, se sont attaquées aux symptômes des maux, et non à leurs causes. Diverses possibilités existent qui permettent de poursuivre ces objectifs à l'aide de moyens qui soient plus « efficaces du point de vue du bien-être ».

Cela signifie, comme l'a précisé le Comité de l'agriculture, que « la pondération de ces objectifs et les méthodes de leur mise en œuvre requièrent un examen régulier pour assurer qu'elles soient plus directement orientées en fonction du souci d'une croissance non inflationniste et qu'elles tiennent compte des développements correspondants dans les autres pays ».

Le Comité de l'agriculture a formulé à cet égard plusieurs propositions dont notamment les deux suivantes :

● Les objectifs d'équité doivent être atteints par les moyens les plus efficaces du point de vue économique. En conséquence, le maintien d'un niveau minimum de revenu pour les personnes touchées par le changement structurel doit être assuré autant que possible par les mécanismes généraux de garantie de ressources, plutôt que par la politique des prix agricoles.

● L'octroi de compléments de revenus différenciés, sans rapport avec la production marchande, est sans doute le moyen le plus efficace du point de vue du bien-être de promouvoir les avantages que présente pour la collectivité — sur le plan de l'équilibre démographique, de l'environnement, de la qualité de la vie, etc. — le maintien d'une certaine densité de population rurale, dans des régions particulières. Cela faciliterait certainement aussi le transfert de ressources en faveur d'activités de croissance comme le tourisme et les loisirs dans ces régions.

### ● *Aspect régional*

Des politiques de développement régional menées avec discernement peuvent être entièrement justifiées par le coût social d'une concentration industrielle excessive, par le coût élevé de la mobilité interrégionale de la main-d'œuvre, ainsi que par le désir de promouvoir l'égalité des chances et de préserver les traditions culturelles et linguistiques régionales. Depuis 1973, toutefois, la vigueur de ces politiques a souvent été amoindrie par suite de la place croissante qui a été faite aux programmes à court terme de soutien de l'emploi. On s'inquiète également de plus en plus de voir qu'en période de croissance lente, le qualificatif « régional » se trouve abusivement utilisé pour justifier des politiques qui visent simplement à déplacer dans l'espace les difficultés d'emploi, politiques dont le coût est élevé. Ces préoccupations soulignent la nécessité de mener des politiques régionales positives fondées sur :

- des mesures budgétaires et financières d'incitation ou de dissuasion
- des investissements publics dans l'infrastructure économique et sociale
- des politiques visant à accroître l'offre de main-d'œuvre qualifiée
- des dispositions efficaces pour empêcher les différentes régions, tant à l'intérieur d'un même pays qu'au niveau international, de se faire une concurrence autodestructrice.

# L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET LES ENTREPRISES MULTINATIONALES

## Réexamen par les ministres de l'OCDE

Les ministres des pays Membres de l'OCDE ont réexaminé les trois instruments de coopération dans le domaine de l'investissement international et des entreprises multinationales qu'ils avaient adoptés en juin 1976 relatifs :

- aux principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales
- au principe selon lequel les gouvernements devraient accorder aux entreprises sous contrôle étranger le même traitement qu'aux entreprises nationales (le « traitement national »)
- aux effets stimulants et des obstacles aux investissements internationaux.

Un rapport, établi par le Comité de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales (Comité IME), présente une évaluation détaillée de l'expérience acquise au cours des trois premières années d'application des instruments et formule des propositions en vue d'en améliorer l'efficacité(1). Le rapport note que, dans le contexte d'une interdépendance globale et croissante, l'investissement international est l'un des principaux éléments qui contribuent à faire progresser l'économie et, ce qui est particulièrement intéressant dans la situation actuelle, à stimuler la croissance, l'emploi et une répartition plus efficace des ressources. Il est, par conséquent, nécessaire de poursuivre les efforts en vue de renforcer les effets positifs de l'investissement international, notamment des activités des entreprises multinationales, et de résoudre les problèmes qui peuvent se poser.

L'investissement international entre pays Membres de l'OCDE a

enregistré, au cours des années soixante-dix, une forte croissance et, de plus en plus, les pays jouent le double rôle de pays d'origine et de pays d'accueil. C'est ainsi que les États-Unis qui comptabilisent le montant le plus élevé d'investissements directs étrangers et qui est le pays d'origine de nombreuses entreprises multinationales qui comptent parmi les plus importantes ont entre 1973 et 1978 accru d'environ 65 % leurs investissements directs étrangers en Europe et au Canada, parvenant fin 1978 à plus de 105 milliards de dollars d'investissement (graphique). Pendant la même période, l'Europe et le Canada ont fait progresser de 82 % leurs investissements directs aux États-Unis, qui ont atteint fin 1978 quelque 33 milliards de dollars. Il est donc clair que les problèmes identifiés par les ministres en 1976 conservent toute leur importance.

Quant à l'application des instruments, le rapport indique qu'ils :

- fournissent un cadre rationnel et pragmatique pour la coopération, non seulement entre les gouvernements, mais aussi entre ces derniers, les entreprises, le patronat et les syndicats
- contribuent à instaurer un climat favorable aux investissements dans la zone OCDE
- ont un effet positif sur les débats qui ont lieu sur ces questions dans d'autres instances internationales.

(1) Il sera publié prochainement sous le titre : Investissement international et entreprises multinationales — Réexamen de la déclaration et des décisions de 1976.

### RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DU RÉEXAMEN DE LA DÉCLARATION ET DES DÉCISIONS RELATIVES À L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET AUX ENTREPRISES MULTINATIONALES

#### GÉNÉRALITÉS

- réaffirmation par les gouvernements de leur engagement concernant la déclaration de 1976
- conclusion que les instruments fournissent un cadre efficace à la coopération
- prochain réexamen par les ministres au plus tard dans cinq ans, le Conseil de l'OCDE étant saisi en 1982 d'un rapport intérimaire.

#### PRINCIPES DIRECTEURS

- une adjonction concernant les transferts de travailleurs en provenance de filiales étrangères en vue d'exercer une influence déloyale sur les négociations
- présentation de commentaires explicatifs sur la portée et le sens des principes directeurs et reconnaissance du rôle

*incombant au Comité IME de fournir ces précisions à l'avenir*

- recommandation aux entreprises de faire connaître publiquement qu'elles souscrivent aux principes directeurs
- dispositions à prendre par les gouvernements pour faciliter le règlement à l'échelon national des problèmes posés par les principes directeurs
- faculté donnée aux entreprises de faire connaître, si elles le souhaitent, leurs vues au Comité IME sur des questions mettant en jeu leurs intérêts
- échanges de vues entre le Comité IME et les organismes consultatifs sur la demande de ces derniers
- rapport tous les deux ans des gouvernements Membres sur leur expérience et sur les événements intervenus à l'échelon national.

#### TRAITEMENT NATIONAL

- travaux ultérieurs sur les pratiques administratives et l'importance économique des exceptions
- association du BIAC et du TUAC aux travaux.

#### STIMULANTS ET OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL

- accord sur une application souple et pragmatique des instruments
- programme de travail à moyen terme pour analyser les effets des stimulants et des obstacles sur l'investissement international
- association du BIAC et du TUAC aux travaux.

## Les principes directeurs

L'expérience acquise à ce jour fait ressortir la valeur des principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales et l'on estime que le meilleur moyen d'inciter ces entreprises à les utiliser davantage est de maintenir, pour les prochaines années, un cadre stable en limitant les changements à un minimum. C'est ainsi que la seule modification proposée par le Comité consiste à en étendre l'application au transfert de travailleurs en provenance d'une filiale étrangère, lorsqu'il est effectué en vue d'exercer une influence déloyale sur des négociations avec les salariés, cas qui n'avait pas été prévu lors de la rédaction initiale des principes directeurs.

Les gouvernements des pays Membres estiment cette pratique contraire au comportement que l'on est en droit d'attendre des entreprises et cela est désormais nettement indiqué dans les principes directeurs.

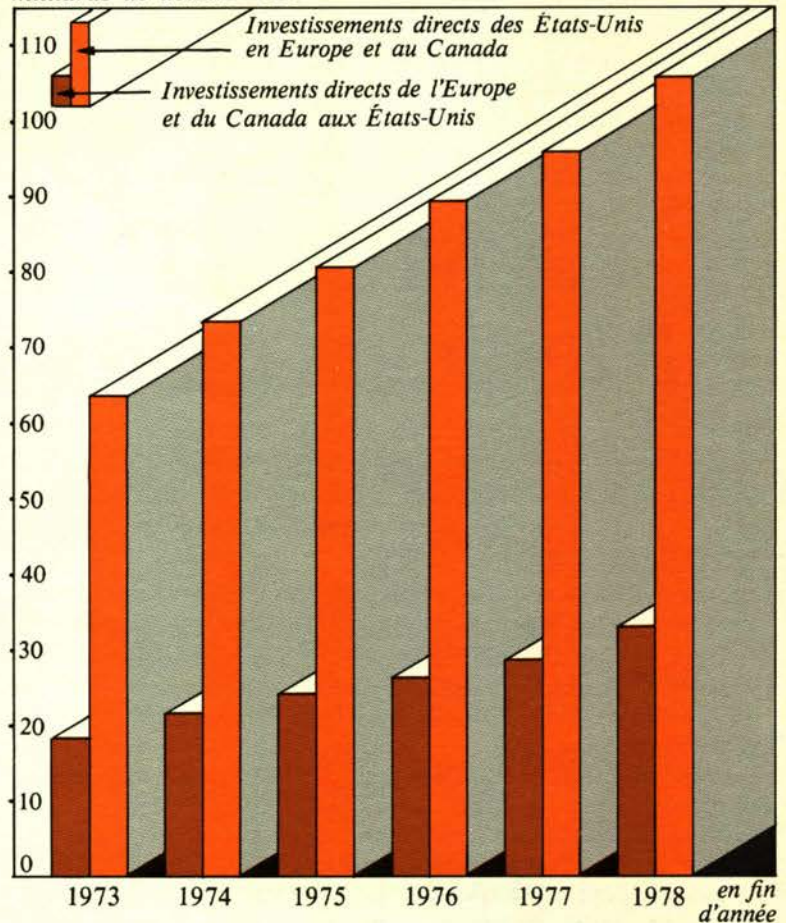
Les enseignements tirés de l'examen des points qui ont été soulevés par des gouvernements et par les deux organismes consultatifs auprès de l'OCDE — le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et la Commission syndicale consultative (TUAC) — ont montré qu'il est nécessaire de fournir aux intéressés des orientations complémentaires. C'est pourquoi le rapport comprend de nombreux commentaires explicatifs sur toute une série de questions telles que la responsabilité des sociétés-mères, la publication d'informations, le droit pour les salariés d'être représentés par des syndicats, les dispositions concernant les changements apportés aux opérations qui ont des effets importants sur les moyens d'existence des salariés et l'accès auprès des personnes habilitées à prendre des décisions.

Il a été décidé qu'à l'avenir le Comité IME doit continuer à donner des interprétations à mesure qu'elles seront demandées.

Les principes directeurs seront évidemment d'autant plus efficaces qu'ils seront mieux connus ; à cet effet, un certain nombre de propositions sont formulées. On recommande ainsi aux multinationales de déclarer publiquement, de préférence dans leurs rapports annuels aux

## INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS

milliards de dollars E.U.



Source: *Survey of Current Business*, ministère du Commerce, États-Unis.



A gauche et ci-dessous  
*Investissements européens aux États-Unis — l'usine Volkswagen (construction du modèle Golf) à Westmoreland (Pennsylvanie) —*

et, à droite

*investissements américains en Europe: l'usine IBM de fabrication de circuits logiques à Corbeil (Essonne).*





actionnaires, qu'elles souscrivent aux principes directeurs. Elles sont également invitées à exposer brièvement, dans les rapports ultérieurs, l'expérience acquise dans l'application des principes : mesures prises pour les respecter, difficultés rencontrées. Les gouvernements Membres prendront des dispositions à l'échelon national pour améliorer leur capacité de traiter les questions liées aux principes directeurs. On insiste enfin pour que les questions concernant l'application des principes soient tout d'abord évoquées, étudiées et, si possible, résolues sur le plan national au lieu d'être soumises directement au Comité de l'OCDE. Dans certains cas, ces efforts peuvent être complétés par des contacts bilatéraux avec d'autres gouvernements intéressés. Les gouvernements Membres feront périodiquement rapport à l'OCDE sur leur expérience.

Sur le plan international, le Comité IME reconnaît l'avantage des contacts fréquents avec les deux organismes consultatifs de l'OCDE et souligne son intention de maintenir ces contacts. De plus, il donnera à chaque entreprise la faculté de lui faire connaître ses vues, verbalement ou par écrit, sur des questions concernant les principes directeurs. Cependant, le Comité réaffirme, comme il a été dit en 1976, qu'il « devra s'abstenir de tirer des conclusions sur le comportement d'entreprises déterminées »; ainsi, il ne devrait pas être considéré comme une instance judiciaire ou quasi judiciaire. Les cas particuliers dont il sera saisi serviront plutôt à illustrer des questions d'ordre plus général.

### Traitement national

Pour ce qui est du traitement national à accorder aux entreprises sous contrôle étranger, c'est-à-dire un traitement qui ne soit pas moins favorable que celui dont bénéficient dans les mêmes circonstances les entreprises nationales, les accords de 1976 ont amélioré sensiblement la transparence des exceptions au traitement national qui découle de la législation et de la réglementation des pays Membres. On note cependant aussi qu'il reste beaucoup à faire dans certains domaines, particulièrement pour ce qui est des pratiques administratives et l'évolution de l'importance économique des exceptions. Il semble qu'aucune exception nouvelle au traitement national n'a été instituée par des gou-

vernements Membres de l'OCDE depuis l'adoption des instruments en 1976. En fait, certains pays Membres ont élargi le champ d'application du traitement national. L'examen et la discussion se poursuivent en vue d'étendre l'application du traitement national et des dispositions sont prises pour qu'à l'avenir le BIAC et le TUAC soient associés à ces travaux.

### Stimulants et obstacles aux investissements internationaux

La multiplication de différences entre les pays dues à une utilisation excessive de stimulants et d'obstacles pour infléchir les décisions des entreprises concernant leurs investissements internationaux, serait préjudiciable à la coopération internationale et à une répartition efficace des ressources économiques disponibles pour l'investissement. Il est donc nécessaire d'étendre la coopération internationale dans ce domaine. C'est pourquoi le Comité IME recommande une application souple et pragmatique des procédures instituées par la décision de 1976 pour résoudre les difficultés qui pourraient surgir. Des échanges de vues périodiques avec le BIAC et le TUAC sont également prévus dans ce domaine.

Le Comité IME projette d'entreprendre une analyse des stimulants et des obstacles aux investissements. L'objectif en est de fournir des indications sur l'incidence de ce type de mesures sur les flux de l'investissement direct international et aussi de déterminer les effets de la concurrence entre les gouvernements.

\*  
\*  
\*

Le prochain réexamen, au niveau ministériel par le Conseil, des instruments de 1976 relatifs à l'investissement international et aux entreprises multinationales aura lieu au plus tard dans cinq ans. On propose que le Conseil de l'OCDE soit saisi, en 1982, d'un rapport intérimaire sur l'état d'avancement des travaux. Ce rapport, qui sera publié, retracera l'expérience acquise par le Comité IME et les gouvernements Membres dans l'application des propositions formulées dans le rapport de 1979 sur le réexamen et, d'une manière plus générale, dans la poursuite de l'application des instruments de 1976.

## LES PRIX DE TRANSFERT ET LES ENTREPRISES MULTINATIONALES

**L**e Conseil de l'OCDE recommande aux gouvernements des pays Membres de faire en sorte que leurs administrations fiscales prennent en considération les méthodes proposées dans un rapport que vient de publier l'Organisation (1). Il s'agit d'arriver à déterminer des prix de transferts acceptables aux fins du calcul de l'impôt lors du transfert de marchandises, de technologie, de marques de fabrique, de services etc. entre des entreprises associées situées dans des pays différents. Etant donné la part considérable des échanges mondiaux que représentent de tels transferts, cette question est d'une grande importance aussi bien pour les autorités fiscales que pour les entreprises multinationales (EMN).

La prémisse du rapport, admise aussi bien par les administrations fiscales que par les EMN, est que ces prix devraient, aux fins du calcul de l'impôt, s'approcher autant que possible de ceux qui auraient été pratiqués entre des entreprises indépendantes dans des circonstances

analogues — c'est cela « le prix de pleine concurrence ».

Le rapport souligne que les EMN peuvent appliquer des prix de transfert artificiels pour réduire au minimum leur imposition, par exemple en vendant des marchandises à un prix inférieur au prix normal du marché à une filiale établie dans un pays qui est un refuge fiscal. Au cours des dernières années, les administrations fiscales ont récupéré un volume substantiel de recettes en ajustant ces prix artificiels. Le rapport reconnaît aussi que certains facteurs (comme le désir des filiales de maximiser leurs bénéfices) s'opposent à la fixation de prix de transfert artificiels et qu'il n'est pas toujours facile pour les EMN de calculer des prix de transfert appropriés, surtout lorsqu'elles doivent tenir compte — comme c'est fréquemment le cas — d'exigences contraires d'administrations fiscales nationales. De plus, si les différentes autorités fiscales nationales adoptent des attitudes différentes à l'égard de la fixation des prix de transfert,

il est à craindre que l'EMN dans son ensemble ne subisse une double imposition.

Le rapport, qui tient également compte des résultats de longues discussions avec les représentants des principales EMN, constitue une première tentative pour dégager certaines orientations concernant les diverses méthodes et pratiques qui sont en général admises par les administrations fiscales pour calculer des prix s'approchant de façon acceptable des prix de pleine concurrence dans le cas de transactions à l'intérieur d'un groupe. On peut ainsi espérer que le rapport non seulement permettra aux autorités fiscales de traiter de façon plus efficace les problèmes que leur posent les prix de transfert des entreprises multinationales, mais aussi qu'il aidera les entreprises en leur indiquant les moyens qui peuvent être employés pour trouver des solutions mutuellement satisfaisantes à ces problèmes fiscaux.

(1) Les prix de transfert et les entreprises multinationales, OCDE, Paris 1979.

## POURQUOI DES POLITIQUES D'AJUSTEMENT POSITIVES? Recueil de documents de l'OCDE, 1978-1979 (juin 1979)

Les pays de l'OCDE ont beaucoup de difficultés, depuis 1973, à s'adapter au renchérissement de l'énergie, à une croissance plus lente et à la concurrence des nouveaux pays. Les documents réunis dans ce volume sont consacrés à l'action des gouvernements destinée à promouvoir des changements structurels (politiques sociale et de main-d'œuvre, politiques industrielle, technologique, agricole et régionale).  
(11 79 03 2) ISBN 92-64-21942-0  
F16,00 £2.00 EU\$4.00

## L'INCIDENCE DES NOUVEAUX PAYS INDUSTRIELS SUR LA PRODUCTION ET LES ÉCHANGES DES PRODUITS MANUFACTURÉS. Rapport du Secrétaire général (juin 1979)

La concurrence accrue de pays récemment entrés dans la voie de l'industrialisation (Corée, Mexique, Brésil etc.) a suscité des inquiétudes dans les pays développés. Pour replacer ce phénomène dans sa juste perspective, l'OCDE a entrepris cette première étude détaillée consacrée à la question.

(11 79 04 2) ISBN 92-64-21943-9  
108 pages ..... F48,00 £5.90 EU\$12.00

## "Études économiques de l'OCDE". Série 1979:

Études annuelles, très détaillées, pour chaque pays de l'OCDE, des tendances et de la politique économique.

SUÈDE (avril 1979)  
(10 79 25 2) ISBN 92-64-21933-1 76 pages

SUISSE (avril 1979)  
(10 79 26 2) ISBN 92-64-21934-X 74 pages

ESPAGNE (avril 1979)  
(10 79 24 2) ISBN 92-64-21931-5 64 pages  
Chaque étude .. F12,00 £1.50 EU\$3.00  
ISSN 0304-3363 Abonnement  
F200,00 £24.00 EU\$50.00

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE N° 25 (juillet 1979)

Prévisions d'évolution de l'activité, jusqu'au milieu de 1980, pour la zone et les pays Membres de l'OCDE. Une attention particulière est portée sur les effets des hausses de prix du pétrole.

(12 79 01 2) Le numéro  
F32,00 £3.90 EU\$8.00  
(12 00 00 2) Abonnement  
F60,00 £7.30 EU\$15.00

## L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE. CRITÈRES DE MESURE (juin 1979) Série « Documents »

Recommandations d'un Groupe de travail de l'OCDE sur l'évaluation de l'emploi et du chômage; détails complets sur les pratiques statistiques courantes dans les pays Membres.

(81 79 01 2) ISBN 92-64-21898-X  
270 pages ..... F50,00 £6.00 EU\$12.50

## BILANS ÉNERGÉTIQUES DES PAYS DE L'OCDE, 1975-1977 (mai 1979)

Statistiques d'approvisionnement, de demande et de transformation pour chaque pays Membre et pour les principales régions, exprimées en tep (tonne d'équivalent pétrole).

(61 79 06 3) ISBN 92-64-01950-2  
106 pages, bilingue F36,00 £4.40 EU\$9.00

## COLLOQUE SUR LES DONNÉES ÉNERGÉTIQUES DANS LES

## PAYS EN DÉVELOPPEMENT. Volume 2, décembre 1978: statistiques énergétiques de base et bilans énergétiques des pays en développement 1967-1977 (juin 1979)

Deux séries complètes de statistiques pour 16 pays en développement: production, échanges, transformation et consommation en unités originales de calcul. Les bilans énergétiques présentent les données en tep (tonne d'équivalent pétrole) et sous une forme pratique pour la recherche et l'analyse.

(61 79 04 3) ISBN 92-64-01879-4  
538 pages, bil. ... F60,00 £7.30 EU\$15.00

## LA MIGRATION DES RADIONUCLÉIDES À VIE LONGUE DANS LA GÉOSPHERE. Compte rendu d'une réunion de travail, Bruxelles, 29-31 janvier 1979 (juin 1979)

Procédés et mécanismes qui déterminent la migration des radionucléides dans les sols et les formations géologiques, particulièrement en relation avec l'évaluation des déchets radioactifs.

(66 79 05 3) ISBN 92-64-01925-1  
346 pages, textes en français et en anglais  
F68,00 £8.30 EU\$17.00

## Série PIIC:

N° 1 — LES FLUX DE DONNÉES TRANSFRONTIÈRES ET LA PROTECTION DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES (mai 1979) Série « Documents »

(93 79 01 3) ISBN 92-64-01926-X  
336 pages, bil. ... F80,00 £9.80 EU\$20.00

## TENDANCES DES MARCHÉS DES CAPITAUX N° 8, février 1979 (juin 1979)

(27 79 01 2) 96 pages  
Le numéro ..... F28,00 £3.40 EU\$7.00  
ISSN 0378-6528 Abonnement  
F120,00 £14.60 EU\$30.00

## LA RÉCUPÉRATION DES VIEUX PAPIERS. ASPECTS ÉCONOMIQUES ET EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT (juin 1979)

Évalue les diverses contraintes auxquelles la récupération des vieux papiers est soumise; examine les moyens institutionnels susceptibles de réduire les fluctuations de prix sur les marchés des vieux papiers; passe en revue l'ensemble des mesures dont les gouvernements disposent pour encourager le recyclage du papier.

(97 79 03 2) ISBN 92-64-21910-2  
180 pages ..... F34,00 £4.20 EU\$8.50

## «OCDE. Rapports sur les politiques agricoles»:

LA POLITIQUE AGRICOLE DE LA GRÈCE (mai 1979). Série « Documents »

Examen exhaustif de la situation de l'agriculture, des politiques agricoles et des mesures prises dans le futur dixième membre de la Communauté européenne.

(51 79 05 2) ISBN 92-64-21919-6  
100 pages ..... F26,00 £3.20 EU\$6.50

## «Marchés et produits agricoles».

Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes:

LE PRÉ-EMBALLAGE DES FRUITS ET LÉGUMES (mai 1979) Série « Documents »

Étude des perspectives d'évolution du marché des fruits et légumes frais pré-emballés.

(51 79 03 2) ISBN 92-64-21911-0  
48 pages ..... F12,00 £1.50 EU\$3.00

## CERI

## LE FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET LES OBJECTIFS FONDAMENTAUX DE L'ÉCOLE:

Vol. I: AUSTRALIE, CANADA, ALLEMAGNE (mai 1979) Série « Documents »

(96 79 01 2) ISBN 92-64-21899-8  
186 pages ..... F50,00 £6.00 EU\$12.50

Vol. II: ROYAUME-UNI, ÉTATS-UNIS, YOUGOSLAVIE (juin 1979) Série « Documents »

(96 79 02 2) ISBN 92-64-21900-5  
164 pages ..... F50,00 £6.00 EU\$12.50

Vol. III: PAYS-BAS, NORVÈGE, SUÈDE, ITALIE (mai 1979) Série « Documents »

(96 79 03 2) ISBN 92-64-21901-3  
188 pages ..... F50,00 £6.00 EU\$12.50

## STATISTIQUES:

## STATISTIQUES DE L'ÉNERGIE, 1975-1977 (mai 1979)

Approvisionnement, demande et commerce de sources d'énergie primaires et secondaires sur une période de trois ans; tous les pays Membres et plusieurs régions; indication sur l'évolution des prix.

(61 79 05 3) ISBN 92-64-01929-4  
194 pages, bil. ... F50,00 £6.00 EU\$12.50

## STATISTIQUES TRIMESTRIELLES DU PÉTROLE. Quatrième trimestre 1978. N° 1/1979 (juin 1979)

(60 79 01 3) 300 pages, bilingue  
F40,00 £4.90 EU\$10.00  
ISSN 03-78-6536. Abonnement  
F120,00 £14.60 EU\$30.00

## BULLETIN DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS, 1979/I (mai 1979)

78 pages, bilingue  
ISSN 0304-3738  
Abonnement ..... F44,00 £5.40 EU\$11.00

## INDICATEURS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES, 1979-1 (mai 1979)

Nouvelle publication trimestrielle qui a pour objectif de donner une vue d'ensemble de l'évolution économique à court terme dans les différentes branches de l'industrie pour l'ensemble des pays de l'OCDE: indices de production, de livraisons, de commandes nouvelles et de commandes non exécutées, de prix et d'emploi par branches et catégories industrielles de la CTIC; statistiques qualitatives tirées d'enquêtes de conjoncture effectuées dans les pays de l'OCDE

(37 79 01 3) 126 pages, bilingue  
F28,00 £3.40 EU\$7.00  
Abonnement .. F100,00 £12.00 EU\$25.00

## L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE ET DES CUIRS ET PEaux BRUTS ET TANNÉS DANS LES PAYS DE L'OCDE, 1977-1978 (juin 1979)

(71 79 81 3) ISBN 92-64-01927-8  
62 pages, bil. ... F20,00 £2.50 EU\$5.00

PÂTES ET PAPIERS. Statistiques trimestrielles 1978/4 (avril 1979)  
56 pages, bil. ... F16,00 £2.00 EU\$4.00  
ISSN 0335-377X Abonnement  
F48,00 £5.90 EU\$12.00

# Où obtenir les publications de l'OCDE

## ALLEMAGNE

Alexander Horn,  
D-62000 Wiesbaden, Spiegelgasse 9  
Tél. (6121) 37-42-12

## ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,  
Florida 165, 4° Piso,  
(Galería Guemes) 1333 Buenos Aires  
Tél. 33-1787-2391 Y 30-7122

## AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Co. Pty. Ltd.,  
23 Cross St., (P.O. B. 459)  
Brookvale, New South Wales, 2100  
Tél. 938.22.44

## AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, Wien 1.  
Tél. 52.22.35

## BELGIQUE

LCLS  
44 rue Otlet, 1070 Bruxelles.  
Tél. 02-521 28 13

## BRÉSIL

Mestre Jou S.A.,  
Rua Guaipá 518, Caixa Postal 24090,  
05089 Sao Paulo 10. Tél. 261.1920.  
Rua Senador Dantas 19 s/205-6,  
Rio-de-Janeiro - GB. Tél. 232.07.32

## CANADA

Renouf Publishing Company Limited,  
2182 St. Catherine Street West,  
Montréal, Québec H3H 1M7.  
Tél. (514) 937.3519

## CORÉE

Pan Korea Book Corporation  
P.O. Box N° 101 Kwangwhamun, Séoul.  
Tél. 72.7369

## DANEMARK

Munksgaards Boghandel,  
Nørregade 6, DK-1165 København K.  
Tél. (01) 12.85.70

## ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.  
Castelló 37, Apartado 1223, Madrid 1.  
Tél. 275.46.55/276.02.53  
Libreria Bastinos de José Bosch,  
Pelayo 52, Barcelona 1. Tél. 222.06.00

## ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center,  
Suite 1207, 1750 Pennsylvania Ave., N.W.,  
Washington, D.C. 20006.  
Tél. (202) 724.1857

## FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa,  
Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10.  
Tél. 625.901

## FRANCE

Bureau des publications de l'OCDE,  
2 rue André-Pascal, F 75775 Paris Cedex 16.  
Tél. (1) 524.81.67

Principal correspondant :  
Librairie de l'Université,  
13602 Aix-en-Provence. Tél. (42)26.18.08

## GRÈCE

Librairie K auffmann,  
28 rue du Stade, Athènes 132.  
Tél. 322.21.60

## HONG KONG

Government Information Services,  
Sales and Publications Office,  
Beaconsfield House, 1st floor,  
Queen's Road Central. Tél. 5-233191

## INDE

Oxford Book and Stationery Co.,  
Scindia House, New Delhi 1. Tél. 45896  
17 Park St., Calcutta. Tél. 240832

## ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co., h.f.,  
Hafnarstræti 4 & 9,  
P.O.B. 1131 - Reykjavik.  
Tél. 13133/14281/11936

## ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,  
Via Lamarmora 45, 50121 Firenze.  
Tél. 579751/2/3  
Via Bartolini 29, 20155 Milano. Tél. 365083  
Sub-depositari :  
Editrice e Libreria Herder  
Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma.  
Tél. 674628

Libreria Hoepli  
Via Hoepli 5, 20121 Milano. Tél. 865446  
Libreria Lattes  
Via Garibaldi 3, 10122 Torino. Tél. 519274  
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre  
assicurata dalle migliori librerie nelle città più  
importanti.

## JAPON

OECD Publications and Information Center,  
Akasaka Park Building,  
2-3-4-Akasaka, Minato-ku,  
Tokyo 107. Tél. 586-2016

## LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,  
Edison Building, Bliss St.,  
P.O.B. 5641, Beirut. Tél. 354429-344425

## MALAISIE

University of Malaya Co-operative Bookshop  
Ltd.,  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
Kuala Lumpur. Tél. 51425, 54058, 54361

## NORVÈGE

J.G. Tanum A/S,  
Karl Johansgate 41/43, Oslo 1.  
Tél. (02)80 12 60

## NOUVELLE-ZÉLANDE

The Publications Manager,  
Government Printing Office,  
Wellington: Mulgrave Street (Private Bag),  
World Trade Centre, Cubacade, Cuba Street,  
Rutherford House, Lambton Quay.  
Tél. 737.320

Auckland: Rutland Street (P.O. Box 5344).  
Tél. 32.919

Christchurch: 130 Oxford Tce, (Private Bag).  
Tél. 50.331

Hamilton: Barton Street (P.O. Box 857).  
Tél. 80.103

Dunedin: T. & G. Building, Princes Street  
(P.O. Box 1104). Tél. 78.294

## PAKISTAN

Mirza Book Agency,  
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3.  
Tél. 66839

## PAYS-BAS

Staatsuitgeverij  
Chr. Plantijnstraat  
'S-Gravenhage. Tél. 070-814511  
Voor bestellingen : Tél. 070-624551

## PORTUGAL

Livraria Portugal,  
Rua do Carmo 70-74, 1117 Lisboa Codex.  
Tél. 360582/3

## ROYAUME-UNI et

## COLONIES DE LA COURONNE

H.M. Stationery Office,  
P.O.B. 569, London SE1 9NH  
Tél. 01.928.6977, Ext. 410

or  
49 High Holborn  
London WC1V 6HB (personal callers)  
Branches at: Belfast, Birmingham,  
Bristol, Cardiff, Edinburgh, Manchester

## SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,  
Box 16 356, S 103 27 STH, Regeringsgatan 12  
DS Stockholm. Tél. 08/23.89.00

## SUISSE

Librairie Payot,  
6 rue Grenus, 1211 Genève 11.  
Tél. 022-31.89.50

## TAIWAN-FORMOSE

National Book Company,  
84-5 Sing Sung Rd., Sec. 3,  
Taipei 107. Tél. 321-0698

## THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd.  
1715 Rama IV Rd.  
Samyarn Bangkok 5. Tél. 2511630

## VENEZUELA

Libreria del Este,  
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337, Edificio  
Galipan, Caracas 106.  
Tél. 32.23.01/33.26.04/33.24.73

## YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27,  
P.O.B. 36, Beograd. Tél. 621.992

Les commandes en provenance de pays où  
l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire  
peuvent être adressées au Bureau des publi-  
cations de l'OCDE, 2 rue André-Pascal,  
F 75775 PARIS CEDEX 16.

# Organisation de Coopération et de Développement Economiques

## *Pays Membres :*

Allemagne  
Australie  
Autriche  
Belgique  
Canada  
Danemark  
Espagne  
États-Unis  
Finlande  
France  
Grèce  
Irlande  
Islande  
Italie  
Japon  
Luxembourg  
Norvège  
Nouvelle-Zélande  
Pays-Bas  
Portugal  
Royaume-Uni  
Suède  
Suisse  
Turquie

## *Pays à Statut spécial :*

*Yougoslavie*

